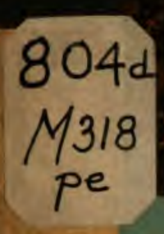
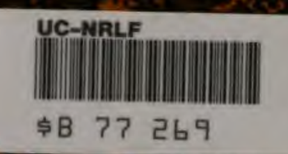




PETITE PHONÉTIQUE

DU

FRANÇAIS PRÉLITTÉRAIRE

(VIe-Xe SIÈCLES)

PAR

PAUL MARCHOT

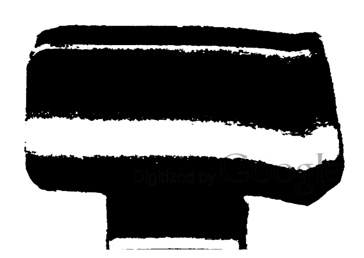
DOCTEUR ÈS LETTRES

Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).









ei Steinhäuser.

PETITE PHONÉTIQUE

DU

FRANÇAIS PRÉLITTÉRAIRE

(VIe-Xe siècles)

PETITE PHONÉTIQUE

DU

FRANÇAIS PRÉLITTÉRAIRE

(VI[e]-X[e] SIÈCLES)

PAR

PAUL MARCHOT

Docteur ès lettres,

Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

FRIBOURG (Suisse).

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ (B. VEITH)

1901

REMARQUES SUR LES SIGNES DIACRITIQUES

Un point sous les voyelles indique leur fermeture, une virgule retournée leur ouverture.

ä est l'*a* de l'anglais *bad*.

å est l'*a* de l'anglais *all*.

u est le français *ou* et *ü* le français *u*.

ə est l'*e* féminin.

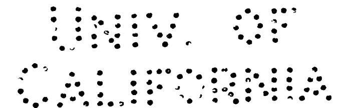
j est le yod, et *w* l'*ou* consonne (fr. *ouate*).

š et *ž* sont le *ch* et le *j* français.

χ est le *ch* de l'allemand *acht*.

ḍ est le *th* de l'anglais *mother*.

ł et *ñ* sont l'*l* et l'*n* mouillées.



AVANT-PROPOS

La Gaule Narbonnaise ou provincia Narbonensis (*Provence*) fut conquise entre les années 123 et 118 et le reste de la Gaule fut soumis par César de 57 à 51. Les Gaulois, plutôt par intérêt bien entendu que par contrainte, s'approprièrent insensiblement la langue des vainqueurs, délaissant la leur. On croit que les dernières traces du gaulois, en tant que langue parlée, s'effacèrent au IVe siècle. Les villes, les centres furent naturellement les premiers romanisés et le latin fit peu à peu tache d'huile autour d'eux dans les campagnes. Il en a été de même à l'époque moderne pour le français de France, qui, dans les provinces, s'est d'abord implanté dans les villes, et refoule maintenant chaque jour davantage autour de lui les dialectes. Peut-être dans deux siècles les patois auront-ils tous vécu.

Le gaulois n'a pas influencé beaucoup le latin transplanté en Gaule. Pour le vocabulaire, il ne lui a guère fourni qu'une cinquantaine de mots, à peu près tous substantifs, désignant surtout des choses, des produits, des plantes, des animaux de Gaule, ou bien encore des noms communs de lieux, tels a l a u d a, b e n n a, b e t u l l u, b r a c a, b r o g i l u (*breuil*), b u l g a

(*bouge, sac*), carruca, *cassanu (*chêne*), cereuisia, cleta (*claie*), cumba, landa, marga (*marne*), saga, uertragu (*vautre*). Du reste plusieurs de ces noms étaient déjà entrés dans la langue des Romains avant la conquête.

Mais nous ne nous occupons ici que de la phonétique. « Il est curieux, dit M. Meyer-Lübke dans sa *Grammaire des langues romanes*, I, § 20, de relever quelques cas où il semble que des mots latins aient été influencés par un mot celtique voisin comme sens et comme forme : le français *orteil* paraît devoir sa signification et son *o* au celtique *ordiga*, doigt de pied, conservé dans les gloses de Cassel 35, le lat. *articulus*, ital. *artiglio*, esp. *artejo*, port. *artelho* signifient griffe, jointure. » Mais ce phénomène ne s'est pas passé dans toutes les régions: le dialecte picard, par exemple, dit *artoil* (dictionnaires de Hécart, Sigart) ; le vieux-français présente dans beaucoup de textes la forme *arteil*.

Craindre semble venir d'une forme du latin de Gaule *cremere, dans laquelle se seraient fondus le celtique *cretin-* et le latin *tremere*.

Pour le mot *glaive*, on peut douter (non pas parce que le provençal dit *glazi*, comme le veut M. Meyer-Lübke dans sa *Grammaire des langues romanes*, I, § 20) qu'il soit une contamination du latin *gladius* par le celtique *cladevo* [1] Voici sur *glaive* l'opinion récente de M. G. Paris : « La forme actuelle de ce mot, qui apparaît dès le XIIe siècle, a donné lieu à bien des discussions. Je ne suis plus aujourd'hui aussi sûr qu'autrefois que *gladies* dans le *S. Léger* soit un pur latinisme, et je suis porté à voir dans *glaive* un cas de changement du *d* médial en *v* (en passant par *đ*), semblable à celui

[1] Ascoli, *Archivio glottologico italiano*, X, p. 260 ss.

du d final en *f* (dans *blef*, *bief*, *Marbeuf*, etc.). Ce changement ne se produit que dans des mots introduits à une époque relativement récente ;... je serais porté à le retrouver dans *parevis* < *paradisum*, *avoltre* < *adulterum* (que j'ai jadis expliqué autrement), et aussi *emblaver* dont l'*a* empêche qu'on y voie un simple dérivé de *blef*[1]. »

Un phénomène qu'on attribue parfois aussi au gaulois, ainsi M. Meyer-Lübke dans sa *Grammaire des langues romanes*, I, § 650, ce sont les sons nasaux, parce qu'ils ne se rencontrent que sur des territoires précédemment occupés par des populations celtiques. Mais pour le français, les romanistes qui font remonter la nasalisation le plus haut, comme M. Suchier, ne l'assignent qu'au IXe siècle. Une prédisposition, une inclination particulière pour la nasalisation aurait-elle pu rester latente au nord de la Gaule plus de cinq siècles, sans sortir ses effets, chez un peuple qui avait eu autrefois une langue à nasales (qu'on remarque en outre que ce n'est que par conjecture qu'on attribue des nasales au gaulois) ? C'est douteux. D'ailleurs le Portugal, qui possède bien plus développé que la France le phénomène, a un fond de population plus ibérique que celtique.

Pour l'*ü* français et le produit du groupe latin *ct*, qui sont aussi parfois attribués au celtique, il en sera parlé plus loin, au vocalisme et au consonantisme.

Au Ve siècle, la Gaule fut envahie par les hordes germaniques : l'Est fut occupé par les Bourgondions à partir de 457, le Nord par les Francs saliens venus de ce qui est actuellement la Belgique flamande, le Nord-est par les Francs ripuaires

[1] *Les plus anciens mots d'emprunt du français* (extrait du *Journal des savants*), p. 22, n. 2.

venus des bords du Rhin. En 486, par leur victoire sur le gouverneur romain Syagrius, les Francs s'assuraient la possession, la Bourgogne exceptée, de tout ce qui forme aujourd'hui le domaine de la langue française, c'est-à-dire la Gaule jusqu'à la Loire. Ses envahisseurs n'étaient pas, par rapport aux populations gallo-romaines, en nombre extrêmement considérable; ils ne les réduisirent pas en servage, s'approprièrent seulement de riches domaines fonciers, et, tout belliqueux qu'ils étaient, vécurent comme des exploiteurs ruraux. Entourés de populations romanes, ils furent gagnés petit à petit par la civilisation latine, dont la supériorité ne leur échappa peut-être pas et que beaucoup s'appliquèrent probablement à s'assimiler. Au bout de trois ou quatre siècles en tous cas, il étaient pour la langue entièrement romanisés et leur idiome bas-allemand, qui chez les Saliens n'est autre que l'ancêtre du hollandais ou flamand, s'éteignit. Mais l'influence qu'ils exercèrent sur la langue qu'ils adoptèrent fut grande, et pour le lexique et pour la grammaire. Par leur fait elle changea même de nom et de *romana* ou *romana rustica* qu'elle s'appelait, elle devint le *frants^{i}ecsu* (*franceis*) ou la langue *frants^{i}esca* (*francesche* ou *franceise*), autrement dit la langue de la *Frants^{i}a*[1] (prononciation au VIe siècle de *Frankia*), contrée des Francs. Quant à leur langue même, elle était dite par les populations conquises *teodesca* (*tieise*), c'est-à-dire tudesque. Ils changèrent donc aussi le nom du pays. Nous adopterons cette terminologie et, pour l'époque en deçà de 486, nous appellerons le latin de la Gaule *français*, bien que cette qualification, appliquée au langage,

[1] Devenu en a. fr. proprement dit *frãtsə* (France), en a. picard *frãtšə* (Franche).

ne remonte évidemment pas à 486, mais ne peut dater que du temps où la plupart des Francs eurent adopté la langue latine, c'est-à-dire de quelques siècles après. Pour l'époque antérieure, nous nous servirons du terme *latin parlé* ou *latin vulgaire* de Gaule. Ces dénominations sont naturellement arbitraires et scientifiquement n'ont pas de signification, car il s'agit toujours, avant comme après 486, de la même langue, le latin populaire, le latin de la conversation familière et courante, apporté en Gaule par les Romains, langue qui évolue et se modifie incessamment, qui est devenue le français actuel. Mais ces désignations sont commodes, parce qu'elles donnent de la clarté à l'exposé en fournissant une date de séparation, conventionnelle c'est vrai, entre le latin et le français [1].

[1] Pour la bibliographie, on consultera la dernière édition de la *Grammatik des Altfranzösischen* de Schwan et Behrens, et aussi le t. I de la *Grammaire historique de la langue française* de Nyrop.

CHAPITRE PREMIER

Remarques sur le vocalisme du latin vulgaire de la Gaule du Nord.

1. Avant d'étudier les particularités vocaliques du latin vulgaire de Gaule, il faut rappeler les différences d'accent qui séparent dans tout l'Empire le latin parlé du classique. Nous nous occuperons seulement de celles qu'il faut exposer dans la phonétique, non de celles qui se rattachent mieux à la flexion.

En latin vulgaire, la pénultième atone des proparoxytons, quand elle était suivie d'une explosive + une liquide (le plus souvent *r*), comme dans integru, portait l'accent tonique. Le phénomène doit s'expliquer par la durée qu'on donnait à cette atone en latin vulgaire. Dans la prosodie on a intĕgru avec un *e* bref sur lequel on ne fait que glisser, et en latin classique l'accent était placé sur *i*. Le latin parlé traîna sur ces voyelles brèves, tout en leur laissant leur qualité ou timbre (les laissant ouvertes ou fermées): il dit *íntę̄gru,* ce qui amena le passage de l'accent sur *e*, la difficulté de prononcer *íntę̄gru* étant assez grande. Le latin vulgaire accentue donc intégru, *colóbra, tonítru, cathédra, tenébras, *palpétra[1]. Pour alacre, on a d'après la prosodie alăcre, accentué par conséquent alácre. Mais le latin archaïque

[1] En roumanche *palpeders*. L'a. fr. *palpres* s'explique par pálpebras sans changement d'accent : *palp'bras*, **palbres*, puis *palpres* par assimilation.

disait alecre, dans lequel l'accent devait être sur l'initiale, ce qui explique l'instabilité de la pénultième qui se trouvait alors atone. Quoi qu'il en soit, le latin vulgaire a *alécre *alécru et de plus dans la Gaule du Nord alácre *alacru (a. fr. *aliegre* et *alaigre*). — Comme exception à cette loi de transposition d'accent, il faut mentionner feretru, mot qui n'est pas populaire et appartient à la terminologie ecclésiastique : il donne *fierte*, châsse. Une autre exception, *pûllitru qui donne *poutre,* fait difficulté : « peut-être remonte-t-elle à un nominatif pûlliter, » dit M. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, I, § 594. Je l'expliquerais d'une autre façon qui confirme l'explication du transfert d'accent par l'allongement de la pénultième atone. Le mot pullĭtru n'allonge pas son *i* dans le latin parlé, il s'y résout en *e* fermé et précisément en un *ẹ* qui reste longtemps bref[1]. Il est vrai qu'on m'objectera tonĭtru.

Un autre changement d'accentuation qu'offre le latin vulgaire est celui des mots où se rencontraient les combinaisons *íe, ío, éo*. Là où un *i* antépénultième se trouve en hiatus avec un *e* suivant et là où un *i* ou un *e* est en hiatus avec un *o* suivant, le latin vulgaire place l'accent sur la deuxième voyelle : pariéte, muliére; filiólu, gladiólu, modiólu, auiólu, lusciniólu, capreólu, linteólu. Il s'agit là d'un fait fort ancien de la langue parlée : Ennius emploie

[1] « La différence quantitative de *ẹ* libre = *ē* et de *ẹ* = *ĭ*, dit M. Meyer-Lübke, *ibid.*, § 636, est attestée avec sûreté pour les premiers siècles de notre ère par les mots latins passés dans les langues germaniques et celtiques. Un *ĭ* latin libre est rendu en a.-h.-allemand par *ĕ : pĕh ;* en anglo-saxon par *ĕ : pĕru;* en kymrique par *y : fydd*. Un *ē* libre est rendu en germanique par *i* et en celtique par *ei :* a.-h.-all. *spisa*, anglo-saxon *cîpe*, kymr. *parwyd*. Ce n'est que vers la fin du VI[e] siècle ou au commencement du VII[e] que l'état postérieur s'est ensuite introduit. Mais comme à cette époque les différents territoires linguistiques ne formaient plus un tout, il faut admettre que l'allongement s'est produit indépendamment sur les différents territoires. »

en vers abĭete; un grammairien dit expressément: *mulierem in antepaenultima non debet acui sed in paenultima potius ;* les poètes chrétiens des IIIe et IVe siècles ont cette accentuation. Le latin vulgaire perd en outre l'*i* de quietu et pariete; il dit quetu, parete, qu'on trouve dans les inscriptions à partir du IVe siècle, mais qui sont en réalité plus anciens. A proprement parler, il n'y a pas là une chute, mais une transformation de *ié* en *ẹé* à l'époque où *ĭ* devint *ẹ* dans le latin parlé, puis une contraction de *ẹé* en *ẹ* (fr. *coi, paroi*). Muliere fait exception et ne perd pas son *i :* a. fr. *moillier;* en outre son *e* est ouvert en latin vulgaire et est la continuation de l'*ĕ* du classique. Pour M. Meyer-Lübke, cette différence de qualité entre mulięre et parẹte dans la voyelle « doit être attribuée uniquement à l'influence de l'*r* suivant [1]. » Ce n'est pas ainsi que je m'explique les faits. Primitivement le latin vulgaire a dû avoir *parę̣te* d'après parĭĕte, puis *parę̣te* par attraction de la voyelle accentuée sur l'atone, enfin *parete* par contraction, où la fermeture de la voyelle résulte précisément de la contraction (cp. cŏhŏrte, *cọọrte, cọrte*)[2]. Muliere, tout au contraire, qui garde son *i*, n'a pas changé la qualité de son *e*. Et c'est parce que dans muliere, quand survint *parẹete*, l'*i* était déjà consonantifié se trouvant après *l :* on disait *muljere*, peut-être même déjà *mutere*.

Il reste à signaler, pour l'accentuation, quelques anomalies. Fícatu, au lieu de ficátu, foie d'oie nourrie aux figues, est un mot de l'art culinaire (comme troia), dont l'emploi se limita sans doute à l'origine à un milieu restreint et qui, pénétrant chez le peuple, ne fut pas compris quant à sa com-

[1] *Grammaire des langues romanes*, I, § 573.

[2] Pour quĭētu, il devint naturellement *quę̣tu* contracté en *quẹtu*. Même évolution pour facĭēbat.

position et fut accentué à la façon de iecoris. On l'estropia même au point d'en faire fiticu dans certaines régions[1]. Sécale avec ẹ, auquel correspond un classique sĕcāle, ce qui fait une divergence d'accent et une de voyelle, est un mot emprunté de l'étranger, qui n'apparaît pas chez les Latins avant Pline (G. Paris, *Mots d'emprunt*, p. 30) et qui dut ne s'étendre que peu à peu avec la culture de la plante; de là les incertitudes qu'il présente. Quant à un *trífoliu, il faut le rayer purement et simplement du latin vulgaire, *trèfle* venant de * trifolu qui est le correspondant du grec *τρίφυλλον*.

Remarquons encore que les noms gaulois sont toujours pris tels quels, sans changement d'accent: Trícasses *Troyes*, Tūrones *Tours*, uértragu *vautre*.

2. Le latin classique a cinq voyelles : *i e a o u*, qui pouvaient être ou brèves ou longues en gardant le même timbre, en restant pour la *qualité* identiques à elles-mêmes. Les brèves étaient sans doute ouvertes, et les longues fermées. En tout cas avec le temps dans le latin parlé, les brèves devinrent ouvertes, et les longues, fermées : par exemple à *sĭti* équivalut *sịti*, à *tēctu tẹctu* à *frūctu frụctu*, à *lŭpu lụpu*. Il faut toutefois excepter *a*, qui semble bien être resté le même, qu'il fût bref ou long. Par longues et brèves du latin classique, il faut entendre naturellement les longues et les brèves de *nature* ou d'*origine*, c'est-à-dire telles qu'elles existaient dans la prononciation courante. Les règles métriques de la longueur et de la brièveté en vertu de la *position* de la voyelle (devant deux consonnes ou devant voyelle) ne furent que conventionnelles et ne répondaient pas à la prononciation. La longue par position était brève et la brève par position souvent longue : ainsi hĕrba, cĭrca, mŏrte, ŭrsu et dĭe, fŭi, grŭe. Après la colonisation de la Sardaigne, dont la langue ignore ce phénomène, sans doute au 1er siècle

[1] Il fut aussi dénaturé dans sa voyelle tonique qui devrait être ị : classique fīcatu.

de l'ère chrétienne, eut lieu la fusion de l'*ị* et de l'*ẹ*; dans les inscriptions *e* pour le classique *ĭ* est fréquent. Quant à la confusion de *ụ* et *ọ*, elle n'eut lieu que plus tard, pas avant le III[e] siècle; le roumain ne la connaît pas. Le latin vulgaire de Gaule possédait donc les sept voyelles *ị, ẹ, ę, a, ǫ, ọ, ụ*. Il est impossible de déterminer exactement la nuance de l'*ẹ* et de l'*ọ* et de dire si le premier se rapprochait plus de *ę* que de *ị*, le second plus de *ǫ* que de *ụ*. En tous cas, à la fin de la latinité dans la Gaule du Nord, quand les mots franciques pénètrent dans la langue, *i* bref francique peut encore tomber avec *ẹ*, tout comme *e* long francique: comme *rêd-* (arreit) sont traités *felisa, bergfrid, spiz* et ont aussi le traitement de *ẹ krippja, first, filt, liska, titta, binda, klinka, hring, haring, ring, sinn, frisk*, le suffixe *-ing*, etc. *U* bref francique tombe avec *ọ*: *bukk, Wîdburc, burg, huls,* * *suppa, dubban, furbjan, furmjan, Ludhari* ont en français le traitement de *ọ*[1].

3. Quel est en latin vulgaire le sort de l'*y*? Dans les mots empruntés du grec, l'*υ* fut d'abord rendu en latin archaïque par un *ŭ*, plus tard par un *y*. Il était prononcé *u*, parce que dans la bouche des Grecs de l'Italie du Sud avec qui les Romains avaient été de très bonne heure en contact, l'*υ* avait le son *u*. Il était comme l'*u* indigène, bref ou long, le plus souvent bref, et il éprouva les destinées de l'*ŭ* et de l'*ū* du latin classique, c'est-à-dire qu'il aboutit dans le parler populaire à *ọ* ou à *ụ*. Le latin vulgaire de la Gaule dit *bọrsa, bọxida, crọpta* (a. fr. crote), *thọnnu, thọrsu* (a. fr. tors), * *lọncea* (de *lynx*: once), *cọminu* (a. fr. comin), *tọmba*. Mais il a *mụrta* (a. fr. murte). L'*Appendix Probi* donne *myrta non murta* 199, et les formes espagnole, portugaise, sarde, provençale, catalane reportent comme le vieux français à

[1] Si quelques mots franciques, surtout quand *u* est devant *r*, ont le traitement de *ọ* (*mọrne, ọrgueil*), il n'y a rien là de surprenant, des mots latins présentant cette anomalie: *gọrge*, a. fr. *gọrt*.

un *υ*, ce qui doit faire admettre un *myrta (*y* long)[1]. Dans une série de mots, d'introduction plus récente en latin, le sort de l'*y* a été différent. A l'époque des Scipions et encore vers la fin de la République, quand les relations de Rome et d'Athènes devinrent de plus en plus fréquentes, les Romains lettrés s'attachèrent à rendre le plus exactement possible les mots grecs, soit dans l'écriture, soit dans la prononciation et c'est alors qu'on employa dans l'orthographe le signe *y* qu'on prononçait *ü : stylus*, *martyr*, *lyra*, *myrrha*. Quelques-uns des mots de ce latin des lettrés ont passé dans la langue commune, mais en échangeant le son *ü* inconnu au peuple contre le son *i* qui en est voisin et lui était familier. Et selon que l'*ü* était bref ou long, on eut *ĭ* ou *ī*, c'est-à-dire dans la langue vulgaire *ẹ* ou *ị*. Exemples : *presbẹteru* (a. fr. preveire), *amẹgdala* (a. fr. amende) ; mais *cịma*, *cịmatia* (cimaise), *gịrare* (a. fr. girer).

4. Il faut maintenant mentionner un certain nombre de faits exceptionnels qui concernent le traitement des voyelles en latin vulgaire.

Dans un groupe de mots où le latin classique a *ŭ* ou *ō* suivi d'une consonne labiale, le latin vulgaire au lieu de *ọ* présente *ǫ* : *ǫuu, *colǫbra, *iǫuene, *plǫia, *plǫuere, *cǫpreu (cypru, mot grec), *cǫperire au lieu de *cọperire = co-operire, *cǫperculu. On n'a pas encore fourni d'explication convenable de ces anomalies ; l'influence de la consonne labiale n'est pas en cause, puisque dans d'autres mots qui se trouvent dans les mêmes conditions, tels que rọbur, lọpu, elle ne se manifeste pas. Ou ces derniers seraient-ils des exceptions à une loi générale ?

Mentionnons certains cas de contamination ou croisement : aperire influencé par *cǫperire, son contraire pour le

[1] Remarquez que l'*Appendix* ne dit pas *non morta*. Cf. pour les formes romanes Ulmann, *Rom. Forsch.*, VII, 191.

sens, d'où *ǫperire (*ouvrir*); fimus devenu *fęmus à cause de stęrcus; *puellicella remplacé par *pulicella soit par plaisanterie soit par raison de sentiment (une petite puce, ou ma pucette: les deux mots étaient pour la lettre si rapprochés, que le jeu de mots devait forcément se faire); nǫptias changé en *nǫptias soit pour son ǫ devant labiale, soit sous l'action de *nouiu ou nocte (une création facétieuse *noctias, les nuitées (Suchier), est même à la rigueur possible); *gręve motivé par lẹve, son contraire; *fręgidu par ręgidu, son quasi-synonyme, etc.

Citons quelques dissimilations: *uecinu, *uolentariis; des assimilations: *saluaticu, *gagante, *marcatu, *ronione; une métathèse: stupila, qui est attesté; des étrangetés inexpliquées: *notare, *auccidere.

Du grec *κέρασος* on avait en latin cérasu et *céresu, la pénultième à l'atone variant comme dans álecer álacer; d'où deux dérivés: *ceraseu qui ne se retrouve que dans l'italien du Sud et en sarde, et *cereseu qui était la forme commune.

Le classique ecclēsia était devenu exceptionnellement en latin vulgaire à partir du Ve siècle *ecclęsia;* cela est attesté par les formes romanes et l'emploi que font du mot les poètes chrétiens. Peut-être ce mot qui est liturgique fut-il déformé en passant au peuple.

Enfin, le latin vulgaire de Gaule disait encore *iectare qui est peut-être eiectare; *uocitu, dérivé de uocuu, qu'on trouve à côté de uacuu; *ųSTIU pour ostiu; *seperat (d'où *seperare) dont l'*e* pénultième s'explique comme celui d'álecre et de *céresu.

5. Après les voyelles examinons les diphtongues. Deux d'entre elles, ae et oe, s'étaient déjà monophtonguées dans la période latine; la première en ę et tombait ainsi avec le classique *ĕ*, la seconde en ẹ et épousait par conséquent les destinées de *ē* et *ĭ*. Dans le premier siècle de l'ère chré-

tienne, ces diphtongues existaient encore, mais elles s'étaient monophtonguées avant l'assibilation du c devant e, comme le montre le traitement de caelu. Quelques mots, dans cette vocalisation, offrent des irrégularités qu'il n'est pas toujours possible d'expliquer. Pręda (*proie*, esp. *prea*) doit sans doute en Gaule et en Espagne sa voyelle a pręsa, les deux mots étant presque synonymes. Saepe, praestu, blaesu, aestimat étaient en Gaule sępe, pręstu, etc. : a. fr. *seif, pręst, bleis, ęsme*. L'italien a correctement *pręda, siepe, pręsto*. Ici des différenciations se sont implantées déjà dès le latin vulgaire dans les provinces. Pour le fr. *cive*, qui indique cępa, il doit être tiré de cēpa qui existe en latin classique à côté de caepa, et quant à coena, foemina, ce sont de mauvaises graphies pour lesquelles les bons manuscrits ne connaissent que cena, femina.

La diphtongue au ne subit pas d'altération en Gaule dans la période du latin vulgaire. Remarquons seulement que le latin littéraire la possède dans quelques mots tels que cauda, fauces, pour lesquels le latin parlé a toujours connu cōda, fōces : cela est prouvé par la philologie indo-germanique (lithuanien *kůdas*) et par le sort de ces vǫcables dans les langues romanes. La diphtongue au se présente en latin vulgaire dans *auca, *aucellu, *austrucia, qui proviennent normalement de auica, *auicellu, auis-struthio par la syncope de la voyelle contrefinale. C'est aussi par un effet de cette loi de syncope que j'aimerais expliquer les vulgaires *agustu, *aguriu, *ascultare. Dans *áunclu (oncle), il y a fusion des deux *u* en un seul : aúnclu, puis recul de l'accent sur *a*, la diphtongue *aú* étant inconnue, tandis qu'*áu* était familier. Dans *auiolu et *caueola devenus *aujolu *gaujola, il peut y avoir eu syncope de la contrefinale comme dans *agustu, ou bien comme dans laquju (§ 7) la nécessité de faciliter, par la perte du *w*, une prononciation aussi difficile qu'awjolu : fr. *aïeul, geôle.*

Correspondant au grec sagma, on a en Gaule en latin vulgaire *sauma. Enfin, on trouve encore la diphtongue au dans *paraula et *gauta, que j'expliquerai ainsi : au premier siècle, *b* intervocal est devenu *w* dans ces mots et l'on eut parauola, gauata, lequel existe même à côté de gabata, puis se produisit la syncope de la pénultième, qui n'eut lieu dans ces mots que tardivement, alors que tabula était déjà devenu tabla : l'un est emprunté et l'autre offrait une résistance spéciale en raison de son *a* pénultième.

6. Dans les proparoxytons, la pénultième atone avait été syncopée en latin dès les premiers siècles de l'Empire, notamment dans les mots où elle se trouvait entre les consonnes *l-p*, *l-d*, *l-t*, *l-m*, *r-d*, *r-m*, *s-t*, tels que colaphu, ualide, calidu, calamu, uiride, laridu, eremu, positu. Les inscriptions et la poésie fournissent, même déjà à l'époque classique, un grand nombre d'exemples du phénomène : *ualde*, *lardu*, *lamna*, *saeclu*, *gubernaclu*, etc. Des grammairiens blâment ces formes qui étaient celles de la langue vulgaire ; l'*Appendix Probi*, par exemple, prescrit de dire : *speculum non speclum*, *masculus non masclus*, *articulus non articlus*, *oculus non oclus*, *angulus non anglus*, *graculi non gracli*, *tabula non tabla*, *stabulum non stablum*, *tribula non tribla*, *calida non calda*, *frigida non frigda*, *uiridis non uirdis*, etc. Dans *lamna*, *domnu* et les mots en *p-l*, *b-l*, *c-l*, *g-l* ou bien ceux en général où *l* est le second élément de la combinaison consonantique (comme *copla*, *moble*, *tabla*, *macla*, *ungla*, *merlu*)[1], il se peut même que la syncope soit beaucoup plus

[1] M. G. Paris dit à propos de ces derniers, *Mots d'emprunt*, p. 20 : « Une place à part doit être faite aux mots où la pénultième est *-ŭl-*. On sait qu'en latin, dans les terminaisons *-ŭlus*, *-ŭla*, *-ŭlum*, l'*ŭ* est tantôt originaire, tantôt parasite et que la prononciation du même mot varie souvent chez le même auteur. En général, les suffixes en *-bŭl-*, *-pŭl-*, *-gŭl-*, *-cŭl-* avaient perdu leur *ŭ*, s'ils en avaient un, dès l'époque proprement latine, et n'ont passé en roman qu'à l'état de *-bl-*, *-pl-*, *-gl--*, *cl-*. Ce n'est cependant pas toujours le cas. M. Ascoli a montré, dans un article qui a jeté une lumière

ancienne que l'époque impériale ; Plaute a déjà *domnus*. Une voyelle cependant a résisté en latin, à la pénultième atone, à la loi de syncope, c'est *a* qui persiste en français sous la forme d'*e* féminin: cannabe *chaneve*, raphanu *ravene*, orphanu *orfene*, Stephanu, *Estievene*, passare *passere*, Isara *Eisere*, adiace(n)s *aiese*, anate *anede*, lampada *lampede*, platanu *pladene*, Rhodanu *Rodene*, ficatu *feiede*, secale **seiele seile*, * Seqana * *Seiene Seine*. Il est arrivé pourtant exceptionnellement dans quelques mots qu'*a* a été syncopé: ainsi dans colpu et calmu déjà cités à propos de la loi, dans le mot familier gabta et gauta (*jatte* et *joue*), dans le mot gaulois *cassanu (a. fr. *chasne*), dans adiace(n)s (*aise*, à côté de *aiese*), dans le francique masar (a. fr. *masdre*), etc.

La question de la syncope de la pénultième sera étudiée de nouveau dans le consonantisme, à propos de la sonorisation des consonnes sourdes intervocales, avec laquelle elle se trouve dans un rapport très étroit[1].

7. Occupons-nous maintenant des divers moyens qu'a employés le latin vulgaire pour éliminer les hiatus.

Il y a d'abord le cas où les deux voyelles sont identiques; le latin parlé les fond en une seule. Déjà le classique a prendere à côté de prehendere à partir de Plaute, nil à côté de nihil, cum à côté de quum. En vulgaire, on trouve la contraction de *oo* en *ọ* dans cọrte, cọperire, cọperculu, cọpertoriu (devenus * cọperire, etc.). Celle de *ii* en *ị* présente des exemples en nombre infini : ainsi -ari était de règle pour -arii et survit en vieux toscan et en roumain, -aris l'était pour -ariis; on disait *aguri

toute nouvelle sur beaucoup de faits jusque-là obscurs, que le même mot avait souvent dans le latin parlé, sans doute d'après les milieux sociaux différents où il était usité, une forme en *-bl-*, etc., et une forme en *-bŭl-*, etc. De là vient que certains mots ne peuvent s'expliquer en roman que par la forme avec *ŭ*, que l'on serait, *a priori*, porté à regarder comme inconnue au latin vulgaire. »

[1] C'est là aussi que sera étudiée la syncope de la voyelle contrefinale.

pour *agurii (d'où un sing. *aguru, a. fr. *eür*), fili, mi au lieu de mihi, Mercuri, dans l'expression Mercuri die, où l'accent put alors reculer d'une syllabe (*mercredi*). Voici les exemples réunis par Staaf dans sa thèse *Le suffixe -arius* (p. 7), à propos de -ari, -aris; plusieurs proviennent d'auteurs classiques : au génitif, *fili*, *imperi*, *congiari*, *tabulari*, *aerari*, *kapitulari*, *exequiari*, *Vari*, *vivari;* au nom. pluriel, *librarei*, *Crustumeri*, *contrari*, *duplari*, *lynteari*, *plosteari* (plaustearius), *rorari*, *scaphari;* aux datif et ablatif pluriels, *Ianuaris*, *denaris*, *ferraris*, *Januaris*, *mercennaris*. « Ces formes, dit-il, à côté desquelles on trouve à toute époque les formes régulières, nous représentent probablement la prononciation vulgaire des cas en question. » Elles sont, dit-il encore, selon Stolz et d'autres, du moins pour le génitif, antérieures à celles en *ii*, qui seraient dues à l'analogie. En effet, l'italien nous présente tout à fait le même phénomène dans les analogiques *-aro -ai*. Sur les murs de Pompéi, qui, comme on sait, fut engloutie en pleine période électorale, on a trouvé les inscriptions *Pomari*, *facite*.... *Lignari*, *facite*.... *Unguentari*, *facite* (unissez-vous)[1]. C'est également dans une fusion des deux *u* que je vois le meilleur moyen d'expliquer les vulgaires mortu, cardu, antiqu, coqu, equ, riu < riuu, -iu < -iuu[2] et dans une fusion de *oo* le moyen d'expliquer do < dǫo[3], et dodeci < dǫodeci. Ces formes sont enregistrées dans les inscriptions et chez les grammairiens ; l'*Appendix Probi* donne : *avus non aus*, *flavus non flaus*, *rivus non rius*, *equs non ecus*, *coqus non cocus*, *coqui non coci* (Ulmann, *Rom. Forsch.*, VII, p. 201). En

[1] Bréal, *Essai de sémantique*, p. 123.

[2] Clauu échappe à cette loi : c'est qu'ici, je crois, les formes du pluriel ont été déterminantes. Dans uiduu, qui fait aussi exception (a. fr. *vef*), c'est le *u* de l'initiale qui doit être cause que l'*u* en hiatus s'est maintenu : widwu, widwa; il exerçait sur lui une attraction.

[3] Dans le Glossaire de Reichenau, 694, *domilia passum;* plus tard *doi*, qui existe à côté de *dui*.

conséquence les possessifs vulgaires tus tum, sus sum, tos, sos s'expliqueront par une contraction de *uu* et de *ǫo*. Ces formes sont très anciennes et antérieures à l'amuissement d'*m* finale, puisqu'il ne se produit pas dans tum, sum. C'est comme des dérivations du masculin qu'il faut considérer les féminins ta tas, sa sas[1] et comme une création analogique aux deux autres personnes que s'explique le possessif de la première personne mus mum mos ma mas. — Rien n'est plus naturel et plus normal que ces fusions de deux voyelles identiques en une seule que présente le latin vulgaire; l'ancien français offre aussi un grand nombre d'exemples de ce phénomène (ainsi *goorde* devenant *gorde*) et il n'est pas inconnu au français moderne, comme le montrent les prononciations vulgaires *alcǫl* et *alcǫl*, *zǫlogie*, *zǫtechnie*.

C'est par un autre procédé que dans les mots où l'hiatus est formé par un *u* atone devant voyelle le latin vulgaire le fait disparaître; à moins que la consonne précédente ne soit *q*, il laisse simplement tomber l'*u*: febrariu, battalia, uictalia, manaria, *inprumutare, saltariu (a. fr. *sautier*, garde-forestier), quattor[2]. Quelques exceptions toutefois sont à signaler pour le cas où la consonne qui précède l'hiatus est *n*; dans ces conditions, le latin vulgaire de la Gaule du Nord a le plus souvent conservé l'*u* et il a supprimé l'hiatus en faisant d'*u* une semi-consonne: il dit ianwariu[3], annwale, *manwata (a. fr. *manvée*, poignée). Cela s'expliquerait bien en admettant déjà à cette très haute époque une nasalisation *iãuariu*, à cause de laquelle le *u* ne se trouve plus après consonne, mais est intervocal, condition différente qui aurait

[1] Tam et sam n'existent pas (on aurait en a. fr. *tain*, *sain*), parce que, quand ta sa sont créés, l'*m* finale est tombée: de tus se tire ta et, comme féminin en *a*, il sert pour le nominatif et pour l'accusatif.

[2] Ce dernier pourrait aussi s'expliquer par quattǫor avec contraction.

[3] *ienuariu n'est pas admissible dans la Gaule du Nord: wall., pic. *jãvier*, non *jẽvier*; du reste en prov. *januier*.

amené un sort différent; seulement parler de nasalisation à l'époque gallo-romaine est évidemment très téméraire. Une mention spéciale est due ici aux vulgaires báttere, cósere, provenant de battŭere, consŭere : ils se tirent des formes accentuées sur l'initiale, comme báttuo, cósuo, lesquelles en vertu de la règle deviennent bátto, etc., et déterminent báttere, etc. Il reste encore à expliquer quelques cas où le groupe *qu*, qui se maintient tel quel en latin vulgaire[1], a donné exceptionnellement *q*. Qinque, *qinquanta, qisque sont, comme on sait, les produits d'une dissimilation. Coqina et coqere, outre qu'ils étaient exposés à une tendance assimilante, étaient soumis à l'action de coqu. Qerqedula doit être le résultat d'une dissimilation, qerquedula ou querqedula, suivie peu après d'une assimilation. Laqueu, arrivé à l'étape laquju, était, comme *plǫuja ou *gaujola, d'une prononciation très difficile et il la facilita par la perte de l'*u*: laqju[2]. *Qritare est peut-être bien le résultat d'un effort vers l'onomatopée (comme *crotulare < *corrotulare): quirítat, par une emphase exagérée donnée à l'*r* dans une recherche d'imitation, devient *quirrrítat*, où l'importance accordée à *r* cause la chute des éléments vocaliques précédents, d'abord de l'un (*qirrrítat*, ou *qurrrítat*), puis de l'autre; comp. des prononciations emphatiques semblables en français : *hurrrler*, *grrrogner* et aussi *crrrier;* l'emphatique *qrrritare* dans les conditions ordinaires était ramené naturellement à *qritare*. Relevons, en terminant, les exemples de l'*Appendix Probi* qui montrent la chute de *u* devant voyelle : *Februarius non Febrarius*, *coquens non cocens*, *exequiae non execiae*. (Ulmann, *Rom. Forsch.*, VII, p. 201.)

Le latin vulgaire a employé un autre moyen de supprimer l'hiatus, quand celui-ci était formé d'un *i* ou d'un *e* atone et

[1] Il était devenu *qw* très tôt.

[2] Même explication pour torqjo < torqueo, d'où tórqere.

d'une autre voyelle tonique ou atone. De bonne heure il a fait perdre à l'*i* ou l'*e* sa valeur syllabique et même sa nature de voyelle, en le consonantifiant, en en faisant *j*. Souvent même, ce *j* cessa d'être un phénomène distinct et se fondit avec la consonne précédente pour produire un son nouveau : ainsi, après *l*, *n*, *t*, *c*; nous avons déjà vu que c'est là la raison qui empêcha muliére de devenir mulére conformément à la loi. L'époque de la iotacisation de *e*, *i* est ancienne, mais variable avec la consonne qui précédait : elle est plus ancienne, par exemple, après *l* qu'après *r*, comme le montrent les traitements de muliere et de pariete. Les inscriptions offrent un grand nombre de mots en *-eus* écrits par *i*, et inversement de mots en *-ius* écrits par *e*. L'*Appendix Probi* blâme *baltius*, *brattia*, *cavia*, *cochlia*, *lancia*, *solia*, etc., et d'autre part *aleum*, *doleum*, *osteum*, *lileum*, etc., qui étaient des fautes d'orthographe qu'on faisait parce que *iu ia* et *eu ea* s'étaient confondus en devenant *ju*, *ja*. Quelques *e* pourtant, au lieu de se consonantifier, avaient été élidés en latin vulgaire : tels sont ceux de de-unde, de-usque (a. fr. *dusque*, à côté de *jusque*), de-istu (*dist* des Serments), de-illu, de-ex (fr. *dès*), ad-de-ex (a. fr. *ades*), de-auratu, de-albare, ante-annu, capreolu.

8. Il nous reste à dire un mot de la prosthèse de *ę* devant l'*s* impure. Le latin vulgaire répugnait à la prononciation de *s* devant consonne au commencement d'un mot dite *s* impure, prononciation qui est d'ailleurs difficile : de nos jours le populaire ne dit pas *statue*, *station*, *squelette*, mais *éstatue*, *éstation*, *ésquélette*. Le latin vulgaire dans les mêmes conditions avait fait la même prosthèse et les groupes initiaux *sp*, *st*, *sc*, *sm*, *sn* étaient ainsi devenus *ęsp*, *ęst*, *ęsc*, *ęsm*, *ęsn*. Les plus anciens exemples qu'on a du phénomène se trouvent dans les inscriptions et remontent au IIe siècle de notre ère, mais il se peut qu'il soit encore plus ancien ; cet *ę* se trouve écrit conformément à l'orthographe du temps tantôt par *e*,

tantôt par *i*, et dans ses destinées ultérieures il rencontre l'*ę* d'istrumentu ou d'Hispania; en toscan il a donné *i* conformément à une loi phonétique. Le latin vulgaire ne le préposait pas, et c'est encore le cas pour l'italien actuel, si le mot précédent se terminait par une voyelle, parce qu'alors la difficulté de prononciation n'existait pas; la chose est prouvée par l'état du plus ancien français qui dit *une spede* Eulalie, *la spouse* Alexis 21 *b*, mais *ad espos* ib. 14 *a*.

ERRATA

§ 2, au commencement, supprimer: « en gardant le même timbre, en restant pour la *qualité* identiques à elles-mêmes ».

§ 4. La dissimilation en *uecinu rentre dans une règle: *i — í* > *e — í* (*devin*, *fenir*, *il devise*).

§ 5. Comme parauola, gauata s'expliquera un faurica à dater du 1er siècle. — *Agustu et congénères sont des dissimilations de *au — ú*.

CHAPITRE II

Les voyelles dans le français prélittéraire.

9. Voyons d'abord la diphtongaison des voyelles fermées. « Dans la France du Nord, dit M. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, I, § 72, le plus ancien monument, les Serments de Strasbourg, offre *i*: *savir, mi, quid, podir, dift* à côté de *dreit*. Ce n'est pas à un *ị* véritable qu'on a affaire dans ce texte, mais à une transcription inexacte de *ẹ* ou *ẹi*, qui se rencontre fréquemment aussi dans les chartes mérovingiennes. Pour les trois sons *ę*, *ẹ* ou *ẹi*, *ị*, on ne disposait que de deux signes : *e* et *i*, l'un représentant avant tout *ị*, l'autre *ę*. Pour transcrire le son *ẹ* en suivant l'orthographe étymologique, *e* et *i* restèrent en usage. Si l'on voulait n'employer qu'un seul signe pour le son *ẹ*, *i* s'en rapprochait au moins autant sinon plus, puisque *ẹ* est moins éloigné de *ị* que de *ę*. *Dreit* est une forme curieuse. Cette graphie divergente ne traduit pas une différence fondamentale, mais *i* remplace la spirante palatale et *ẹ* est représenté par *e* pour éviter la contraction avec l'*i* suivant ; on a là un cas de dissimilation orthographique. Donc il ne faut pas regarder *savir dreit* comme équivalant à *saveir dreit,* mais comme équivalant à *savẹr drẹχt* ou *saveir dreiχt.* » Aux exemples invoqués par M. Meyer-Lübke on pourrait peut-être ajouter *tanit,* s'il représente *teneit* (*a* = *ə*), et *sit* que je ne crois pas un lati-

nisme. La transcription de *ǫ* par les Serments offre un parallélisme complet à celle de *ę*: *amur, dunat, suo*, transcription qui est aussi celle des chartes mérovingiennes. L'Eulalie est le premier texte qui atteste graphiquement la diphtongaison des voyelles fermées : *concreidre, sostendreiet, bellezour* (peut-être aussi *souue* et *soure*). Je ne crois pas qu'à l'époque des Serments ces diphtongues étaient pleinement formées. L'orthographe de ce vénérable monument est généralement logique et conforme à ce qu'on peut attendre en ce temps ; elle met en œuvre les données qui lui viennent de l'orthographe latine sans latinisation pédantesque des formes vulgaires, ainsi la loi de la chute des voyelles finales s'y observe très bien (*in damno* est une locution latine). Or les Serments notent plusieurs diphtongues descendantes finissant par *i* : pour ne pas parler de *dreit, plaid, pois* (2 fois), pour lesquels M. Meyer-Lübke attribue encore, comme on l'a vu, une valeur consonantique à l'*i*, je citerai seulement *saluarai, prindrai* et *cui*, dans lesquels il ne saurait en être de même. On ne voit pas dès lors pourquoi on ne trouverait pas également la diphtongue *ei*, qui est aussi décroissante et finit en *i*, représentée par *ei*, pourquoi on n'aurait pas *saueir, podeir*, etc. Je crois qu'on en était tout au plus, en 842, à la première phase de la dipthongaison, à un simple dédoublement des voyelles : *ęę* et *ǫǫ*, qui s'était produit sous l'influence de la longueur donnée à la voyelle, et dans lequel l'accent était sur le premier élément; avant l'Eulalie seulement, intervient une dissimilation en *ęi*, *ǫu*. Un très fort argument contre un commmencement même de diphtongaison au temps des Serments est qu'ils écrivent toujours l'*ę* de l'époque précisément par *i : dist, in* (5 fois), *cist* (2 fois), *prindrai, int* (2 fois). Peut-être les deux *ę* et les deux *ǫ* ne différaient-ils alors que par la quantité. Le romaniste qui s'est occupé le dernier de la question adopte une opinion moyenne, une phase $ę^{i}$ $ǫ^{u}$ à l'époque des Serments : « ...it must be accepted that the diphtongs *ei* < *ę* and *ou* < *ǫ*

are late and that the vowels had only reached the stages $ę^i$ and $ǫ^u$ in the ninth century. » (Matzke, *Public. of the Modern Language Assoc. of Amer.*, XIII, 13). M. Nyrop, dans sa *Grammaire*, I, § 183, veut n'admettre la diphtongaison de *ǫ* que fort tard, au XII[e] siècle: on sait qu'avant cette époque un grand nombre de textes, surtout normands, ne distinguent pas à l'assonance le produit de *ǫ* libre et celui de *ǫ* entravé (lequel n'a jamais été diphtongue, mais a été *ǫ*, puis *u*) et les représentent tous les deux par *o* ou par *u*. Mais on ne peut pas admettre qu'ils aient jamais été absolument identiques, sans quoi ils eussent eu des destinées identiques et subi tous deux la diphtongaison. On peut supposer que dans ces textes le produit de *ǫ* libre est noté d'une façon imparfaite et qu'il était $ǫ^u$, au moins $ǫ^o$: souvent des diphtongues décroissantes assonent avec la voyelle qui forme leur élément principal; ainsi *deu* : *amer ; ai* : *ę* dans le *Roland*, ce qui indique pour la diphtongue une étape *ęi ; ui : u*.

10. Il faut dire ici un mot de l'*ę* que l'existence d'un *į* final dans le mot mettait dans une situation spéciale : on sait qu'en français l'*ę*, en ce cas, s'est élevé à *i* par inflexion : *il, vingt, fis, quis*. Le phénomène est évidemment antérieur à la chute des voyelles finales; or celle-ci, voyez § 18, doit dater du VI[e] siècle. L'inflexion * *įllį* date donc déjà peut-être de la période du latin vulgaire; les Serments en ont deux exemples: *il, iu*.

11. Examinons le sort des voyelles ouvertes latines en français prélittéraire. On sait que la plupart des romanistes font remonter la diphtongaison en *ie*, et par conséquent celle en *uo*, qui lui fait rigoureusement pendant, à une très haute époque; ainsi M. Meyer-Lübke (*Grammaire*, I, § 639), se basant sur des mots tels que *giens* < genus, dit que *ie* est antérieur à la chute des voyelles finales ; M. Nyrop (*Grammaire*, I, § 166) le place au plus tard dans le VII[e] siècle : « un des plus anciens exemples, *dieci* (Tardif, *Monuments historiques*, 19, 38), est de l'an 670 ou 671 »; Darmesteter

(*Cours de gramm. histor.* I[4], p. 99) admet les deux diphtongaisons *ię* et *uǫ* « dès avant le VII[e] siècle » ; M. Matzke (*Public. of the Mod. Language Assoc.*, XIII, 13) les assigne au VI[e] siècle. Pour ma part, cependant, je me permettrai de trouver étonnant que les Serments ne les notent pas. Pour *ę*, ils fournissent les exemples *meon* (3 fois, fr. *mien*), *ludher* (a. fr. *Lohier*), *meos, sendra* < sĕnior (qui, s'il avait vécu, aurait été *siendre*, cp. *mieldre* < melior), et *er* (a fr. *ier*). Pour *ǫ*, on a *poblo* (a. fr. *pueble*), *om* (a. fr. *uem*), *uol* (a. fr. *vuel*); je ne parle pas de *pois*, qu'on ne peut invoquer, parce qu'il existe aussi en a. fr. une forme *pois*, où *ǫ* a été traité comme entravé, à côté de *puis*. Or, le transcripteur des Serments donne le plus souvent à *e* et *o* la valeur de *ę* et *ǫ* : *saluament, sagrament, cosa, contra*[1]. Il se peut donc que dans la langue des Serments il n'y ait encore entre *ę ǫ* libres et *ę ǫ* entravés qu'une simple différence de *quantité*, ou bien encore qu'on n'en soit qu'au dédoublement *ęę ǫǫ* avec l'accent sur le premier ou sur le second élément (la question de l'accentuation primitive est ici très controversée). En tout cas, je regarde comme impossible de donner à l'*e* et à l'*o* libres des Serments la valeur *ie, uo*. Ces résultats se trouvent confirmés par le Glossaire de Reichenau, qui contient des mots absolument vulgaires, dont le glossateur ignore même parfois l'étymologie, sans la diphtongaison: *fem*' 399, *sorcerus* 1094. Un glossaire de Paris, qui est du VIII[e] ou du IX[e] siècle et qui appartient au domaine français (il a *suia* suie 16), dit expressément : Cartallum est uas quod nos uocamus *paner* 14 (Fœrster et Koschwitz, *Uebungsbuch*, I). Dans les formes de noms de lieux en -ariu, -aria relevées par Staaff (*Le suffixe -arius*, p. 123 ss.), on n'en trouve une diphtonguée, *Rosieres* (Meuse), qu'en 890, c'est-à-dire à la date de la composition de l'Eulalie à peu près; les plus anciennes sont en *e*: *Glan-*

[1] Pourtant *dreit, son* (2 fois), *lo, non* à côté de *nun*. Dans d'autres cas, comme *podir, o, io*, la qualité de l'*o* est douteuse à cette époque.

deria (Moselle) 587, *Valere, Valeris* (Aube) 877. Je crois donc qu'il y a de solides raisons pour n'admettre pas, à l'époque des Serments, une étape plus avancée que *ę̨ę̨, ǫǫ*. L'étape intermédiaire *ęę, ǫǫ*, obtenue par l'effet d'une action dissimilante, se placerait dans l'intervalle compris entre la date des Serments et celle de l'Eulalie, qui a partout *ie, uo*. Le *dieci* de 670 ou 671, mentionné par M. Nyrop, mérite pourtant qu'on s'y arrête. L'obligeance de M. Nyrop et de son collègue de l'université de Copenhague, M. Thomsen, m'a fait savoir que ce *dieci* provient d'un document *original*, daté du 10 mars 670 ou 671 et portant comme suscription : [Datum] Morlacas vico publico, quod fecit minsis Marsius dies dieci, anno XVI regni domni nostri Chlothachariæ gloriosi regis. Sans vouloir bénéficier de l'hypothèse d'une mauvaise lecture par Tardif (le ms. pourrait avoir *deici* avec un *i* dégagé par le *c*), je ferai remarquer que *dieci* peut être une faute du scribe, qui pensait encore à *dies*, qu'il venait de transcrire.

Que l'on admette, à l'époque des Serments, un *ę* et un *ǫ* particulièrement longs ou une réfraction des voyelles en *ęę* et *ǫǫ*, il faut déterminer quand l'allongement ou la réfraction aurait pu au plus tôt prendre naissance. On peut établir un *terminus a quo* en se servant de mots demi-savants entrés dans la langue à l'époque mérovingienne : *matire* et *liepre*. *Matire*, qui remonte à une étape *matieire* avec la diphtongaison *ie*, n'a pu être adopté qu'après la sonorisation des consonnes sourdes intervocales, laquelle s'effectue au VI[e] siècle (voir le consonantisme), sans quoi son *t* serait devenu *d, ḍ*, puis serait tombé ; *matire* ne date donc que de la fin du VI[e] siècle et par conséquent aussi l'allongement ou la réfraction de *ę*. De même *liepre*, lèpre, qui n'a pas sonorisé son *p* en *b*, mais a la diphtongue, reporte à la même époque[1].

Il faut faire remarquer maintenant que des mots comme

[1] « Cette forme (*liepre*) semble prouver que la réduction du *p* à *b* est antérieure à la diphtongaison de l'*ĕ* », dit M. G. Paris, *Mots d'emprunt*, p. 24, n. 4.

piege, miege, siege, ieble, tiede, assiette, friente, fiente, antienne, fiert(r)e, müete, mueble, etc., ne prouvent pas que les diphtongues *ie, uo* étaient atteintes avant la syncope de la voyelle pénultième, mais prouvent seulement que les diphtongues existaient « virtuellement » ou « en puissance » dans ces mots avant la syncope sous forme de *ẹ ǫ* très allongés ou dédoublés. Même observation pour des traitements tels que *giens, fiens.* De ces proparoxytons latins, du reste, plusieurs ont pu se reformer analogiquement (**fem'ta* sur **fęmus, frem'ta* sur *fremere, assed'ta* sur *assedet, mov'ta* sur *movet*[1]); d'autres ne sont pas populaires (*fiert(r)e,* peut-être *ieble* cf. p. 17 note).

Je ne discuterai pas ici la question fort délicate de savoir si *ie, uo* furent primitivement ascendants ou descendants. L'opinion la plus répandue maintenant est qu'ils étaient au commencement descendants. En tout cas, cela doit être admis pour certaines régions, comme la Wallonie, la Lorraine partiellement, qui présentent de nos jours les étapes *ī* et *ū* ou *ü.* Si les diphtongues *ie, uo* avaient été dans ces pays ascendantes dès l'origine, elles y auraient passé presque immédiatement à *ję wǫ,* d'où n'auraient jamais pu sortir les traitements modernes *ī, ū ü.*

12. L'*a* tonique libre, dans les Serments, est écrit *a* : *χρ̃ian, fradre, fradra, saluar, returnar.* Dans l'Eulalie, il est devenu partout *e,* après palatale *ie.* C'est donc dans l'intervalle de temps compris entre les dates de ces deux textes que *a* tonique a parfait l'évolution qui l'a amené à *ẹ.* L'étape intermédiaire est évidemment *ä,* qui devait même déjà être atteinte au temps des Serments, d'après ce qu'on croit communément. L'avis général des romanistes est qu'ici il n'y a pas eu de diphtongaison, mais seulement, comme dans *ụ* qui devient *ü,* une transformation lente dans le son de la voyelle. N'est-il réellement pas possible ici d'admettre la diphtongai-

[1] Comme *niece* sur *nies,* et, d'après moi, *tierz* sur *premier.*

son? Je crois que par elle on pourrait expliquer bon nombre de phénomènes, qui sont restés obscurs ou sont étranges.

Je suppose pour cette voyelle, comme pour les quatre qui ont été examinées, un allongement *ā* qui amène un dédoublement, une réfraction en *aa*, puis le passage à *ää*. Rien n'empêche d'admettre que cette étape *ää* est celle de la langue des Serments dans *fradre*, etc. Toutefois, à l'étape *aa*, l'influence d'une nasale suivante ou aussi d'une palatale aurait empêché l'évolution du premier élément vocalique et l'aurait immobilisé à *a*, ce qui fait qu'on aurait eu manu > **maan*, puis **maän* quand *aa* en conditions normales passa à *ää*, enfin *maen* (cf. le *maent* < manet de l'Eulalie), d'où *máin*. La langue des Serments en aurait été à l'étape **maän*, si elle était à l'étape *fräädre*, mais ils ne renferment pas d'exemple pour ce cas spécial. De même devant une palatale on aurait eu, par exemple, maiu > **maai*, puis ici *mái* par réduction de la triphtongue laissant tomber son élémentmédial conformément à la loi des triphtongues en français. L'étape *ái* serait atteinte dans les Serments: *saluarai, prindrai* <*saluar-ajo, *prender-ajo. Quelques siècles plus tard la diphtongue *ái* s'achemine vers *ęi*, l'*Alexis* la fait encore assoner en *a*. Comme *a* libre devant yod a dû évoluer factu, car là aussi l'*a* est libre, comparez les traitements de lectu et nocte[1].

Ailleurs que devant nasale et palatale, on aurait eu, succédant à *ää*, l'étape *ęę*, et par conséquent après une palatale, dans les mots comme caru mand(u)gare, **tšęęr* **mandžęęr*, et ensuite par l'action de la palatale précédente **tšęęr mandžęęr*, enfin *tšier mandžier* (*chier*, *mangier*). Dans le cas doublement particulier, où la voyelle était précédée de palatale et suivie de nasale, c'était l'influence de la palatale qui

[1] Dans les Serments *plaid*. M. G. Paris (6e éd. des *Extr. de la Chanson de Roland*, p. XXXV) regarde comme libres les voyelles qui précèdent les groupes dont la première consonne est *c*, *g*, sauf *cc* et *gg*.

l'emportait et l'on avait **cane** > * *tšään*, * *tšęęn*, * *tšęęn*, *tšien* (*chien*). Et dans les Serments, si *fradre* en était à *fräädre*, *χp̄ian* se prononçait *crestiään* (plus tard *crestiien*). L'évolution parfaite est atteinte à l'époque de l'Eulalie, qui a *Maximiien* et *pagiens*, c'est-à-dire *paiiens*. On sait que *chier* et *chien* assonent dans les anciens textes avec *piet*, ce qui plaide en faveur d'une étape immédiatement antérieure commune, donc * *tšęęr* * *tšęęn* comme * *pęęt*. Dans le cas général de pal. + *a* rentre naturellement le cas spécial de pal. + *a* + pal. et **cacat** est traité comme **caru**, avec cette différence que la triphtongue qui se dégage ici est diphtonguée conformément à la loi, et en fin de compte, comme ses deux éléments constitutifs sont identiques, monophtonguée : on a donc **cacat** > * *tšääiət*, * *tšęęiət*, * *tšęęiət*, *tšieiət*, *tšiiət*, *tšiət* (*chiet*). Les Serments ne contiennent pas d'exemple du cas, je suppose qu'on aurait * *tšäär* écrit *car*; l'Eulalie a atteint l'étape *chier*.

Dans les conditions habituelles, je veux dire soustraite à toute influence de palatale ou de nasale, la diphtongue prélittéraire *ęę* < *a* tonique, que j'admets, se serait, avant l'époque de l'Eulalie, monophtonguée en *ę*, j'entends en un *ę* très long, ce qui fait qu'il peut assoner au XI[e] siècle avec des mots comme *Deu*, *Ebreu*, et ne peut assoner avec *teste*, *feste*, etc. Dans la suite cet *ę* se ferma. Cette diphtongue prélittéraire *ęę* ne se serait pas toutefois monophtonguée dans tous les dialectes indistinctement : elle subsisterait sous une forme un peu modifiée, sous la forme *ei*, dans les dialectes de l'Est, notamment en wallon et en lorrain, dont les anciens textes écrivent par *ei* le produit de l'*a* tonique en conditions normales.

Il faut mentionner qu'il y a quelques années un jeune romaniste allemand, dans une dissertation de doctorat, a voulu, à cause d'un *agnetus* de la chronique de Frédégaire, placer le changement de *a* tonique en *e* dans le VII[e] siècle :

« Es ist ein Fall, der darauf hinweist, dass schon im 7. Jahrhundert der a-Laut sich nicht mehr ganz gehalten hat. » (Haag, *Rom. Forsch.*, X, 840). Mais il faisait erreur. Un historien a fait observer : « Haag sieht « prim*e*tus » für eine verdorbene Form von « prim*a*tus » an [1]. Das ist dem Sinn nach unmöglich. Ebenso darf man « agn*e*tus » unserer Chronik nicht für verdorbenes « agn*a*tus » ansehen, es steht für « agn*i*tus. » (Schnürer, *Die Verfasser der sogenannten Fredegar-Chronik*, p. 264.)

13. On aura déjà déduit de ce qui précède que l'existence des triphtongues du français prélittéraire, qui n'a dû être du reste qu'éphémère, doit se placer, selon moi, après la date des Serments, car les triphtongues ont suivi l'évolution de la diphtongue qu'elles renferment et lectu directu cacat nocte cruce, par exemple, n'ont donné *lieit dreiit *tšeeiət nuoit crouiz* que lorsque pede sapere amare boue amore donnaient *piet saveir * ameer buof amour*. Or, d'après moi, ces diphtongaisons ne sont pas atteintes dans la langue des Serments. Tout au plus y avait-on *lęęit dręęit tšääiət nǫǫit crǫǫiz*, si l'on y avait *ludhęęr savęęr crestiään pǫǫblo amǫǫr* [2]. L'Eulalie possède toutes les diphtongues dans leur complet développement [3] et par conséquent aussi les triphtongues qui s'y étaient déjà sans doute débarrassées de leur élément médial. Malheureusement c'est un texte de provenance dialectale qui a précisément pour caractère de ne pas posséder la diphtongaison de la voyelle devant *i* ou *u* : *raneiet*, *lei*, *coist*, *seule*, *fou* ; l'*i* ou l'*u* formant diphtongue avec la voyelle aura empêché sa diphtongaison ou bien il y aura eu retour à la diphtongaison déjà aux étapes *ęęi*, etc.

Mais *mercit* d'Eulalie, objectera-t-on, est un exemple de

[1] M. Haag ne tablait pas positivement sur *primetus*.

[2] Toutefois, si l'on y admet déjà *fräädre crestiään*, il y faut admettre une réduction *ai* < * *aai* dans *saluarai*, *prindrai*, *plaid*.

[3] A l'exception de *ai* dans le cas spécial de *a* devant nasale : *maent*.

triphtongue réduite. Les grammaires enseignent, il est vrai, que *mercit* a eu la triphtongue *iei* et a passé par l'étape **mercieit*: Meyer-Lübke, I, § 105, dit « *ei* après les palatales passe à *i* par l'intermédiaire de *iei* »; Schwan et Behrens, 4e éd., § 39: « nach gewöhnlicher Annahme hat sich hier nach dem Palatal ein *j* entwickelt, das mit *ei* aus betontem freien ẹ über *jei* zu *i* wurde ». Pour moi, c'est là une erreur. Les grammaires enseignent également que dans des mots comme caru, cacat, c'est la palatale qui dégage un *i* pour produire l'étape *chier*, **chieiət*; c'est ce que je ne crois pas pour ma part et ce que je n'ai pas admis au § 12[1], où ces formes ont été expliquées d'une autre manière, par une diphtongaison de *a*. Pour *mercit*, la preuve formelle peut être faite à l'aide des traitements dialectaux. Ce n'est pas **mercieit* qui a amené *mercit*, mais une diphtongaison normale *mercẹit*, où sous l'influence de la palatale l'*ẹ* a été élevé à *i* comme dans **tšẹẹr*, **tšẹẹn*, **tšẹẹiət* > *chier*, *chien*, **chieiət* (voir § 12), puis où les deux *i* se sont confondus en un seul comme dans **tšiiət* > *chie*. Si l'étape **mercieit* avait existé, on la retrouverait dans les dialectes sous diverses formes, comme on retrouve soit *iei* < *ę* + *j* soit *-iei* < iacu. Mais ce n'est nullement le cas. Ainsi le lorrain et le bourguignon ignorent une forme **mercieit*; le traitement de palat. devant *ẹ* y est *i*: « ich hörte nirgends eine von der französischen verschiedene Form », déclare expressément M. Horning, *Ostfranzös. Grenzdialekte*, § 54; on a *i* de même à Bourberain (Rabiet, *Pat. de Bourberain*, I, p. 27). Pourtant de **mercieit* le lorrain et le bourguignon auraient dû faire *merceit* comme de *-iei* < -iacu ils ont fait *ei*: « ...die Endung -iacum wird lothr. burgund. zu *ey*, resp. *ay* », remarque M. Horning, *Ztschr.* de Gröber, XIV, 377; « le suffixe -iacum, dans les noms de lieux, a donné *ày* », déclare Rabiet, *op. c.*, I, p. 13. Dans un vaste

[1] Par conséquent il n'y a jamais eu de triphtongue dans des mots comme *ciel*, *giens*.

domaine de l'Ouest, composé du Nord du Cotentin, du Bocage, des environs de Caen, du Bessin, de la Hague, du Val de Saire et des îles anglo-normandes, l'aboutissement normal de la triphtongue prélittéraire *iei* est *ie*, voir Meyer-Lübke, *Gram.*, I, § 159. Dans la Suisse franco-provençale également la triphtongue *iei* donne *ie*, lequel se raccourcit en *i* dans une grande partie du domaine après le XVe siècle, cf. Girardin, *Vocal. du fribourgeois au XVe s.*, p. 48. Or dans ces deux régions, l'Ouest français et la Suisse franco-provençale, une forme * *merciet* est totalement ignorée; partout règne sans conteste une forme unique *mercit*: voir du reste la grammaire de Meyer-Lübke I, § 105. Elle est issue, selon moi, d'un phonétique *merçeit*, où l'influence de la palatale a élevé l'*ẹ* à *i* et où les deux *i* se sont ensuite confondus : la théorie grammaticale d'un yod dégagé par les palatales devant *a* et *ẹ* libres est fausse et doit être définitivement abandonnée.

14. Pour aborder le problème du suffixe -ariu, je me sens assez à l'aise, puisque j'ai été amené déjà (§ 11) à exposer indirectement ce que je crois être les faits décisifs. Au cours de l'époque mérovingienne (VIe siècle), -ariu apparaît sous la forme -eriu, il n'est guère possible de dire pour quelle raison. Cela est attesté par le *glanderia* (Moselle) de 587. La finale francique *-hari*, banale dans les noms d'hommes, est alors en roman -eriu. M. d'Arbois de Jubainville (*Langue des Francs à l'ép. mérov.*, p. *180 et 82) cite un nom de monétaire de l'époque mérovingienne *Baltherius*, qui vient d'une forme germanique *Baldahari* signifiant « qui a une brave armée », lequel survit dans le patronymique *Bautier*. La terminaison francique *-ari* a évolué, en effet, en français comme -ariu : *sparwari* esparvier, *lôddari* lodier, **Baiuwari* Baivier, *Walthari* Gautier, *Warinhari* Garnier, *Berthari* Bertier, *Gerhari* Gerier, *Raginhari* Rainier. Régulièrement cet *-ari* aurait dû donner *-er* comme le latin -are : *soler*, *bocler*, *jogler*, *sengler*, *coler*, *piler*. Mais elle avait été latinisée

en *-ariu* très tôt. Déjà au IVe siècle, Ammien-Marcellin donne sous la forme *Chonodomarius* et *Uuadomarius* deux noms de rois allemands finissant en *mâri mâre* « brillant » (d'Arbois de Jubainville, *op. c.*, p. *179). Chez Grégoire de Tours, il n'y a pas encore d'exemple de la transformation de *-ariu* en *-eriu*; il ne fait jamais de confusion entre *-ariu* et la finale latine *-eriu* de monasteriu, ministeriu; il fait toujours la distinction, voyez Bonnet, *Le lat. de Grég. de Tours*, p. 464-5. Chez lui les noms propres germaniques romanisés en *-arius* foisonnent. En voici quelques-uns relevés chez d'Arbois de Jubainville : p. 131 ss. *Aunacharius*, *Ebracharius*, *Imnacharius*, *Magnacharius*, *Maracharius*, *Ragnacharius*, *Uarnacharius*, *Beracharius*, *Theodacharius*, *Uualacharius*, *Suinthaharius*, etc. ; p. 33 *Clothacharius;* p. 42 *Aptacharius* = langobard *Authari;* p. 60 *Aunacharius;* p. 33 *Berthacharius*. Ne serait-il pas possible, pour l'explication de -ariu > *-eriu*, d'admettre au VIe siècle un « Umlaut » dans le parler des Francs commençant à apprendre le latin, lequel aurait élevé *-ariu* à *-ęriu*, ou à tout le moins une étape francique *-äri*, que le roman aurait rendue par l'à peu près *-ęriu*, lequel serait ensuite entré dans les vocables latins, y supplantant *-ariu*? Je laisse aux germanistes le soin de dire si la chose est possible. Si oui, on a peut-être là la solution tant cherchée.

Dans une longue bande orientale de territoire qui va de Thionville à Dijon et comprend des patois lorrains, comtois, bourguignons, *-eriu* a subsisté; *glanderia* appartient à cette zône. Partout ailleurs *-ęriu* est devenu **-eru*, fém. ** -era* (*sorcerus* gloss. Reich., *paner* gloss. Paris, *Ludher* Serments). De même -oriu a dans le domaine d'oïl deux traitements selon les régions : *-oir* < oriu et *-or* < **-oru*. Le nominatif plur. de ces deux catégories de noms était certainement dans le lat. vulg. de la Gaule en -eri -ori, voir § 7; et là peut-être se trouve la raison de la dualité des traitements; de fait, en

provençal il n'y a que le masculin qui présente la chute du yod (*-ier*), au fém. il subsiste (*-eira*); le glossaire de Cassel (roman bavarois?) montre au VIII[e] siècle la déclinaison de -ariu refaite sur le nom. pluriel (*caldaru, sestar, paioari*) et le maintien de l'*i* au fém. (*manneiras*). Des recherches d'ensemble sur les patois des domaines provençal et franco-provençal pourront peut-être contribuer à éclaircir l'origine de *-eriu* et son changement sporadique en **-eru*; on est en droit d'attendre quelque chose à cet égard des vastes enquêtes dialectologiques poursuivies en France par M. Gilliéron, en Suisse par M. Gauchat.

15. La transformation de *ụ* du lat. vulg. en *ü* français appartient-elle au gallo-romain, au français prélittéraire ou est-elle plus récente encore? En tout cas, au VI[e] siècle, lors de l'incorporation de nombreux éléments franciques, elle n'était pas accomplie. L'*u* long francique, en effet, subit encore le changement de *ụ* en *ü*: *brud* bru, *brun* brun, *buk* buc, *kruk* cruche, *skum* écume, *drud* dru. Or, puisque l'*u* bref francique tombe avec l'*ọ* bref vulgaire provenant du class. *ŭ* (diŭrnu), si l'on avait été à l'étape *ü*, l'*u* long francique serait nécessairement tombé avec l'*ọ* long vulgaire provenant du classique *ō* (amōre). Cette objection, que je n'ai pas encore vu opposer à la théorie de l'origine celtique de *ü*, me paraît probante. Contre l'existence de l'*ü* au VIII[e] siècle, on peut employer l'argument suivant, que je crois aussi nouveau: comme la position de la langue est la même pour *ü* que pour *i*, si l'on avait déjà été à *ü* au VIII[e] siècle, quand le *ke*, *ki* francique passe à *tše tši* (voir au consonantisme), on aurait eu également *tšü* dans des mots comme cura, culu. L'existence de l'*ü* pur est même peu vraisemblable dans la période qui suit, celle du plus ancien français; je renvoie ici aux arguments que développe M. Nyrop dans sa *Grammaire* I, § 187. L'opinion la plus récente de M. G. Paris (*Mots d'emprunt*, p. 24) est que, au moins dans le français normal, la

transformation de *ų* en *ü* est probablement postérieure au XIe siècle.

La théorie de la provenance celtique n'a presque plus de partisans aujourd'hui. Darmesteter est un de ceux qui lui sont restés fidèles (*Cours de gram. histor.* I[4], § 42 et *Traité de la form. de la l. franç.*, § 328). Beaucoup l'ont abandonnée, après l'avoir admise. D'autres, comme M. Brunot (*L. et litt. franç.* de Petit de Julleville, I, p. LX, note 2), sans aller jusqu'à croire à l'existence d'un *ü* en gaulois, inclinent à penser que la transformation repose « sur une tendance commune aux races qui ont parlé celtique. » J'objecterai qu'elle a lieu sporadiquement en Portugal, qui est plus ibérique que celtique, dans l'Italie du Sud, en Albanie (cf. Mohl, *Chron. du lat. vulg.*, p. 83 n.).

16. Un changement qui a dû s'effectuer dans la seconde moitié du VIIIe siècle, c'est la monophtongaison de *au* en *ǫ* par les étapes *ao*, *åo*, *ǭo*, diphtongues décroissantes. Elle ne peut s'être accomplie qu'après que *c* et *g* devant *a* avaient commencé à être ébranlés comme le prouvent les mots *chose*, *chou*, *choisir*, *chouette*, *joie*, *jouir*, etc. Or cette altération n'a dû se produire qu'après 719, voir au consonantisme. Dans le glossaire de Reichenau, qui peut être de la fin du VIIIe siècle, la monophtongaison est déjà effectuée : *ros*, *sora*, *soma*, voir Diez, *Anc. gloss. romans*, tr. fr., p. 60. Du reste ce texte appartient à un dialecte, le wallon ce semble, et là le changement *au* > *ǫ* a pu être un peu plus ancien qu'en francien : l'argument qui m'a fourni la date de 719 comme *terminus a quo* en ce qui concerne l'ébranlement de *c*, *g*, n'est pas valable pour ce dialecte (pour *meschine* on y a *meskine*), où il a dû survenir notablement plus tôt, car il ne se produit pas le plus souvent dans les mots franciques (*blăk*, *frăk*, *klǫk*, *găt* chèvre). En tout cas, en 842, le francien a atteint la monophtongaison : *cosa* dans les Serments. La chronique de Frédégaire fournit deux exemples de l'étape intermédiaire *ao*

(Haag, *Rom. Forsch.*, X, 848). Le glossaire de Reichenau II (mais est-il français ?) a *saomas* 107.

17. A quelle époque, dans des mots comme variu, ratione, ecclesia, materia (a. fr. *matire*), imperiu, coriu, *cọpreu, oleu (a. fr. *uile*, de **ueile*), etc., le yod a-t-il subi une transposition passant devant une ou plusieurs consonnes ? C'est en tout cas avant la restauration carolingienne de l'orthographe latine, donc avant le IXe siècle : le mot ebureu, par exemple, est entré dans la langue « non avant la réduction de *b* à *v*, mais avant que la réforme carolingienne eût restauré le *b* dans la prononciation du latin » (Paris, *Mots d'emprunt*, p. 25) ; or, ce mot n'a plus la transposition : a. fr. *ivórie*. Il figure déjà sous sa forme tout à fait vulgaire dans le glossaire de Reichenau : *iuorgiis* 894 ; la transposition est donc déjà antérieure à la date de ce monument. Comme *terminus a quo*, nous avons la fin du VIe siècle, qui est fourni par le traitement du mot demi-savant materia ; celui-ci, en effet, n'a plus la sonorisation de sa sourde intervocale, mais subit encore le transfert ; or, la sonorisation des sourdes a lieu dans le courant du VIe siècle, voir au consonantisme. Il faut donc placer la métathèse du yod entre 600 et 750 environ, peut-être déjà dans le courant du VIIe siècle.

18. La chute des voyelles finales est antérieure au déplacement du yod, car il y a certains mots demi-savants qui accusent celui-ci tout en se soustrayant à celle-là : ainsi *avoltire, empire, uile*. Assez bien de mots franciques l'ont subie, qui sont sans doute parmi les premiers entrés dans la langue : *Markbodo* Marbue, *Wîdo* Gui, *Franko* Franc, *mundboro* maimbour, *mĕdu* mies. Il faut donc vraisemblablement placer le phénomène dans le courant du VIe siècle et cette époque serait aussi, au moins d'après ce qui est admis généralement, celle de la chute de la contrefinale, car on croit que la finale et la contrefinale tombèrent en même temps. Nous reparlerons du reste de celle-ci. On sait que dans les cas où un

groupe de consonnes présenta un obstacle à la chute de la finale, elle donna lieu à un son sourd : ə.

On sait aussi que l'*a* final (ainsi que l'*a* pénultième, contre-final et, dans quelques cas, initial) ne tomba pas, mais s'assourdit en ə. Les mots germaniques ont encore subi cette transformation ; le glossaire de Reichenau nous la montre accomplie : *ortaret* 275, *uuapces* 288 et 1148, *quacoles* 266, *quacules* 875, *conturnent* 881, *manaces* 995, *anoget* 1120, *calues sorices* 1140, *trans alaret* 1130, etc. La chronique de Frédégaire fournit même déjà des exemples du changement, voir Haag, *Rom. Forsch.* X, 850 ss. Il date sans doute du VII[e] siècle, peut-être du VI[e], et est antérieur à la transformation de *c* + *a* en *tš*.

CHAPITRE III [1]

Remarques sur le consonantisme du latin vulgaire de la Gaule du Nord.

19. *H* intervocale, dans des mots comme prehendere, nihil, mihi, cohors, s'était amuïe très tôt, puisque *prendere* contracté de **preendere* se rencontre à partir de Plaute (§ 7).

A l'initiale, c'est vers la fin de la République que *h* disparut du langage du peuple, et un peu plus tard seulement de celui des lettrés. Le français actuel présente, sous ce rapport, l'état de choses qui exista à un moment donné en latin : dans le français courant on ne fait plus sentir l'*h* aspirée et la langue populaire pousse même les choses au point de faire les liaisons dans ce cas en supprimant l'hiatus (*un-n-areng-saur, en voulez-vous des-z-omards*), tandis que le discours soutenu attribue encore à l'*h* quelque valeur. Des graphies, des attestations grammaticales démontrant l'amuïssement de l'*h* se rencontrent en latin de bonne heure; Nigidius Figulus (Ier siècle avant J.-C.) dit : *rusticus fit sermo si aspires perperam* (Aulu-Gelle, XIII, 6, 3), ce qui doit signifier que les paysans, quand ils

[1] La rédaction de ce chapitre a été grandement facilitée par l'apparition de l'*Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft* de M. Meyer-Lübke (Heidelberg, 1901) et de l'*Histoire de la langue roumaine* de M. Densusianu (Paris, Leroux), qui débute par une grammaire du latin vulgaire. Beaucoup de faits, assignés par M. Densusianu à la phonétique, et que je laisse de côté, rentrent mieux dans la flexion.

s'adressaient à des gens instruits et s'efforçaient de bien parler, aspiraient un peu au petit bonheur et souvent à contretemps, parce qu'ils n'avaient plus l'*h* dans leur langage, et que le peuple de Rome, qui perdait l'aspiration, commençait aussi à faire des fautes de cette espèce.

Dans les mots empruntés du grec, comme correspondants des sons φ, θ, χ, le latin vulgaire, ainsi que le latin archaïque, n'avait que les sons *p*, *t*, *k*, sans trace d'aspiration. C'est seulement le latin classique qui représente ces phonèmes grecs par *ph*, *th*, *ch* et, comme pour l'*y* (§ 3), il n'y avait que les gens du bon ton qui s'efforçaient de prononcer ces sons à la manière grecque : on a donc, en latin vulgaire, colapu, *pantasiare, *palanca (palanche), espata, braciu, crisma, carta. A un moment donné, dans cette langue de la bonne société, le son *ph* se réduisit à une simple *f*, et il y a un certain nombre de mots prononcés de la sorte qui entrèrent dans la langue courante; ils sont, comme on voit, d'introduction plus récente que ceux qui ont *p* : orfanu, rafanu, Stefanu, fantasma, *garofulu. Les mots qui ont *y* en latin classique ont aussi donné au latin vulgaire, comme nous l'avons vu (§ 3), deux couches de mots d'âge différent.

20. « *M* finale en syllabe atone, dit M. Meyer-Lübke, *Gr. des l. rom.*, I, p. 343, est déjà assourdie et définitivement tombée dans le plus ancien latin, surtout à la fin des phrases et dans l'intérieur de la phrase devant une voyelle : *illum amicum* était devenu *illũ amicũ*, *illu amicu*, de même que *comarcet* était devenu *cõarcet coercet* ; le même fait s'était produit aussi devant les spirantes : *illu jugu* comme *cojux*, *illa herba* comme *cohibet*, etc. Cette chute a eu lieu dans un temps préhistorique; déjà les plus anciens monuments comme l'inscription du tombeau des Scipions, écrivent oino, duonoro, optumo. L'orthographe figée et régulière de la période classique réintroduisit partout *m*... »

A la loi de la chute de l'*m* finale, il y a pourtant une excep-

tion ; elle est constituée par les monosyllabes, qui gardent *m* : ainsi rem a donné le français *rien*. Cela s'explique par le fait que dans ces mots l'*m* était dans une syllabe accentuée et non atone ; si tum et sum ont donné *ton*, *son*, c'est qu'ils étaient déjà formés à l'époque de la chute d'*m* (§ 7). Il y a pourtant quelques monosyllabes qui perdent leur *m* dans le latin vulgaire de la Gaule du Nord : sum (verbe), quem, iam ; ce sont des mots qui, à cause de leur caractère même, étaient souvent proclitiques et comme tels n'avaient qu'un accent atténué ; leur forme proclitique l'emporta.

21. L'*n* finale (des noms en -men, comme nomen) s'amuït, en règle générale, dans le latin vulgaire, mais il s'agit là d'un phénomène bien postérieur à la chute de l'*m* finale, puisqu'il reste inconnu au sarde méridional et à l'espagnol : sarde *-mine*, a.-esp. *-mne*, esp. mod. *-mbre* (avec *e* épithétique). Il semble que la chute de *n* doive être placée entre les dates de la colonisation de l'Espagne et de la Dacie, car le roumain perd l'*n* finale. Le monosyllabe non, en tant que monosyllabe, resta indemne : a. fr. *non* à la tonique, *nen* à l'atone (plus tard *ne*, d'abord devant les consonnes).

22. Le groupe *ns* s'était simplifié en latin dès une très haute époque par la perte de son premier élément. On trouve déjà *cesor* pour *censor* sur les plus anciennes inscriptions des Scipions, Varron hésite entre *mesa* et *mensa*, Quintilien dit qu'on prononce *cosules*, bien qu'on écrive *consules*. De nombreux témoignages épigraphiques et plus encore les graphies contraires *-onsus* pour *-osus*, *thensaurus* pour *thesaurus* prouvent que *ns* avait pris entièrement la valeur de *s*. La chute de l'*n*, dans les cas où la voyelle précédente était brève, avait eu pour effet d'allonger celle-ci ; ainsi *mĕnse* était devenu *mēse*. Les mots qui en français n'accusent pas la réduction du groupe *ns*, se décèlent à première vue comme des mots savants : *immense*, *penser*, *mensuration*.

Il n'est pas possible d'admettre que le préfixe péjoratif

minus (minusfactu) soit devenu en latin vulgaire *mīs*, par une étape *mins*, à l'époque ancienne où *ns* se simplifia en *s*. Outre que l'admission de la chute de la voyelle finale à une pareille époque n'irait pas sans difficulté, il faut se rappeler que minus- > *mis-* est un phénomène propre à certaines régions, inconnu à d'autres, par exemple à la péninsule ibérique qui dit *menos*, ce qui donne même à croire que la réduction en *mis* est postérieure à la colonisation de l'Espagne. Comme la Roumanie ne connaît pas l'emploi de minus dans ce sens, on serait même tenté de croire qu'il ne date que des derniers siècles de l'époque impériale. C'est probablement à l'époque où minus devint *mis* en Gaule et par l'action d'une sorte d'analogie, que s'établirent, à côté de ministeriu et monasteriu, les formes écourtées *misteriu, *mosteriu, dont la seconde, plus difficile à atteindre à cause de l'*a*, peut bien n'avoir été obtenue que sous l'influence du doublet ministeriu misteriu. Ici, différemment de ce qui s'est passé pour minus, les formes pleines et les formes écourtées ont continué à vivre concurremment : on rencontre *menestier* dans Eulalie, où il n'est pas un mot savant, et *monnetey monnetier* se trouve comme nom de lieu à côté du plus usuel *moutier*.

Les groupes *nf* et *nv* ont aussi parfois perdu l'*n* en latin vulgaire, mais cette chute n'est peut-être pas aussi ancienne que dans *ns* et, en tout cas, elle n'est pas de règle absolue : ainsi le français dit *enfant* (dialectal *ẻfant*), *ẹnfer*, qui ont peut-être été déterminés par les mots nombreux commençant par *in-* préfixe, ce qui paraît sûr pour *enfler*; l'a. fr. a *covenir*, *covent* en opposition avec *confort*.

23. Il n'est personne qui n'ait été frappé des prononciations vulgaires en français *espliquer*, *escuser*, *esposer*, *estraordinaire*, *justaposer*, *destérité*, etc. C'est une simplification que le latin vulgaire connaissait déjà. Le groupe *xt* y était réduit à *st* : on disait desteru, iusta, estra, esteras, sestariu (a. fr. *destre*,

joste, estre, estres, sestier); sextu sexta, toutefois, s'était conservé dans la Gaule du Nord sous l'influence du cardinal correspondant sex (a. fr. *siste*). Le préfixe *ex-* dans les verbes était réduit à *es* : esponere, estendere, escutere, etc. Même *exagiare, faussement décomposé en ex + sagiare, était devenu *essagiare. Mais exire ne fut pas perçu comme un composé avec *ex*, il reste intact : a. fr. *issir*.

24. Dans le latin vulgaire de tout l'Empire, le groupe *rs* était devenu *ss* par identification de *r* à l'*s* (dossu, pess(i)ca), ou bien *s* par amuïssement de *r* (susu, deosu et ensuite deusu par influence de susu). De cette loi il faut pourtant excepter les mots où le groupe *rs* venait d'un plus ancien *rcs*, comme ursu qui représente un plus ancien urcsu, cp. le grec ἀρκτός, lesquels conservent *rs*. Dans la Gaule du Nord, après les invasions, le groupe *rs* des éléments franciques fut également simplifié en *s* : *firste* > a. fr. *feste*, mod. *faîte*; *har(m)skara* > a. fr. *haschiere*.

25. Dans des mots comme uetulu, situla, fistula, la syncope de la voyelle pénultième (§ 6) amena une combinaison consonantique *tl*, qui était rare en latin. Aussi fut-elle remplacée par le groupe plus usuel *cl*, qu'on trouvait, après la syncope, dans les nombreux mots en -culu, -cula. Une forme vulgaire ueclu n'est donc pas beaucoup plus ancienne que le phénomène de syncope; elle est blâmée dans l'*Appendix Probi*. Les mots qui, comme rotulu, *rotulare, *corrotulare, spatula, ne présentent pas la transformation de *tl* en *cl*, sont entrés dans le latin populaire postérieurement à l'époque où s'est accomplie la syncope. Ils la subirent encore cependant, par une sorte d'analogie, le français à partir d'une certaine époque répugnant intimement aux proparoxytons et les éliminant le plus possible, mais le changement de *tl* en *cl* n'eut plus lieu dans ces mots.

Dans le cas spécial où le groupe *tl* se trouve précédé de *c* (dúct(i)le, *indúct(i)le), il ne se transforma pas en *cl*; les

trois consonnes *ctl* se résolurent en *cl* par la perte de la consonne médiale : *ducle* (douille), *inducle* (andouille).

Lorsque s'effectua la syncope de la pénultième, elle donna lieu dans certains mots à une combinaison consonantique *sl* : ins(u)la, pess(u)la, ass(u)la; le latin vulgaire répugnait à la combinaison *sl* et il la modifia par l'intercalation d'un *t*, disant *istla, pestlu, astla*. On trouve astula en classique et dans des gloses pestulum (à côté de pestlum), qui ne doivent être que des manières d'orthographier *astla, pestlu*. Le *tl* de *istla, pestlu*, etc. passa à *cl* en même temps que celui de *uetlu, fistla, testla* (qui était primaire); les formes romanes sortent toutes de *iscla, pesclu, ascla*.

26. Correspondant au groupe *gm*, qu'on trouve dans des mots d'origine grecque, le latin vulgaire disait *um*, soit que le grec, en passant en latin, ait donné directement dans la prononciation *um* et que *gm* ne soit qu'une orthographe savante comme *y* (§ 3) et *ph*, *th*, *ch* (§ 19), soit qu'il s'agisse d'une évolution accomplie à un moment donné en latin. L'ancien français a *some*, *fleume*, *piument* de *sauma, *fleuma, *piumentu. *L'Appendix Probi* enregistre le phénomène : *pegma non peuma* (du grec πῆγμα), *Rom. Forsch.*, VII, 213.

27. Dès le Ier siècle de l'ère chrétienne, *b* intervocal était passé en latin à *w*. Un des romanistes qui se sont occupés les derniers de cette évolution, M. Parodi, s'exprime ainsi à ce sujet, *Romania*, XXVII, 179 : « ... si può dire che omai passa presso i romanisti e in parte anche presso i latinisti come un fatto sicuro, che esso (le *b* intervocal), fin dal primo secolo dell' Impero, si riducesse à *v*.... Nelle iscrizioni si trova spesso il *v* al posto del *b* originario, ma più spesso ancora il *b* al posto del *v*. I lapidici, che non erano sempre molto addentro nei misteri dell' ortografia, si trovavano nell' incomoda posizione di chi si sente trascinato nel medesimo tempo in due diverse direzioni da forze contrarie : avrebbero dovuto scrivere *v* dappertutto, per rendere la pronuncia; ma nella loro dotta

ignoranza, sapendo che una buona parte dei vocaboli esigeva, secondo la retta ortografia, un *b*, erano tratti a scrivere *b* quante più volte potessero. Si pensi quale incertezza e quale confusione dovesse far nascere nelle loro teste il bisogno di distinguere tra due forme omai foneticamente uguali, come *laudabit* e *laudavit*! L'oscillazione tra le due consonanti e anche la preferenza data al *b* si spiegano dunque senza grande difficoltà. » Le *v* intervocal du latin était une spirante sonore bilabiale, c'est-à-dire un *w*, et c'était ce son qu'avait pris *b* intervocal à partir du 1er siècle en latin. A l'époque des invasions, ce *w* rencontre le *w* germanique intervocal et se confond pour ses destinées ultérieures avec lui, ils passent ensemble à *v*, voir Meyer-Lübke, *Gr. des l. rom.*, I, § 442.

28. Quant au *u* latin initial, il n'avait plus à l'époque impériale la prononciation de *w*, il était devenu *v*. Comme le fait remarquer M. Meyer-Lübke, *ibid.*, I, § 402, en l'an 47, quand l'empereur Claude voulut introduire l'usage de F renversée comme signe du *v* au lieu de l'ancien V qui représentait aussi le son *u*, c'est que sans doute *v* lui paraissait plus près de *f* que de *u*. Au surplus, Consentius blâme la prononciation bilabiale du *v* initial, qui de son temps persistait encore sans doute çà et là : *v* quoque litteram aliqui pinguius ecferunt, ut, cum dicunt *veni*, putes trisyllabum incipere.

Comme à l'intérieur du mot, entre voyelles, à partir du 1er siècle, les signes *v* et *b* servaient indistinctement à écrire le son *w* (provenant de *v* et de *b*), que d'autre part à l'initiale ou après consonne le signe *b* servait à écrire le son *b*, par un procédé assez naturel, des lapicides plus ou moins ignorants ont transporté la double graphie, qui étymologiquement n'est justifiée qu'à l'intervocale, aussi à *b* initial. C'est ainsi que, selon moi au moins, s'expliquent beaucoup de graphies telles que *vibe* pour *bibe*. Même explication pour des formes comme *Berecundus* pour *Verecundus*, *beni* pour *veni* : à l'initiale le son *v* s'écrivait par la lettre *v*, mais à l'intervocale cette même lettre avait

comme doublure *b* (elles y représentaient un autre son, mais cela n'importe); on usa aussi de *b* comme doublure de la lettre *v* à l'initiale exprimant le son *v*, d'où *beni* (prononcé *veni*). En réalité, la double graphie *b* et *v* servit concurremment pour représenter 3 sons: 1° *w* (à l'intervocale), 2° *b* (à l'initiale ou appuyé), 3° *v* (à l'initiale). Je ne crois pas à l'explication qui rend compte de formes telles que *vibe* = *bibe* par la phonétique syntaxique, au moins en ce qui concerne la Gaule du Nord. Dans une phrase comme *manduca, vibe, lude e beni at me*, on prononçait *bẹwe, lud e vẹni* et le lapicide n'a pas fait autre chose que de transporter à *b* et à *v* la double graphie *b, v*, qui dans le principe n'était usitée que pour un certain son *w* intervocal. Le signe *b* représentait tantôt le son *w*, tantôt le son *b*; dans le premier cas il pouvait être suppléé par *v*; le lapicide a usé de cette tolérance pour le second cas. Le signe *v* représentait tantôt le son *w*, tantôt le son *v*; dans le premier cas il pouvait être suppléé par *b*; le lapicide a usé aussi de cette tolérance pour le second cas.

Quant au *u* latin appuyé (inuictus), il avait en latin le son *w* et ne le perdit en Gaule qu'après l'époque des invasions, après s'être confondu avec le *w* germanique dans la même position (*sparwari*). Rien donc d'étonnant que ce son *w* appuyé soit graphié dans les inscriptions comme le son *w* intervocal alternativement par *v* et *b*, d'où des graphies comme *inbictus*.

29. *B* et *u* latins appuyés sur *r* ou *l* forment un cas spécial qui doit être traité à part. Il existe, dans la Gaule du Nord, quelques cas du passage exceptionnel du groupe *-rb-* à *-ru-*, par exemple *uerua, ueruena, moruu, oruu, aruitriu* (verve, verveine, morve, orv-et, arvoire), attestés en partie par les inscriptions. En revanche on rencontre le groupe *-ru-* devenu irrégulièrement *-rb-* dans *corbu* (a. fr. corp) *corbellu, curbu curbare*, attestés aussi, et dans *uerbece* attesté en 183 après J.-C., devenu ensuite *berbece*. Des formes comme *uerua* et *ueruena*

peuvent bien s'expliquer par une assimilation, et *uerbece*, qui précède en date *berbece*, lequel n'est que le produit d'une assimilation, pourrait à la rigueur avoir été déterminé par l'onomatopée *bé*, soit par plaisanterie, soit dans une recherche d'imitation. Mais les autres cas resteraient à expliquer. Dès le Iᵉʳ siècle, en latin, une substitution de *-rb-* à *-ru-* (et aussi de *-lb-* à *-lu-*) se constate dans bon nombre de mots (Mohl, *Chronol. du latin vulg.*, p. 269). Il semblerait qu'il y a eu à cette époque en latin une évolution phonétique de *-ru-*, *-lu-* à *-rb-*, *-lb-* qui n'aurait pas abouti, ne serait pas arrivée à terme, qui aurait *avorté*, contrariée qu'elle aurait été par le latin des lettrés, de la classe instruite, des pédagogues. Elle aurait laissé d'assez nombreuses traces en roman, moins en Gaule que dans d'autres contrées de la Romania toutefois : de là viendraient *corbu*, *corbellu*, etc. Lorsque survint la réaction, faite sous l'influence de la classe instruite, le but aurait été dépassé et quelques mots ayant étymologiquement *rb* comme *morbu*, *orbu* auraient été ramenés faussement avec les autres à *ru*, de là *moruu*, *oruu*. Il faut reconnaître toutefois que cette explication, pour ingénieuse qu'elle soit, ne satisfait pas entièrement; je ne sais pas si l'on pourrait citer un seul exemple d'une vraie évolution phonétique accomplie par la langue populaire, qui aurait été ensuite annihilée, refoulée, étouffée par la langue académique ou littéraire. Je me permets de proposer l'explication suivante : au Iᵉʳ et au IIᵉ siècle, une mode de prononciation aurait sévi, avec *plus ou moins* d'intensité selon les régions, qui aurait consisté à remplacer *ru lu* par *rb lb* (*corbu*), mode qui aurait ensuite passé, mais en laissant comme d'habitude certaines traces dans la langue, plus ou moins nombreuses selon les lieux; quand elle passa, il y aurait eu un certain nombre de fausses « recompositions » comme *moruu*, *oruu*, etc. Comme terme de comparaison, on peut rappeler la mode zézayante du XVIᵉ siècle en France, qui a laissé au français *chaise*, *besicles*.

Pour *u* initial, dans la langue de la Gaule du Nord, il n'y a que quelques rares exemples de son passage à *b*, si peu nombreux qu'on pourrait sans inconvénient les passer sous silence. Citons *Besuntione pour le class. Vesuntione (Besançon), exemple qui n'a pas grande portée, puisqu'il s'agit d'un nom de lieu celtique, dont la forme autochtone pouvait bien présenter *b*, qu'en outre *Besançon* doit être la forme locale, empruntée de la région même, et être par conséquent dialectale; * bessica pour uessica, qui se rencontre sporadiquement dans l'Est dans des parlers lorrains; *becte pour uecte, qu'on trouve dans le Nord, en Picardie (pic. *bitte*); *inbolare pour *inuolare (*embulare* dans la Loi salique). Par conséquent, dans la Gaule du Nord, le changement de *u* initial en *b* constitue une simple anomalie, dont il ne faudrait pas chercher la raison dans une prétendue loi phonétique. Si une loi phonétique de ce genre a existé dans d'autres contrées de la Romania, il ne nous incombe pas de le rechercher ici, puisque nous ne nous occupons que du latin vulgaire de la Gaule du Nord.

30. Pour ce qui concerne *d*, mentionnons sa disparition en latin vulgaire dans *uao *uais *uait * uaunt et l'impératif * ua, bien qu'il s'agisse d'un phénomène de la flexion. Ce n'est pas, selon moi, un fait d'ordre phonétique : l'indicatif présent est reconstruit sur un impératif-interjection *ua qui est la forme abrégée du très usité uade ; comp. en français les impératifs-interjections *da* < *dea* < *diva*, *aga* < *agare*, en a. fr. *gar gart leis* < *gare garde laisse*. Notons aussi quomo', abréviation de quómodo (cp. *c'ment*).

Le changement de *nd* en *nn*, qui était un phénomène propre à l'osque et a l'ombrien et dont le latin vulgaire présente des traces (prov. *annar*, *anar* < *andare < ante-dare), existait peut-être dans la Gaule du Nord dans manducare (wallon *magnî mougnî*) ; en tout cas, il ne faut pas partir pour cette région d'un vulg. *mandicare *mannicare comme pour la Roumanie : a. fr. *manju*, *manjues*, etc.

31. En latin l'*s* intervocale était sourde et elle l'est encore en espagnol, en roumain et en toscan. C'est ce qui explique qu'on rencontre des doublets comme uesica *uessica, la différence entre *s* sourde et *ss* n'étant pas très grande et une prononciation défectueuse *uessica* ayant pu prendre naissance dans la bouche des ignorants, car le groupe *ss* est fréquent en latin. Si les Latins avaient prononcé *uezica*, la prononciation fautive *uessica* n'aurait pas pu en sortir. L'*Appendix Probi* enregistre des doublets semblables : *faseolus non fassiolus*, *basilica non bassilica*, *Rom. Forsch.*, VII, 204. C'est dans la période romane que *s* intervocale est devenue sonore.

32. Il faut mentionner un certain nombre de cas où *c* initial est devenu *g* en latin vulgaire. D'abord dans certains mots empruntés du grec ; déjà le classique a gubernare (κυβερνᾶν), gobius (κωβιός) ; en vulgaire on trouve *gambaru (cl. cammarus, a. fr. *jamble*), *garofulu (cl. caryophyllon, fr. *girofle*). L'*Appendix Probi* dit *calatus non galatus*, *Rom. Forsch.*, VII, 213, = κάλαθος. Ensuite dans quelques mots commençant par *cra* : graticula attesté et *gratale (cratis, a. fr. *graïlle* et *graal*). En outre dans *gaueola (*geôle*), *garptiare < *carptiare (*gercer*), où ce changement semble passablement arbitraire. J'expliquerais *gourde* et *glas* par une assimilation, lors de la sonorisation des sourdes, de *cugurbida*, *classigu* en *gugurbida*, *glassigu* [1]. *Gonfler* est pris à l'italien.

On n'est pas d'accord sur la date de l'altération de *c* devant *e*, *i* en latin : d'après M. G. Paris ce serait le VII[e] siècle au plus tôt, d'après M. Schuchardt le commencement du V[e], d'après M. Guarnerio le III[e], d'après d'autres (Bréal, Mohl) une époque bien plus ancienne encore. Le sarde logoudorien, les débris subsistants du latin d'Illyrie ni l'albanais ne présentent l'altération. Par le traitement de caelu et

[1] Cependant *courge* < *cugurbiga* < *cucurbica. Influence de *gourd?*

de caecu qui la subissent dans chaque langue où elle a lieu, on peut prouver qu'elle n'était pas commencée au IIe siècle, car c'est à cette date que la diphtongue *ae* s'est monophtonguée en ę (voir Meyer-Lübke, *Einführung*, § 78). D'autre part, à l'époque de l'abandon de la Dacie, il est certain que *ce*, *ci* étaient encore intacts en latin, puisque le roumain *chingă* remonte à un *clinga, métathèse de cing'la à l'étape *kingla* (Densusianu, *Romania*, XXIX, 329). Du reste, les mots que l'ancien germanique a empruntés au latin, comme *Keller*, *Kirsche*, *Kaiser*, n'ont pas l'altération, ni non plus ceux empruntés par les langues celtiques, l'anglo-saxon, l'islandais, le basque. Pour ce qui concerne la Gaule du Nord, on peut affirmer que l'évolution de *ce*, *ci* qui devait aboutir à une assibilation, y était commencée à l'époque des invasions des Barbares, à la fin du ve siècle. Les mots franciques entrés dans la langue, dans lesquels *c* est suivi de *e*, *i*, n'ont pas, en effet, participé à cette évolution : *mark(a)-ese* marchis, *rik(i)-itia* richise (*richeise* est dérivé de riche), *frank(o)-ire* franchir, *blank-ire* blanchir, **wenkire* guenchir, **waikire* avachir, etc. Un seul mot fait exception et subit l'assibilation, c'est *frankisca* (*regio*, *gens frankisca*), qui donne le phonétique *francesche* (dans Benoît de Sainte-More)[1]. Mais c'est vraisemblablement un mot d'emprunt plus ancien, adopté par les Gallo-Romains peut-être déjà deux siècles avant les invasions, quand les Francs campaient encore aux frontières de l'Empire, dans une région qui fait partie actuellement de la Hollande, à l'époque où fut créé aussi le mot *Frankia*. D'un autre côté, M. Meyer-Lübke, *Einführung*, § 116, fait remarquer que les Alamans trouvèrent le nom de lieu Caerelliacu (Cerley dans le canton de Berne, près Morat) sous la forme *Tserlako*

[1] *Franceis franceise* est un dérivé de *France* au moyen d'un suffixe (comp. *richeise*), sans quoi on aurait eu ou *francis francise*, ou *franchis franchise*, < *frank(o)-ese*. *Mareschalcie*, *seneschalcie* sont des emprunts au bas-latin administratif, non des mots populaires.

(Erlach en allemand actuel, < *Zerlach* compris *z(u) Erlach*), ce qui fait remonter l'assibilation au moins au VIe siècle pour la région de l'Est. Dans le Centre même, on ne pourrait pas descendre au delà de 500, si l'on voulait lui fixer un *terminus ad quem*, ce qui concorde avec ce que nous avons dit plus haut à propos du traitement de *ke*, *ki* dans les mots franciques : il y a, en effet, un mot francique *tins*, emprunté du latin *census* à l'étape *t'ensus*, qui existait déjà au VIe siècle en francique, puisqu'il y subit la « Lautverschiebung » (*zins*). Il est vrai qu'il y a une inscription *ofikina Laurenti* de la fin du VIe siècle portée par un vase trouvé en Gaule; mais cet *ofikina* peut parfaitement représenter une prononciation *ofik'ina* ou même *ofit'ina*. Si on devait se prononcer d'une façon précise sur la date de l'altération de *ce*, *ci* dans la Gaule du Nord, comme *frankisca* doit avoir été emprunté aux entours de 300 et qu'elle n'est pas postérieure à l'arrivée des Barbares, on pourrait l'assigner au IVe siècle ou au commencement du Ve.

33. De quand date en latin l'assibilation de *cj* et de *tj* ?

« Nous avons, dit M. Meyer-Lübke, *Einführ.*, § 133, pour *ti* = *ts* les témoignages positifs des grammairiens latins, ainsi « *iustitia* cum scribitur, tertia syllaba sic sonat quasi constet ex tribus litteris T, Z et I »... L'attestation est de la première moitié du Ve siècle, mais déjà au IVe siècle Servius s'est exprimé de la même façon, bien que moins nettement. Cela est d'accord avec le fait que les noms de lieux en *-tiacum* étaient prononcés *-tsiacum* dans la Bretagne française, lorsque les immigrants celtiques d'Angleterre prirent possession du pays dans la seconde moitié du Ve siècle : *Messac* de *Metiacus*, etc..., tandis que les éléments latins du kymrique, dont l'emprunt n'est pas postérieur au IIIe siècle, conservent toujours *t*. La plus ancienne attestation épigraphique est *Crescentsianus* de l'an 140. » Il y a lieu de noter toutefois que, dans la première moitié du Ve siècle, le grammairien Papirius, à qui on doit le témoignage formel *iustitia cum*

scribitur, fait deux restrictions importantes ; il remarque que devant *ii* (*otii*) et dans les mots qui présentaient le groupe *st* (*iustius*) *t* gardait le son primitif : devant *ii* la chose s'explique par la contraction ancienne de *ii* en *i* (§ 7), *otii* dans la langue parlée étant simplement *oti*, et devant *st* elle peut s'expliquer par une tendance dissimilante : *iustius* ne sera pas devenu *iustsius* et aura été maintenu, parce que le groupe *ti* y était précédé d'une *s*. Quoi qu'il en soit, l'assibilation de *sti* s'accomplit également, puisque toutes les langues romanes reportent à *angussia *ussiu, mais plus tardivement sans doute [1]. Car, c'est un fait, il y eut une seconde fois assibilation du groupe *ti* dans la langue peu après les invasions germaniques et *sti* latin la subit peut-être alors. La couche la plus ancienne de mots franciques présentant *ti* a l'assibilation ; les exemples sont **hatjo* haz, **brustja* broce, **hulstja* houce, **krostjat* croisse (infin. croissir et croistre), **bu*(*l*)*tjone* bozon et peut-être **listja* lice (palissade), si cette étymologie, donnée par le *Dictionnaire général*, est exacte. L'assibilation pour ces mots, en effet, n'existait pas encore dans le francique et elle s'est faite dans les bouches romanes, puisque d'autres mots franciques, d'introduction plus récente, montrent par leur traitement roman ultérieur que leur prononciation était en *tj*, non en *tsj* : ainsi *drastja* > a. fr. drasche.

L'assibilation de *cj* semble être plus récente que celle de *tj* : le gotique de cautio a *kavtsyo*, mais de uncia *unkjane* ; un grammairien latin dit : *alterum sonum habet i post t et alterum post c. Nam post c habet pinguem sonum, post t gracilem*. Il y a bien, à partir du IIe siècle, dans certaines contrées comme l'Afrique, des exemples de substitution de *ci* à *ti*, ainsi *terminaciones*, 'Αρουκιάνος pour *Aruntianus* (en 131), mais, outre que cela peut simplement vouloir dire que *cj* était devenu *tj*

[1] Par l'étape *angustsia*. Christianu (Ier siècle), mot liturgique, échappe à la loi par une influence savante, la prononciation dans les écoles ayant continué à être *sti* (de nos jours encore *žüstisja*, mais *žüstiüs*).

et non pas *tsj*[1], cela n'a de portée que pour la région d'où vient l'inscription et ces régions ne sont pas la Gaule du Nord. Dans celle-ci l'échange graphique de *ci* et de *ti* se rencontre fréquemment à partir du ve siècle et à cette époque cette permutation est significative, car *ti* y était certainement alors *tsj*. L'assibilation de *ci* ne peut guère être postérieure à 400 en Gaule. Il est probable que *cj* est devenu d'abord *tj*, puis *tsj*, rejoignant à cette dernière étape certains *ti* étymologiques, mais pas tous ; car *ci* intervocal n'a jamais rejoint *ti* intervocal : quand le premier arriva à *tj* ou à *tsj*, le second était à *tsj* ou à *jz*, en d'autres termes *bratja* peut être contemporain de *putsjat* et *bratsja* (brace) de *puzjat pujzat* (puise), mais le premier a été toujours un peu en retard sur le second et il n'a pu faire la sonorisation au VIe siècle, parce qu'il en était encore à *bratsja* avec *t* et pas encore à *brasja*[2]. Ce qui est des plus bizarres, c'est que le *kj* germanique s'assibile encore. Y a-t-il eu une seconde fois assibilation dans la langue ? C'est vraisemblable. En tout cas les exemples sont décisifs et incontestables, ce sont : **skankjone* eschançon (exemple que M. Meyer-Lübke, *Einführung*, § 116, ne croit pas probant, parce que c'est un mot juridique), *skankjan* eschancier, **warkjone* garçon, **skakja* eschace et peut-être **makjone* maçon, s'il se rattache à *makôn* faire; je laisse de côté *Frankja* France, qui est plus ancien, v. § 32.

34. On ne se rend pas tout à fait bien compte actuellement de l'évolution en latin de *g* devant *e* et *i*. Ce qui est seulement assuré, c'est l'*identité*, à partir du IIIe siècle, de *g* devant *e*, *i* (generu), de *i* consonne (iacere), de *di*

[1] Car les tout premiers exemples de *tj* > *tsj* n'apparaissent qu'au IIe siècle non plus, voir plus haut, et ils ne sont probants que pour la région d'où ils sont originaires.

[2] De même *cj* intervocal est en retard sur *c* simple intervocal qui au VIe siècle n'est plus à *tsj*, mais à *sj* et fait la sonorisation : *aucellu* > *autsjellu* > *ausjellu* (VIe siècle) > *oisel* (VIIIe siècle).

(diurnu) et de *z* dans les mots empruntés du grec (zelozu, -izare) : voy. Meyer-Lübke, *Einführ.*, § 134. Déjà à une haute époque le *z* des mots grecs avait le son de *di* et n'était qu'une valeur orthographique : les trois sons qui se sont donc confondus sont *g*, *i* consonne et *di* à partir du IIIe siècle ; la difficulté est de savoir en quel son.

Au commencement, en latin, *g* devant *e*, *i* eut le son *g* : du lat. gemma l'anc.-h.-all. a tiré *kimme*, l'anglo-saxon *gimme* ; de gena le kymrique a fait *gen*, de gemellu *gefall*. Les débris qui restent du latin d'Illyrie ont même conservé cette antique prononciation du *g* devant *e*, *i*, comme ils ont conservé l'étape primitive *k* pour *c* devant *e*, *i*. Mais il n'en est pas de même du sarde logoudorien qui a palatalisé le *g* sans toucher au *c* (§ 32). Il ne serait donc pas juste de prétendre qu'en latin les altérations de *ge gi* et de *ce ci* sont parallèles et simultanées. Celle de *g* semble plus ancienne, antérieure même à la colonisation sarde. Et pour la Gaule du Nord, en particulier, cela serait erroné, puisqu'on y a d'un côté *dž* et de l'autre *ts* et pas *tš* ; la portion normano-picarde seule dans le domaine offre le parallélisme *dž tš* ; le franco-provençal est aussi régulier dans l'ensemble avec *dz ts*.

C'est à un son proche de *j*, sans doute à *y*[1], mais pas à *j* toutefois, qu'avaient abouti dans le cours de l'époque impériale les trois phonèmes représentés en latin par *g*, *i* consonne, *di* et *z*. Ce n'était pas un véritable *j*, car il ne reçoit pas en français le traitement du yod ordinaire : ainsi hordeu, *uirdiariu ne sont pas traités comme s'ils étaient *horju*, *virjariu* et ne donnent pas *oir*, *veirier* (mais *orge*, *vergier*) ; argentu, burgense ne font pas *airent*, *boiris*, comme s'ils étaient *arjentu*, *burjese*. Il est vrai que les deux sons ne devaient pas être très différents ; ils se sont confondus souvent : ainsi

[1] *y* représente la spirante (sonore) de l'all. *mögen*, tel qu'on le prononce dans le Nord.



grandiore, uerecundia et le groupe *ndi* en général sont traités comme s'ils avaient un yod latin (*graignour*, etc.); souvent *ni* est traité comme s'il était *ny* (*linge*, *lange*, etc.); de même parfois *ri* comme s'il était *ry* (*serorge*). En Gaule, après les invasions, ce son devait être fort proche du *j* initial germanique qui épouse entièrement ses destinées : *jangler*, *jehir*. Ce qui prouve encore qu'à cette époque il était *y* ou quelque chose approchant de yod, c'est le traitement de *di* intervocal germanique (*wadiu*, déverbal **drūdia*) : celui-ci donne *dz̆* (*gage*, *druge*), tandis que *di* latin intervocal donne simplement yod : *rai*, *ui*, *mui*, *mi*, *glai* < gladiu. Le son n'était donc pas encore au VIe siècle *dj* ou quelque chose d'approchant.

Pour aboutir à ce son unique *y*, le *g* de gente se sera d'abord palatalisé (*gjente*), et le *g* se sera ensuite affaibli, puis amuï (*jente*, *yente*, rejoignant *janua*, *yanua*); comme *g* dans *gjente*, le *d* de *djurnu* se sera affaibli, puis amuï (*jurnu*, *yurnu*). Après le VIe siècle, à ce son *y* on préposa un faible *d* qui prit peu à peu du corps (*dy*) et à l'époque littéraire on est arrivé à l'étape *dz̆* (plus exactement *ģ*, comme dans l'it. *gente*), qui est la prononciation du haut moyen âge.

A propos du *g*, mentionnons sa disparition dans le pronom ego, bien qu'il s'agisse d'un fait de la flexion : le français et les langues romanes partent de *eo, vraisemblablement une forme de proclise primitivement : de même on trouve, en français, dans la conversation relâchée, *t'* pour *tu*, *n's* et *v's* pour *nous vous* devant les voyelles (*n's avons*, *v's êtes*).

35. Pour terminer, passons rapidement en revue les principaux accidents généraux des consonnes dans le latin de la Gaule du Nord.

Les exemples de contamination ou croisement les plus remarquables sont : *rendere déterminé par son contraire prendere, grassu qui est attesté, amené par grossu (des

dialectes, le picard, le wallon, ont conservé crassu), prebiteru (dans les inscriptions) et *probiteru influencés par les mots composés en *prae-* et *pro-* (a. fr. *preveire proveire*, mais au nomin. presbyter > a. fr. *prestre*), *pinctor causé par les formes du verbe pingere, *grauula composé de gracula et de rauu (*grolle*, graulus est dans des gloses), *glaria sorti de *claria + glarea gravier (*glaire*), *uenime au lieu de uenenu causé sans doute par crime (a. fr. *venim* d'où *venimeux*).

Comme exemples de métathèses, on peut citer parmi les métathèses simples ou déplacements de consonne dans le mot: *frimbia, *troculu < torculu (*treuil*); parmi les métathèses réciproques ou permutations de consonnes : *colyru, *stincilla, *alena < *anhela (anhelare), *cisera < sicera (*cidre*), *tonoleu < *toloneu (*tonlieu*, *App. Pr.* : *telonium non toloneum*, *R. Forsch.*, VII, 195).

Les cas d'assimilation paraissent plutôt rares; berbex < uerbex (§ 29) en est un certain. D'autres, tels que uerua (inscriptions) et *ueruena (§ 28), gamba, d'où *gambita (jante), < *camba, *cambita (par assimilation de sourde à sonore?, des dialectes gardent *c* : comtois *chambe*, wallon *tšamə* jante), et peut-être aussi *cactiuu < captiuu (a. fr. *chaitif*), *escoclu < scopulu (*écueil*) ne sont pas sûrs; gamba est peut-être à ranger au § 32 avec les cas où *ca* devient *ga*.

Parmi les dissimilations il faut faire des catégories. Il y a d'abord des dissimilations par suppression d'une de deux consonnes identiques : c(l)auicula, ca(l)culu (a. fr. *chail*), f(l)ebile, uer(u)actu *uaractu, *dis(i)eiunare, ui(u)enda et ui(u)acius (a.-fr. *viaz*), à moins que les deux derniers ne soient des recompositions sur le vulg. uiu < uiuu, v. § 7. Puis il y a des dissimilations par modification d'une de deux consonnes identiques : *r-r* devient *l-r* dans *ueltragu, pelegrinu (inscriptions), *palafredu

< paraueredu, flagrare, mais la même combinaison donne *r-l* dans *frigolosu; *l-l* devient *r-l* dans *umbiriculu (*ombril*) et *n-l* dans *conucula; *n-n* passe à *l-n* dans *Bolonia; *g-g* se différencie en *g-c* dans les très anciens *ginciua, *giceriu (gésier), qui sont antérieurs à l'altération du *g* et du *c* devant *e*, *i* (§§ 34 et 32).

CHAPITRE IV

Les consonnes dans le français prélittéraire.

36. Les Francs, avec un grand nombre de mots de leur idiome, apportèrent aux Gallo-Romains du Nord deux phonèmes consonantiques, qui étaient étrangers à ces derniers et qui tout au début n'existèrent évidemment que dans des mots germaniques importés : l'un de ces phonèmes est l'*h* aspirée.

Depuis de longs siècles, les peuples de l'Empire avaient perdu l'*h* aspirée (§ 19); les Gallo-Romains du Nord la réapprirent de la bouche des envahisseurs. Et même, en se mettant à apprendre le latin, les conquérants, hantés par le souvenir de leur idiome, introduisirent l'*h* aspirée initiale dans des mots latins dont les équivalents germaniques la possédaient et ils firent passer dans la langue commune des mots ainsi viciés, tels que *haltu*, **haltiare*, *hansta*, *hasta*, **hassulare* (haut, hausser, hante, hâte, hâler), déterminés par le francique *hoh*, *hand*, *harsta*, *hal*. Mieux encore, dominés par l'habitude de leur langue, où l'*h* aspirée initiale était fréquente, ils la préposèrent à quelques mots latins où elle n'avait que faire, disant **hẹrpice*, *hupupa*, **hericione*, *hernia* (hargne), et ils imposèrent ces mots corrompus à la langue commune. Un phénomène semblable se retrouve de nos jours dans le parler de l'Anglais ou de l'Allemand apprenant le français, à qui il arrive de dire *honze*, *honzième*, *haller*, *hêtre* pour *onze*, *onzième*, *aller*, *être*.

L'*h* germanique intérieure, intervocale ou appuyée, était un son trop difficile pour les gosiers gallo-romains. Quelle difficulté n'éprouve pas actuellement un Français à prononcer *Ehe*, *eher*, *Höhe*, et mots semblables ! Aussi l'*h* intérieure ne pénétra-t-elle pas en français ; les vaincus, dans les mots germaniques qu'ils adoptèrent et où elle se trouvait, la laissèrent tomber. Pour l'*h* intervocale, les exemples sont *spëha* > espie, *spëhan* > épier, *fëhu* > feu fieu ; cependant il y a trois exceptions, jehir < *jëhon*, tehir < *þihan* et mehaignier, où l'*h* n'est pas, pas plus que dans *dehors* (§ 41), un simple signe destiné à marquer un hiatus, car on ne rencontre jamais l'orthographe *jeïr teïr meaignier*, ce qui ne manquerait pas d'arriver dans le cas contraire ; du reste les Wallons aspirent encore l'*h* de *mehain*.

37. A l'époque des invasions, les Gallo-Romains ne pouvaient plus prononcer le son *w* qu'en combinaison avec l'explosive gutturale (groupes *qu*, *gu* de *sangue*, *pingue*). Il en résulta qu'en essayant de prononcer le *w* germanique, ils y substituèrent involontairement le groupe *gu* qui leur était familier, la consonne germanique étant un *w* sonore. De *werra* ils firent *guerra* (prononcé *gwęrra*). Seules les populations des frontières, qui eurent sans doute un contact plus étroit avec les Francs, arrivèrent à s'assimiler parfaitement le son étranger ; de nos jours la Picardie, la Wallonie, la Lorraine disent encore *warder*, *warantir*. Dans les textes bas latins, on trouve le son nouveau orthographié à l'initiale par *qu*, non par *gu*, parce que dans l'ortographe latine aucun mot ne commençait par *gu*, tandis que beaucoup commençaient par *qu* (la sourde correspondante) ; un certain nombre de ces graphies se trouvent dans la chronique de Frédégaire pour des noms d'hommes ; il s'y rencontre même un cas en *gu*, *Guolenus* (Haag, *Rom. Forsch.*, X, 872).

Contrairement à ce qui a été dit au § 27 (fin) d'après

M. Meyer-Lübke [1], il faut admettre qu'à l'époque des invasions *w* intervocal du gallo-romain (provenant de *b* et *v* latins) était déjà devenu *v*, car les Gallo-Romains dans cette position non plus ne parvinrent pas à reproduire le *w* francique; ils le transformèrent aussi en *gu*. Il faut poser, dans le plus ancien français, les bases **tregua*, **eskiguare* (*skiuhan*, dont l'*u* a la valeur de *w*), * *a-guakire* (*waikjan*), **Baiuguari* (**Baiuwari*), qui donnent régulièrement d'après la phonétique *trieve*, *eschiver*, *avachir*, *Baivier*, comme aqua, aequare, sequere, etc., donnent *eve*, *ever*, *sievre*, etc. (par *agua*, etc.), voir la gramm. de Schwan et Behrens, 5[e] éd., § 155. On trouve du reste ce son *gu*, à l'intervocale, graphié par *qu* et *gu*, *go* dans des textes bas latins : la chronique de Frédégaire a *Bagioquares* (*gi* = yod), *Baguarinsis* (Bavarois), *Bagoarii* (Bavier, Baivier), *Bagoaria* (Bavière), Haag, *Rom. Forsch.*, X, 872, *Bagioquares*, id., *ibid.*, 867. Naturellement, précédé de *a*, *w* francique formait avec lui la diphtongue *aw*, laquelle tomba avec *au* du gallo-romain et se monophtongua au VIII[e] siècle (§ 16) : *kawa* choe, **hawa* hoe [2], *blaw* + *u* blou, *hlâo* + *u* (**flawu*) flou.

Le traitement hésitant du *w* germanique appuyé sur consonne montre bien également que les Gallo-Romains ne le possédaient plus (excepté dans les groupes *qu*, *gu*) : il se résout tantôt en *v* (esparvier, fauve [3]), tantôt en *gu* (Ermengart, Ermengaut), tantôt en *ǫ* (Grimoart, Baldoin, Evroin, toaille). Dans ces conditions, *garou* peut bien ne pas

[1] Du reste M. Meyer-Lübke est lui-même de mon avis (p. 38 de l'éd. franç.), puisqu'il donne *käfig* comme pris de cavea antérieurement aux invasions.

[2] *Hauwa* fut pris sous la forme *hawa* (sans quoi l'on aurait *hove*), ce que confirme le traitement picard (*have*) et wallon (*hawe*) : dans le glossaire de Paris (IX[e] s.? dialectal vraisemblablement) *tridentum* : *haua* (*Uebungsbuch* de Fœrster et Koschwitz, 35, 9).

[3] Peut-être ces deux mots avaient-ils pénétré en gallo-romain avant les invasions.

être une dissimilation de *wĕr(e)wulf*, mais une simple contraction de *guerǫǫlf* en *guerǫlf*.

Il faut encore rappeler que ce sont de mauvaises prononciations *wespa*, *wadu*, *wastare*, *wipera*, *wiscu*, **wulpiculu*, amenées par contamination dans la bouche des Francs s'exerçant au latin (sous l'action du francique *wespa*, *wad*, *wastan*, *wipera*, *widu*, *wulf*), qui ont donné lieu à l'a. fr. *guespe*, *guet*, *guaster*, *gui*, *golpil*. Et même, sous l'influence de leurs habitudes de langage, les Francs, comme il arriva pour *h* aspirée (§ 36), transportèrent *w* initial germanique dans des mots où il n'avait que faire : ils dirent **waractu* (§ 35), *wagina*, *Wasconia* et réussirent à imposer ces prononciations fautives aux Gallo-Romains, qui en firent naturellement *guaractu*, *guagina*, *Guasconia*.

38. C'est, d'après l'opinion générale, dans le siècle qui suivit les invasions que le français sonorisa les consonnes sourdes intervocales. Tel est l'avis de M. Meyer-Lübke, *Gr. des l. rom.*, I, § 647, qui fait remarquer que l'anglo-saxon *laeden*, emprunté au VIe siècle, suppose déjà le français *ladinus*. Tel est l'avis de M. Haag, *Rom. Forsch.*, X, 860, qui observe que les vocables franciques prennent part à la sonorisation (une bonne part en tout cas, et celle-ci constitue précisément la couche d'emprunts la plus ancienne) et qui renvoie aux exemples de l'ouvrage connu de M. Mackel sur le traitement des éléments germaniques en français. M. Bonnet, à propos de la langue de Grégoire de Tours, a noté que pour *c* la ressemblance entre *c* et *g* dans la capitale et l'onciale avait pu produire dans les manuscrits bien des confusions dues aux copistes. Mais, même pour cette sourde, on doit bien dire que le doute n'est guère possible dans la langue du temps de Grégoire, les exemples se trouvant en nombre trop considérable. D'après l'opinion de M. G. Paris, le VIe siècle est aussi l'époque la plus haute où puisse remonter la sonorisation : il fait observer, *Mots d'emprunt*, p. 9, qu'*aveugle* est un

mot d'emprunt qui remonte au ve ou au vi^e^ siècle et il note, p. 29 ss., que les mots suivants en *-cl-*, tous mots d'emprunt, ont participé à la sonorisation : *avuegle*, *bogle*, *seigle*, *siegle*, *avogler*, *bogler*, *bugler*, *église*, *jaglel*, *jagloi*, *jogler*, *jogledor*, *marreglier*.

Il convient d'examiner en particulier chaque cas de sonorisation.

39. *C* intervocal se sonorise (et en même temps que lui les groupes *cr* et *cl* intervocals), mais il ne s'agit, bien entendu, que du *c* placé devant *a*, *o*, *u*, celui qui précédait *e* et *i* (aucellu) ayant commencé à cheminer vers l'assibilation au IVe ou au commencement du Ve siècle (§ 32 fin). La plus ancienne couche d'éléments germaniques participe à la sonorisation du *c*. Les exemples, d'après Mackel, p. 144, sont *broyer*, *buer*, a. fr. *crue* puis *cruie*, a. fr. *estuier*, qui ont évidemment à un moment donné revêtu les formes *bregare*, *bugare*, *cruga*, *estugare*, rejoignant alors les mots germaniques qui avaient *g* intervocal (*haga*, *esmagare*, etc.). Il faut ajouter à ces exemples *buie buire*, qui vient d'un mot germanique romanisé en **buga* (d'où *buga*)[1].

Comme exemples de la sonorisation du groupe *cr* intervocal, on peut citer *segreit*, *megre*, *egre*, *sagrament* des Serments qui n'est pas le mot héréditaire et forme avec *sairement* un doublet et avec *sacrement* un *triplet*, si j'ose risquer ce néologisme. Les exemples pour le groupe *cl* ont été cités au § précédent (d'après G. Paris).

Un problème qui surgit ici est de savoir si le *q* intervocal (groupe *qu*) se sonorise comme *c*. J'opine pour l'affirmative et, à l'appui, je citerai *eve*, *ever*, *sievre*, etc., qui doivent sortir de *agua*, *eguare*, *seguere*, etc., comme *trieve* de *tregua*, § 37. V. aussi § 45.

[1] Les traitements *riche*, *Richeut*, *Richard*, *Richier* doivent avoir été conditionnés par l'*h* : *rikhi*, *Rikhild*, etc.

40. Le *p* intervocal se sonorise en *b* et comme lui évoluent les groupes intervocals *pr* et *pl*, bien que le fait soit contesté pour le dernier par M. G. Paris [1], *Mots d'emprunt*, p. 28. Les éléments germaniques de la couche la plus profonde ont transformé le *p* intervocal en *v*, en passant naturellement par l'étape *b*, à laquelle ils rejoignirent leurs congénères germaniques ayant *b* étymologique comme *striban*; tous passèrent ensuite à *v*. Il n'y a, ayant subi cette évolution, que deux mots, mais ils suffisent pour l'établir ; c'est *eschevi* < *skapid et *eschevin* < *skapin* (Mackel, p. 177). Les mots possédant le groupe intervocal *pr* sont en nombre (type *capra*) ; ils passent à *vr* en même temps que *b* simple à *v* (§ 47).

M. Pirson, *Langue des inscr. lat. de la Gaule*, p. 61, mentionne un *coberturio* du VIe siècle (*covertoir*).

Au passage à *b* participe sûrement en outre le groupe *pl* intervocal, sans aller toutefois jusqu'à *v*, au moins en francien. Les exemples sont : francien *estouble* (dialectal *estoule*), *double* qui s'explique ainsi très naturellement comme mot populaire, *treble* et *pueble* (chartes de Paris du XIVe siècle, Meyer-Lübke, *Gr. romane*, I, § 492), qui est *poblo* dans les *Serments* ; *couple* est mi-savant (Meyer-Lübke, *ib.*); *pueple* et *peuple*, peuplier, seront le résultat d'une assimilation ; *pueule pule* sont dialectaux, cp. *stulus* du Gloss. de Reich. 1095. *Doble* et *treble* seuls manquent de diphtongue, parce que seuls ils avaient l'entrave ; les autres prirent la diphtongue ou la diphtongue « en puis-

[1] « Le groupe *pl* intervocal présente un des problèmes les plus difficiles de la phonétique historique française. Je ne le traiterai pas ici, me bornant à faire remarquer que le mot *peuple* < *pōplum*, dont, je ne sais comment, on n'a jamais tenu compte dans les recherches faites jusqu'ici sur ce point, montre : 1° que le traitement normal de ce groupe en français est la conservation du *p* et de l'*l* intacts ; 2° que *pl* ne forme pas entrave, c'est-à-dire n'empêche pas le libre développement de la voyelle tonique précédente... Quant à *doble*, *treble*, je les croirais volontiers empruntés au latin des clercs, à une époque où *dŭplum* y avait pris la forme *dōblum* : *dōblum* et *trēblum* auraient été « vulgarisés » après le passage d'*o* à *ou* et d'*e* à *ei* dans la langue vulgaire. »

sance » avant de se syncoper. Comme *bl* primaire, *bl* secondaire n'alla pas plus avant en francien ; il n'en est pas de même dans certains dialectes. Sur *pl* > *bl* en francien, v. du reste la gram. de Schwan-Behrens, 5[e] éd., § 110.

41. Est-ce que l'*f* intervocale se sonorise? Parfaitement. Grégoire de Tours a deux fois la graphie contraire de *f* pour *v* intervocal (Bonnet, *op. cit.*, p. 165). La chronique de Frédégaire présente beaucoup d'exemples où *f* intervocale est notée par *v* (Haag, *Rom. Forsch.*, X, 866). D'autres textes bas latins enregistrent la sonorisation, ainsi les *Joca monachorum* qui ont deux fois la forme *proueta* pour *propheta* (Nyrop, *Gramm.*, I, § 442). D'ailleurs elle est mise hors de contestation par plusieurs exemples : *Estievene*, *antievene*, *anteivene*, *ravene*. Il ne reste donc qu'à expliquer les exceptions apparentes. Devant *o* et *u*, le *v* s'est régulièrement amuï, comme dans *paon*, *paour* (cf. la grammaire de Schwan et Behrens, 5[e] éd., § 106); c'est ce qui explique *reüser* < *refusare et *dehors* (d'où *hors*), dans l'hiatus duquel il s'est introduit anormalement une aspiration (car *hors* a l'*h* aspirée ; on s'attendrait à *deors*, moderne *dors*). *Ecrouelles* présente la chute du *v* d'une façon exceptionnelle, ainsi que *biais*, s'il vient de *biface ; mais on peut faire observer que cette chute anormale se retrouve pour certains *v* primaires : *oeille*, *luette*. La forme ancienne de *profond* est *parfont* avec substitution de *per-* à *pro-* ; *proufit* peut avoir été maintenu par sa forme à métathèse *pourfit* ou avoir encore été perçu comme un composé, car un *proficere* devait pouvoir se décomposer au moins aussi bien qu'un *recipere* (lequel donne *receivre*, non *reisivre*). Quant à *defendre defois*, *carrefour*, *refui* < refugiu, ils ont encore été perçus comme composés ou bien en ont donné, à tort, l'impression. Les mots germaniques, comme *jafeur* < *gafôri*, *griffe* < déverbal de *grifan*, qui présentent le maintien de l'*f*, doivent être regardés comme postérieurs en date à la sonorisation de celle-ci. *Ahaner*, à côté de l'it. *affannare*, esp. port. prov. *afanar*, semble bien présenter la chute d'une

f intervocale ; mais l'origine du mot reste inconnue ; ce ne serait du reste qu'une exception à ranger à côté *d'écrouelles* et de *biais*. *Olifant* est savant, comme on sait. Si *mauvais* est malifatiu, il présenterait aussi la sonorisation de l'*f*.

42. Le *t* intervocal et le groupe *tr* (patre) prirent également part à la sonorisation, rejoignant ainsi le *d* et le *dr* (quadratu) intervocals primaires. La plus ancienne couche des vocables franciques ayant *t* intervocal subit l'évolution : les exemples sont (d'après Mackel, p. 156) *gruel* (dérivé de *gru*), *he* sans *t* < *hat*, *haïr*, *ree* < *rata*, *roïr* < *rotjan*, *poe* < *pauta*, *espié* sant *t* < *speot*, *esclier* < *slītan*, *guier* < *wītan*, auxquels on peut ajouter *glier* < *glītan*. Il est évident que ces mots proviennent des étapes *haḍir*, *reḍe*, *roḍir*, etc., sorties elles-mêmes des formes avec la sonore *hadire*, *rada*, *rodire*, etc. Il y a naturellement aussi une ancienne couche de mots franciques ayant *d* intervocal qui offre la tranformation de celui-ci en *ḍ*, puis son amuïssement : *braon*, *flaon*, *esclaon*, *tiois*, *tuel* (tuyau), *drue*, *Guion*, *Doon*, etc. Le *þ* et le *đ* intervocals franciques furent pris par les Gallo-Romains sous la forme du *t* et du *d* ordinaires, car ces sons étaient étrangers au latin vulgaire de Gaule. Ce qui le prouve, c'est le traitement français de ces phonèmes aux autres positions : on a *tarir*, *tehir*, *honte*, *Hersenṭ* de *þarrjan*, *þihan*, *hauniþa*, *Harisinþ* et *mordrir*, *Nadault*, *faide* de *morđrjan*, *Nanđald*, *faih(i)đa*. Le *þ* et le *đ* intervocals franciques ne sont donc en français que de simples *t* et *d* intervocals et ils sont traités comme *t* et *d* latins et *t* et *d* franciques, c'est-à-dire que lors de la sonorisation tous deux se rencontrent en *d*, puis passent à *ḍ*, pour s'amuïr ensuite, voir les nombreux exemples enregistrés par M. Mackel, p. 166 ss. ; du reste les autres langues romanes prouvent la réduction de ces sons germaniques en simples *t* et *d* : ital. *guadagnare*, prov. *guazanhar* ; ital. *onta*, prov. *anta*.

En français, *d* intervocal et son satellite *dr* avaient déjà atteint au VIIIe siècle l'étape *ḍ*, qui se maintint jusqu'aux entours

de 1100 : M. Kluge, *Zs.* de Gröber, XX, 325, a démontré que diverses transcriptions allemandes de mots contenant *d* établissent que *ḍ* existait déjà au VIIIe siècle, voir *Romania*, XXV, 626. Au IXe siècle, les Serments notent le son par *dh* (*cadhuna, aiudha, ludher*, etc.) ou par *d* (*podir, fradre*, etc.), l'Eulalie par *d* ; au Xe, le *Jonas* par *d*. Un savant, M. Lot, vient d'établir (*Romania*, XXX, 481 ss.) que dans le sud-est, en Bourgogne, *ḍ* s'était effacé plus tôt qu'ailleurs, aux environs de 900. Pour le Nord, le *Jonas*, qui est un texte dialectal d'une autorité très grande, prouve que *ḍ* y existait encore au Xe siècle. Le cadre de la présente étude ne nous prescrit pas de rechercher si, dans le Centre et l'Ouest, le *ḍ* ne serait pas tombé dans la prononciation un peu plus tôt que les textes littéraires ne l'indiquent ; la chose est possible, même probable. En tout cas, pendant les VIIIe et IXe siècles, *ḍ* régnait incontestablement dans tout le domaine français.

Du VIIIe siècle également date, selon la vraisemblance, l'étape *ṭ ḍ* pour *t d* finals caducs (*aimeṭ feiṭ queḍ*), qui existe pendant la période prélittéraire.

Il est vraiment bizarre que le français ait rejeté lors des invasions les sons *ṭ ḍ* pour les former lui-même spontanément quelques siècles plus tard ; peut-être faut-il voir là une influence des populations franciques se mêlant intimement aux éléments latins et apprenant le roman.

On trouve, dans une inscription qui, d'après Le Blant, « se rattache... à l'ouest de la Gaule et appartient au VIe siècle », un exemple de sonorisation de *t* intervocal : *Athenia amada* (Zimmermann, *Zs.* de Gröber, XXV, 732).

43. L'*s* intervocale (§ 31) se sonorise et dans cette *s* intervocale est comprise l'*s* suivie de yod : basiare > *baiser*. Si donc les formes du français prélittéraire **vaosjo*, **estaosjo*, **daosjo* (a. fr. *vois, estois*, **dois* d'où *doins*) ont été déterminées par exeo, c'est-à-dire par *ec-sjo*, (voir Marchot, *Studj di filol. rom.*,

VIII, p. 514), elles sont antérieures à l'époque de la sonorisation, car au subjonctif elles ont une *s* sonore (*voise*, mais *isse*); si, au contraire, elles ont été conditionnées par un *trasjo* (transeo) existant dans le français prélittéraire, elles peuvent être postérieures à la date de la sonorisation et tardives. Très anciennes, elles ne sauraient l'être, le français étant la seule langue qui possède l'épithèse d'une finale *-sjo* aux formes du latin vulgaire *vao *estao *dao. Avec *ec-sjo*, la contamination daterait peut-être du ve siècle.

En même temps que *s* et *sj* intervocals se sonorisa un *tsj* intervocal provenant soit de *c* devant *e*, *i* (aucellu) soit de *ti* (*puteare). Je suis obligé de revenir sur l'opinion, qui est celle de plusieurs romanistes (par ex. de Nyrop, *Gramm.*, I, § 474), émise à la p. 55 (milieu et note 2), à savoir que ce *tsj* intervocal aurait déjà été au vi^e siècle réduit à *sj*. Le *bellezour* de l'*Eulalie* s'oppose absolument à cette manière de voir (et aussi le *domnizelle* du même texte pour ceux qui admettent que ce n'est pas un mot savant); le signe *z* dans ce texte a le son *ts* (*czo*, *empedementz*, *paramenz*, *enz*, *melz*; il y a une seule exception dans *lazsier*) et, étant donné surtout les graphies *cose kose presentede*, il est impossible de lire autre chose que *belledzour*, car on n'admettra pas une étape *belletsour*, avec la sourde, à la fin du ixe siècle. Au siècle suivant, ce *dz* est réduit à *z* : le *Jonas* écrit *fesist*. On pourrait objecter que les inscriptions de Gaule présentent déjà des formes sans *t*, telles que *observasione*, *osiosus*, etc., mais il est certain que ce sont là des graphies fautives, des à peu près, car on les trouve aussi à des positions où la prononciation était bien certainement *tsj* : ainsi *tersio* (a. fr. tierz), *sapiensie*, *penetensia*, *consiensia* (Pirson, *op. cit.*, p. 71-2).

Ce qui est étrange, c'est que le produit de *cj* intervocal (aciariu) ne se sonorise pas au vi^e siècle et ne dégage pas de yod; bien certainement, il n'était pas *tsj*. Peut-être était-il simplement *ts*, car le traitement de *z* germanique intervocal

semble indiquer qu'un *ts* intervocal au VIe siècle ne se sonorise pas : *blezan* > blecier, *slizan* > esclicier, *muzôn* > mucier, *krēbiz* + *a* > crevice, *ánazan* > anetsar (Gloss. de Reich. : *anetset*, *anetsaverunt*, *anetsor*, v. Diez, *Anc. gloss. rom.*, p. 36, et Körting, 2e éd., 628) ; il n'est rien moins que certain que *saisir* soit *sazjan*, car il est le seul à avoir la sonore et à dégager un yod ; il est plus probable que c'est *sac(a)* + *ire* (*sacire* en bas latin) emprunté très tôt comme *Frankia*, *frankesca* (avant l'ébranlement de *c* devant *i*).

44. Quand les Francs prirent possession de la Gaule du Nord, le *c* et le *g* intérieurs suivis de consonne étaient vraisemblablement devenus en gallo-romain χ et γ (*faχ're*, *flaγrat*) ; ils n'étaient certainement pas encore parvenus à *i* (yod), car les Gallo-Romains ne possédaient pas à cette époque la diphtongue *ai*, attendu que dans les mots franciques empruntés ils la réduisirent à *a* : *a-waikjan* avachir, *haim-* hamel, *haifsts* haste, **draibjo* drageon, *aibhor* afre, *waidhanjan* guaagnier [1]. D'autre part, il est probable que *c* et *g* étaient arrivés à l'étape χ, γ, parce que les Gallo-Romains purent emprunter au francique des mots tels que *wahta*, *skarwahta*, *quahtela*, **thahsone*, **Sáhsone*, *brahs(i)ma*, *faih(i)da* [2], *thwah(i)la* (guaite, eschargaite, quaille, taisson, Saisne, braisme, faide, touaille), dans lesquels l'*h* avait la valeur de χ, sans laisser tomber ce son, comme cela se produisit, quand ils ne le possédèrent plus : *slahta* esclate. Ils purent aussi prendre tel quel le *g* francique de *weigaro* et de *heiger*, qui était vraisemblablement un γ, comme le *g* actuel des Flamands et des Hollandais : comme on le sait, l'*i* de *guaire* et de *hairon* vient en réalité du *g* et non de l'*i* germanique, v. Meyer-Lübke, *Gr. des l. rom.*, I, § 18. Ce qui appuie

[1] *Lait*, *sohait*, *guaif* (bien perdu) sont d'une date plus récente, v. Meyer-Lübke, *Gr. des l. rom.*, I, § 18. De même sans doute *gai* < *gahi*, comme le montre le traitement du *g*.

[2] L'*i* de *faide* provient en réalité de l'*h*, non de l'*i*, *ai* germanique devenant *a*.

aussi fortement la supposition d'une étape χ γ au moment des invasions, c'est que les mots savants entrés dans la langue vers cette époque ne prennent plus part à l'évolution qui a transformé *c* et *g* en yod : ainsi tous les mots cités au § 38, dont l'introdution a lieu à cette date, ne réalisent plus la transformation de *cl* en *il*, mais prennent encore part à la sonorisation (de *cl* en *gl* au VI[e] siècle, § 39), v. G. Paris, *Mots d'emprunt*, p. 31. L'un d'eux, *aveugle*, doit avoir été emprunté « au moins au V[e] ou VI[e] siècle » (Paris, *ib.*, p. 10), et aussi *conjogle* < conjugula, espèce de courroie (id., *ib.*, p. 10), qui ne devient plus *conjoille*.

Il est assez probable, et il est généralement admis, que, dans le cas particulier du groupe spécifique *ct* (factu), la prononciation *χt* doit remonter jusqu'aux Gaulois : « Du fait, dit M. Meyer-Lübke, *Einführ.*, § 186, que dans les inscriptions gauloises on trouve plus communément le grec χ devant *t*, on infère avec raison que le passage de *ct* à *cht*, que les langues celtiques possèdent dès leurs plus anciens monuments, est déjà gaulois. D'après cette opinion, les Gaulois romanisés auraient déjà prononcé conformément à leurs prédispositions linguistiques *faχtu*, *noχte*, *oχto*.... ». Le groupe spécifique *χs*[1] < *x* (laxat) remonterait aussi, d'après M. Meyer-Lübke, *Gr. des l. rom.*, I, § 650, aux Gaulois : « Les Celtes qui apprenaient le romain semblent n'avoir plus possédé l'*x*, mais avoir déjà prononcé à sa place *ss* ; ils remplacent donc l'*x* latine par *χs*, faute de pouvoir prononcer une explosive suivie immédiatement d'une autre consonne. »

Mais à quelle date faut-il assigner en français l'apparition du yod sorti de χ et γ devant consonne ? La plus ancienne attestation par l'écriture me paraît remonter au VII[e] siècle : Dans des

[1] Et dans ce *χs* il faut comprendre le cas *cresco*, *nasco*, *boscu*, *fasce*, etc., transposés en gallo-romain du Nord en *crecso*, *nacso*, etc. (car *porcu*, *arcu*, *iuncu* ne donnent pas *poir*, *air*, *join*, ni *rum'ce*, *pul'ce* ne donnent *roince*, *puilce*). Le groupe *sc* devient partout (excepté devant *a*) *cs*, d'où *χs*.

diplômes antérieurs à 695, un abbé de Saint-Denis qui signe *Chaino* est appelé *Chaino Chaeno* et aussi *Chagno* (d'A. de Jubainville, *Langue des Francs*, p. 164-5), ce qui montre que le groupe *gn* à cette époque était devenu *jn*; dans la chronique de Frédégaire on trouve *coinomentum*, *quoinomento*, *Luiduno* (Haag, *Rom. Forsch.*, X, 868). Dans les meilleurs manuscrits du *Liber historiae Francorum*, « qui paraît dater de 727 », on rencontre plusieurs fois *Daigobertus* ou *Daygobertus* et même une fois *Daybertus* (d'A. de Jubainville, *o. c.*, p. *126), qui représentent peut-être une forme vulgaire phonétique *Dajbęrts*. D'après Diez, *Anc. gloss. rom.*, p. 33, dans un manuscrit du VIII[e] siècle, provenant de Reichenau, on trouve : coturnices similes avibus, quas quidam *quaylas* vocant. Enfin, au IX[e] siècle, les Serments de Strasbourg lèvent toute espèce de doute par les deux exemples *plaid* et *dreit* [1]. Sur *sagrament*, v. § 39.

D'après ce qui vient d'être exposé, il est probable qu'au VI[e] siècle les groupes *χr* et *χl* (*faχre*, *maχla*) firent la sonorisation en *γr*, *γl* et n'atteignirent l'étape *jr*, *jl* que postérieurement.

45. Comme *c* intérieur devant consonne évolue *q* du groupe *qu* (*qw*) : on a donc eu là un développement *χw* avec sonorisation probable en *γw* au VI[e] siècle. Les exemples sont : *aχ-wiląą* aigle (par *aγ-guila*, v. § 37), **aχ-wilentu* aiglent, *aχ-wa* aive (*aigue* doit être dialectal comme l'est *aiwe*), *eχ-wale* ivel (par **ieivel*), *eχ-wa* ive (par **ieive*), *seχ-were* sivre (par **sieivre*). Il y a quelques exceptions, dans lesquelles *qu* n'a pas dégagé de yod et s'est sonorisé en *gw* au VI[e] siècle : ainsi, *aequare* ever (par *eguare*, v. § 39), *aqua* eve et ewe. Il s'agit peut-être là de mots qui ne sont pas purement populaires et viennent de la classe lettrée. *Antive* doit remonter

[1] Ajoutez : *botilia*, *botiliario* (Loi salique), beaux exemples tout à fait probants, que j'omettais, mentionnés dans Schuchardt, *Vok. des Vulgarlateins*, II, 488. *Cramailas* du glossaire de Cassel (*ibid.*) ne signifie rien pour le domaine français.

au phonétique *antiive, et quant à trive, il ne doit pas remonter à un *trieive, dont le yod aurait été dégagé par le *g* de *tregua* (§ 44), mais à un *trigua* avec un *i* long d'origine germanique, car autrement il y a des dialectes qui présenteraient la forme *treive* (cf. § 13, à propos de *mercit*) et je ne sache pas qu'elle existe. *Trieve* sort d'une autre forme avec un *e* ouvert.

46. D'une manière générale, la réduction des consonnes doubles est un phénomène de l'époque proprement française et il est postérieur à la sonorisation des sourdes intervocales, sans quoi de cas tels que cappa, gutta, uacca il serait résulté les traitements *caba* puis *chieve*, *goda* puis *goue*, *vaga* puis *vaie*. Il y a toutefois une position dans laquelle la réduction s'est opérée avant la sonorisation des sourdes, c'est devant l'atone pénultième et contrefinale. Il est certain que l'atone pénultième, précédée d'une consonne double, a été, en règle générale, syncopée avant la sonorisation, comme le montrent *poltre*, *falte*, *polce*, *pesche*, *chevalche*, *colche*, *cloche* (**cloppicat*); quelques exceptions à cette règle réclament des explications particulières. Or, les étapes *polltru*, *fallta*, *polltsje*, *pessca*, *cavallcat*, *collcat*, *cloppcat*, antérieures évidemment à la sonorisation, n'ont dû avoir qu'une existence absolument éphémère et donner lieu presque immédiatement aux simplifications *poltru*, *falta*, *poltsje*, etc. De même les syncopes de contrefinales *pollcenu*, *pollcare*, *pollpede*, *tenntire*, *cavallcare*, *collcare*, *cloppcare* sont antérieures à la sonorisation, sans quoi on aurait *polzin*, *polgier*, *polbiet*, *tendir*, etc. Or, ces étapes également ont dû faire place presque aussitôt à *polcenu*, *polcare*, *polpede*, *tentire*, *cavalcare*, *colcare*, *clopcare*. Devant l'atone pénultième ou contrefinale, le dédoublement date donc, peut-on dire, à peu près de l'époque de la syncope.

La date de l'amuïssement des voyelles finales, dans le cours du VIe ou du VIIe siècle, marqua une nouvelle réduction de consonnes doubles, de celles qui se trouvaient en finale. Il est

évident que des formes comme *cepp cepps*, *sacc saccs*, *somm somms*, *pann panns*, *moll molls*, *ill ells*, *ferr ferrs*, *pass passs*, *catt catts*, etc., ne durent subsister qu'un instant et furent ramenées presque immédiatement à *cepp cepps*, *sac sacs*, *som soms*, etc. Il ne faudrait pas croire qu'ici les consonnes s'étaient dédoublées avant la chute des voyelles finales, car nous verrons plus loin que dans cette même position, dans le cas où la voyelle persista, par exemple dans les féminins (*elle*, *somme*), les consonnes doubles ne furent simplifiées que bien plus tard.

Un peu après se produisit une troisième réduction de consonnes doubles de celles qui se trouvaient devant l'accent. Celle-ci n'eut lieu qu'après que *b* intervocal avait commencé son évolution vers *v* (§ 47), car autrement abbate aurait donné *avet*. Grégoire de Tours et la chronique de Frédégaire offrent dans l'orthographe des exemples de réduction de consonnes doubles devant l'accent, mais ils ne me semblent pas concluants, parce que la chronique ne contient pas encore d'exemple de *b* intervocal devenu *v* (§ 47). Les plus anciens exemples qui me paraissent assurés sont donnés par le glossaire de Reichenau : *qui a dent' iacet* (le glossateur se figure que *adenz* vient de *a dentibus*, ce qu'il n'aurait pas fait, s'il avait dit *addenz*) 43, *capulasset* 78, *suflare* 247 et 545, *abatlas* 501, *sufragant* 588, *exbuliret* (plus-que-p.) 884, *alodem* 900, *buticulam* 904, *alatus* 1028, *ultra alare* 1122, *trans alaret* 1130, *trans alauit* 1131[1]. Il est vrai que les Serments ont *cõmun*, mais ici il doit y avoir eu action de l'orthographe latine. L'*Eulalie* a *getterent*, graphie inverse ?, *tolir* et *conselliers* où *ll* doit indiquer *l* mouillée. Des consonnes doubles qui se sont réduites devant l'accent, il faut excepter *rr* qui se maintient jusqu'après le moyen âge. Quant à *ss*, il est impossible de

[1] Je considère l'étymologie *aler* < *allare < allatus comme assurée, mais ce n'est pas le lieu de la discuter à nouveau ici. v. Marchot, *Studj di filol. rom.*, VIII, 387.

déduire des graphies quand il fut réduit ; on ne s'avisa jamais de le représenter par *s*, parce que *s* simple intervocale a, dans l'orthographe française à partir du VIe siècle, la valeur *z* ; encore aujourd'hui on écrit *passer*, *tousser*.

Nous arrivons au quatrième et dernier cas, les consonnes doubles après l'accent dans les mots à finale féminine. Je suis d'avis qu'ici la simplification a eu lieu très tard. Le glossaire de Reichenau ne la présente pas encore : *cincellas* 242, *abattas* 501, *cinnant* 749, *cimcella* 868, *cauanna* 1135. On trouve bien *dansi* (corr. *danea*) 446, *danea* 849, venant de l'anc. germ. (neutre) *danni*, survivant dans le wallon oriental *dègne*, *digne*, aire (Marchot, *Rom. Forsch.*, XII, 646) ; mais d'abord ce mot est pris du francique, puis il offre trois consonnes se suivant (*dannja*), ce qui le différencie des autres cas. Les Serments écrivent *nulla*. L'Eulalie offre une récolte abondante d'exemples : *pulcella* 1, *bellezour* 2 (*ll* est en finale par rapport à l'accent second), *elle* 3 et 4, *polle* 10, *elle* 14, 15, 17 et 20, *domnizelle* 23, *celle* 23. Dans ces conditions, il faut bien admettre que *niule* du vers 9 n'est pas la forme phonétique (*nulla* dans les Serments) et est une dérivation du masc. *niul*. Il faut descendre jusqu'au *Jonas* pour trouver la réduction opérée : *cele* 7 et 36 (2 fois). Évidemment pour *rr* et *ss* en finale, l'observation faite à l'alinéa précédent (pour *rr* et *ss* devant l'accent) est également valable et doit être répétée ici.

Dans son livre *La langue des inscriptions latines*..., p. 83, M. Pirson a admis que le latin vulgaire a dû connaître une sorte de gémination des consonnes simples dans des cas donnés, phénomène qui se serait continué en italien. Je dois dire que je considère la chose comme impossible. C'est après une voyelle brève que l'italien pratique le redoublement des consonnes. On peut démontrer à l'évidence, par la phonétique des langues romanes, que le lat. vulg. n'a rien connu de semblable : si, par exemple, il eût eu pour *pẹ̄lu* ou *gọ̄la* (où l'on a

des brèves, fermées) *pęllu gǫlla*, on aurait l'a. fr. *pęle gǫle*, comme on a *chevęl* < *capěllu* et *ǫrs* < *ŏrsu*, tandis qu'on a *peil goule*. En somme, l'hypothèse de M. Pirson ne ferait rien moins que renverser la division des voyelles du latin vulgaire en libres et entravées, division qui est consacrée et prouvée avec l'évidence d'un axiome par le système vocalique de *toutes* les langues romanes. Il faut seulement admettre en lat. vulg. quelques redoublements anormaux, en nombre infime, tels que *cuppa*, *tottus*, *bruttus*, etc., cf. Meyer-Lübke, *Gr. romane*, I, § 547. Pourtant les inscriptions de Gaule contiennent, à partir de 400 environ, des exemples de dédoublement. Comment les expliquer ? L'hypothèse de M. Pirson en rendait compte en disant que les lapicides, possédant dans leur langage vulgaire le phénomène du redoublement (comme dans l'italien moderne), croyaient mettre l'orthographe classique en écrivant, par exemple, *anos* (parce qu'ils auraient dit *bonnos*, *venni* ?). L'absurdité de cette supposition saute immédiatement aux yeux de tout romaniste. D'ailleurs, jusqu'à l'an 600, les exemples *datés*, relevés par M. Pirson, sont en nombre extrêmement restreint et peuvent être expliqués. Les voici : *mesale* (508) *anos* (524 ?) *anu* (527) *anis* (528) *anorum* (405) p. 88, *Enox* (560) *Inox* (544) *Sumaci* (524) *eclesia* (540, 551-552) p. 89, *elo* dans l'inscription *hoc tetolo fecet Muntana conjus sua Mauricio qui visit con elo annus dodece et portavit quarranta*, que Le Blant attribue « au ve siècle, toutefois sans raisons convaincantes » (p. 97). Il y a en outre une graphie contraire, *obblata*, du ve siècle, p. 99. Mais ces exemples ne prouvent rien. *Eclesia* ne fait pas question, il était déjà tel en lat. vulg., c'est un mot liturgique, qui est altéré (v. § 4, où corrigez en *eclęsia*). *Anus*, dont il y a le plus grand nombre d'exemples, dont un de 405, est un mot, qui à cause de sa fréquence dans les inscriptions funéraires, a dû y avoir une forme abrégée. Les exemples qui restent ne sont pas probants. Il est certain que le dédoublement ne peut pas avoir précédé la sonorisation

(VI[e] siècle), v. au commencement de ce §[1]. Il n'est pas même antérieur à la transformation de *b* intervocal en *v* (p. 74), ni à celle de *d* en *ḍ* (VII[e] siècle au plus tôt), car autrement *addentes* donnerait *aḍenz*, puis *aenz*. Deux cas seuls sont exceptés, ceux étudiés aux deux premiers alinéas du présent § (devant pénultième et contrefinale syncopées et devant voyelle finale tombant).

47. On a vu (§ 27) qu'au commencement de l'Empire *b* latin intervocal avait été ébranlé, pour aboutir à *v*. Ce phénomène se répète dans le français proprement dit, aux environs de 700, et cette fois la transformation n'embrasse plus seulement *b* intervocal, mais aussi *br* intervocal. Car, c'est une erreur de croire comme G. Paris (*Mots d'empr.*, p. 25, n. 4) et comme je l'ai dit p. 23 (en posant un faurica) que *br* dans des mots tels que febrariu, fabru fut ébranlé (avec *b*) au I[er] siècle. Il y a des langues (l'italien, des parlers du Midi de la France), qui l'ont même conservé intact jusqu'à nos jours : *fabbro*, *Fabre*. Aux environs de 700, *b* (*br*) intervocal existait en français dans : 1° des mots latins héréditaires où il venait de *p* étymologique, tels que lupa, capra ; 2° des mots latins empruntés, tels que ebureu[2], *aboculu ; 3° des mots d'origine germanique dans lesquels il venait soit de *b*, *bh* étymologique, soit de *p* étymologique, tels que *krëbiz*, *striban*, *ribhan*, **hubha*, *tibher*, *Ebhurhard*, *skapin*, **skapid* (crevice, estriver, river, huve, toivre, Evrart, eschevin, eschevi). La chronique de Frédégaire n'atteste pas encore une seule fois que l'étape *v* serait atteinte, elle écrit encore *b*, *br*, v. Haag, *Rom. Forsch.*,

[1] Si *mesale* (504), par exemple, n'était pas une faute de lapicide, on aurait en français *paser*, *vesie*, non *passer*, *vessie*. Du reste, l'antériorité de la sonorisation au dédoublement n'est pas une assertion nouvelle ; ainsi on la trouve dans la grammaire de Nyrop (I, § 316).

[2] L'explication du *v* d'*ivoire*, donnée au § 17 (d'après G. Paris), me paraît maintenant tout au moins douteuse. Elle ne saurait s'appliquer à *aveugle*, qui, lui, remonte sûrement au delà de 700.

X, p. 861-2, § 40, 1 et 2 ; mais la transformation est réalisée à l'époque du glossaire de Reichenau, qui a *iuorgiis* 894 et *cauanna* 1135 (capanna).

Quoi qu'il en soit, la transformation est antérieure à la monophtongaison de *au* en *o* (§ 16) comme l'attestent *forge* et *ọd*, qui à une certaine phase de leur évolution ont été déviés d'une façon anormale[1] en *fauriga*, *aud*.

48. Une évolution plus ancienne que celle du *b* (*br*) français intervocal en *v* est celle du *g* français intervocal (soit étymologique, soit provenant de *c* intervocal sonorisé). C'est dans la première moitié du VIIe siècle que cette évolution s'accomplit : *g* s'amuït, après avoir passé par l'étape γ. L'amuïssement est effectué vers le milieu du VIIe siècle déjà (Haag, *Rom. Forsch.*, X, 868) : les exemples de la chronique de Frédégaire sont *paum*, *Rothomao* et *Rothomo*, *Siusium* = *Segusium*, *Droho* = *Drocus Drogo*. Dans le cas spécial où *g* se trouvait à la fois *après une voyelle autre que* o, u *et devant* a, il tomba comme ailleurs et le yod qui occupe maintenant sa place en français (comme dans *payer*, *plaie*, *géant* < *jaiant*, *doyen* < *de-i-ien*, *amie châtie* prononcés anciennement *amij'*, *šatij'*) ne provient pas de *g*, mais est *intercalaire* et causé par l'espèce spéciale d'hiatus. Puisque c'est la nature particulière de l'hiatus qui le conditionne, c'est celui-ci qui l'a amené. L'intercalation est pour ainsi dire aussi vieille que l'hiatus. La chronique de Frédégaire atteste déjà ce yod en employant *g* à l'intervocale avec la valeur de yod dans des exemples comme *Troga*, *Pompegi*, *Tragani*, etc. (Haag, *Rom. Forsch.*, X, 867).

Devant les voyelles *e* et *i*, il n'y avait évidemment, au commencement du VIIe siècle, de *g* intervocal que dans des mots d'origine germanique, puisque *c* intervocal devant *e*, *i* (aucellu) était déjà à *dzj* (§ 43) et que *g* intervocal devant *e*, *i*

[1] Ce traitement n'est pas normal : labra > *lèvre* et napus > *nabus* > *nes*. Apud devrait donner *ẹt*, *ẹd*.

(regina) était déjà devenu *y* dans le latin vulgaire de l'Empire (§ 34). Ce *g* germanique prend part à l'évolution et rentre dans la catégorie des cas complets d'amuïssement, sans intercalation de yod : *Seheut* < Sigi(h)ild, *Sigild.

Les exceptions suivantes à la loi de l'amuïssement de *g* : *agu*, *segur*, *segont*, *cegoigne*, *ceguë*, *dragon*, *lagoste*, sont sûrement ce qu'on peut appeler des mots demi-savants pris à la langue des clercs mérovingiens et carolingiens, dans le latin desquels (jusqu'à la réforme carolingienne) les sourdes intervocales étaient devenues des sonores. Cette explication est déjà celle qui paraît à M. G. Paris (*Mots d'empr.*, p. 27) préférable à l'explication par une provenance dialectale.

Un *dediaverunt* d'une inscription païenne, donc antérieure au ve siècle (Pirson, *op. cit.*, p. 99), est bien certainement une faute de lapicide.

49. Mais le *y* intervocal de mots tels que regina, sigillu, flagellu, etc. (§ 34), quand est-il tombé? Car on a en français *reïne*, *seel*, *flael*, etc. Déjà il y a un certain nombre de cas d'amuïssement certains à l'époque du latin vulgaire : ainsi *uẹnti* de *uẹẹnti* (Gaule du Nord *uịnti*, § 10), **trẹnta* de *trẹẹnta*, **mais*, **maestru*, cf. Densusianu, *Hist. de la l. roum.*, I, § 50. Il semble que l'amuïssement soit accompli dans la langue de la chronique de Frédégaire, car on a des graphies comme *colliens*, *diriens*, *aeliens* (eligens), *negliencia*, *dilientissime*, *adtrai* au lieu de l'ordinaire *adtragi*, ainsi que des graphies contraires comme *Agecius* (Aetius), *abigerunt* (abierunt), cf. Haag, *Rom. Forsch.*, X, 868.

50. L'altération de *c* et *g* devant *a* (cane, gamba), qui ne se produisit pas dans une partie notable du domaine, est une évolution qu'il faut placer vers le milieu du VIIIe siècle. Non seulement elle embrassa le *c* et le *g* devant *a*, mais, cela est absolument sûr, le *c* et le *g* devant *e* et *i*, qui existaient alors non dans des mots latins héréditaires (où ils s'étaient altérés

depuis longtemps, §§ 32 et 34), mais seulement dans des mots d'origine germanique et dans des dérivés romans. Les exemples de mots germaniques sont assez nombreux. Pour *c* : *eschernir* < *skernjan*, *escherpe* < *skerpa*, *eschiele* < *skëlla*, *guenchir*, *avachir*, *eschiver*, *eschirer*, *eschiter*, *eschine*, *eschif*, *rechigner* < *rekinan* (il a été parlé aux §§ 32 et 43 fin de *frankisc* et d'un *sac(a)-ire*, qui peuvent avoir été empruntés très tôt : *francesche*, au féminin, attesté [1], et *saisir*, terme juridique). Pour *g* : *gelde*, *gerfaut*, *giron*, *gigue* et une grande quantité de noms de personnes tels que *Gerart*, *Geralt*, *Gerin*, *Gerier*, *Geboïn*, *Engelier*, etc. Le domaine dit normano-picard a, devant *e* et *i*, aussi conservé *c* et *g* intacts, ce qui prouve bien qu'il s'agit, pour *c g* suivis de *a* et *c g* suivis de *e i*, d'*une seule et même* évolution : il a *eskernir*, *eskirer*, *eskine*, *Gherart*, *Gueraut*, *Guerin*, etc., comme il a *eskevin*, *Gobert*, *Gofrei* (francien *eschevin*, *Joubert*, *Jofrei*). Comme exemples de dérivés de l'époque romane, je ne puis citer que des cas en *c* : *duchesse*, *sachet*, *bochet* (petit bouc), *rochet* (du germ. *rocco*), *parchet* (français provincial), *marchis*, *richise*, *franchise*, *franchir*, *blanchir*. Il est évident que, dans ces conditions, l'explication du suffixe *-ier* par un *-eriu -eru* (§ 14) n'offre aucune espèce de difficulté : des mots tels que *arceru*, *bergeru* deviennent régulièrement au VIIIe siècle *artšer*, *berdžer* (gloss. de Reichenau *sorcerus*, qui doit être lu *sortsers*).

L'évolution embrasse, il faut le noter, les *c* et les *g* intervocals qui existaient alors dans la langue, comme le démontrent les exemples *vochier*, *empedechier*, *predechier*, *duchesse*, *breche*, *cruche*, *espeche* < *speca, *guige* < wiga, etc. (*gigue* < giga est une dissimilation).

Mais quelle est la date de cette altération de *c* et *g*? Pour obtenir un *terminus a quo*, M. G. Paris s'est servi du mot *Charles* qui aurait pénétré en français à la naissance de Charles

[1] Quant au mot *franceis franceise* qui possède le suffixe *-ese*, c'est non pas un dérivé de *Frank(o)*, car on aurait *francis* ou *franchis* selon l'époque de la formation du mot, mais un dérivé de *France*, cf. p. 52 note.

Martel[1]. On pourra préciser davantage en se servant du mot de l'ancien français *meschin*, d'origine arabe, qui n'a pu pénétrer dans la langue qu'après les premières invasions des Musulmans en Gaule, c'est-à-dire après la conquête de la Septimanie (719). Comme *terminus ad quem*, on a, comme il a été dit § 16, l'époque du glossaire de Reichenau, qui a la monophtongaison de *au* en *o* et par conséquent l'altération de *c* qui est plus ancienne (*chose*, *chou*, etc.). Au reste, ce monument contient *bulzia* 1096, *bulziolis* 419 < bulga, graphies qui indiquent l'altération[2].

D'après ce qui a été dit au § 18, à l'époque où se sont altérés *c* et *g*, le français possédait déjà l'*e* féminin : *vaccə*, *vergə* et sans doute *cəval*, *gəlinə*. Il faut donc aussi admettre le phénomène devant *ə*, lequel du reste, pour ce qui concerne la position de la langue, se trouve entre *a* et *e*, *i*. L'altération n'eut donc pas lieu dans deux cas seulement : devant *o* et devant *u* (qui était encore *ü* et non pas *ü*, sans quoi on aurait *chure* < cura, § 15).

Il faut encore faire remarquer que *qu* et *gu* devant *a*, *e*, *i* et *ə* (*quar*, *quint*, *guardar*, *guerrə*, *linguə*, etc.) n'avaient pas encore alors amuï l'*u*. D'ailleurs les Serments notent *quant*, *quid*, *qui*, *quę* (mais *sicū* devant *o*). Dans l'Eulalie on trouve déjà *chi* 6 et 21, mais *quelle* 6 et 17, *omq*, et *nonq*, 9 et 13, *qued* 14 et 27, *que* 26 (*com* 19). Le Jonas a *quant*, toujours *que(t)* pour quid ou quem, mais *car* et toujours *chi* pour qui (Koschwitz, *Commentar*, p. 147).

51. On a vu, au § 34, que le *y* du latin vulgaire, dans des mots comme *yente*, *viryariu*, qui devait aboutir à *dz* dans le

[1] *Romania*, XX, 355 n. 3 : « La date de la naissance de Charles Martel (690 environ) fournit un *terminus a quo*, le mot *Karl* paraissant avoir été transformé par Pépin, père de Charles, de nom commun en nom propre à l'usage de son fils, et n'existant en français que comme nom propre. »

[2] Ceux qui tiendraient le glossaire pour trop dialectal descendront jusqu'à la date des Serments, qui ont *cosa*.

haut moyen âge, n'était pas encore parvenu à *dj* ou à un son proche vers le VI[e] siècle, quand les mots ayant *j* francique initial (*jehan*) ou *di* francique intervocal (*wadiu*) pénétrèrent dans la langue. Là aussi il a été dit que cette évolution *y* > *dž* a porté exceptionnellement sur quelques mots ayant *ni* intervocal (*linge*, *lange*, *estrange*, etc.) et *ri* intervocal (*serorge*, *cirge*). Selon moi, à cette évolution ont participé les groupes intervocals *mi*, *mni*, *bi*, *vi* qui ont dû, pour donner *dž* (*singe*, *songe*, *tige*, *legier*), passer par l'étape *my*, *mny*, *by*, *vy*. Et en même temps s'accomplissait l'évolution parallèle de *pi* intervocal à *tš* (*sache*) par l'étape intermédiaire *pχ̌* [1]. Si *ni*, *ri* et *li* intervocals latins ne participent pas dans la règle (sauf des exceptions d'introduction tardive) à l'évolution, c'est qu'ils étaient déjà alors à *n*, *r*, *l* mouillées.

Quelle est la date de cette évolution ? Nous avons déjà dit qu'elle devait être postérieure au VI[e] siècle. Les plus anciens éléments franciques contenant *ni* intervocal, qui pénètrent sans doute dans la langue avant ou peu après 600, opèrent encore la mouillure de l'*n* : *gagner*, *épargner*, *broigne*, *essoigne* (?). De même ceux qui ont *ri* : *haire* < **harja* et les nombreux mots en *-ari* latinisés en -ariu et traités comme ce suffixe, § 14. Ceux au contraire d'un âge plus récent accomplissent l'évolution : *fange*, *esturgeon*. Un meilleur *terminus a quo* encore est fourni par le mot *sage*, mot demi-populaire, qui vient évidemment d'une étape antérieure *savie savye* [2] : or, un *sapiu*, vocable du jargon des clercs, a dû au VI[e] siècle, prononcé avec une voyelle, opérer la sonorisation de son *p* intervocal en *b* et n'a pu changer celui-ci en *v* qu'aux environs de 700 seulement (§ 47). Un autre *terminus a quo*, qui corrobore le premier, est la date (alentours de 700, § 17) de la transposition de yod : celle-ci est antérieure à l'altération, puisque *sororie*, *cirie* ne

[1] Je désigne par χ̌ la spirante (sourde) de l'all. *ich*, *mich*.

[2] *Savie* (d'où plus tard *saive*) qui existe aussi, est ou dialectal (zone du Nord) ou pris une seconde fois, plus tard, à la langue des clercs.

passent plus à *soroire*, *cire* (comme *avolterie*, *emperie*, *materie* à *avoltire*, *empire*, *matire*, §§ 17 et 18), mais donnent encore *serorge*, *cirge*. Le *terminus ad quem* est le xe siècle : le Saint Léger a déjà *cumgiet* 84; tous les textes du xı^{e} siècle accusent le traitement moderne : Alexis *sergant* (= *sęrdẓãnt*) 4 fois, *sacet*, *blastenger*, *conget*.

Il y a une région, à laquelle appartient le wallon, qui n'opère pas l'évolution de *bi*, *vi* et *pi* (au moins à l'intervocale) qui vient d'être exposée : cette région garde ces groupes intacts, sans même transposer le yod, si ce n'est que *bi* devient *vj* (wall. *gǫvjõ*, *rǫvjūl* < *rubeola, *pīvjõ* < *pibione (prov. *pijon* non *pipchon*). Mais je ne m'occupe pas dans la présente étude des dialectes, si ce n'est incidemment.

Pour *pi*, le provençal présente l'étape intermédiaire *pch* (*apcha*, *sapcha*), dépassée déjà en français à l'époque des plus anciens textes : Alexis *sacet*.

52. Les traitements divergents de summu > *som* et de somnu > *somme*, scamnu > *eschamme*, prouvent que, lors de la chute des voyelles finales (vı^{e} ou vıı^{e} siècle), le groupe *mn* (même primaire) était encore intact en français : il détermina l'*e* féminin d'appui. C'est ce qu'on a déjà fait observer, par exemple Rydberg, *Die Entstehung des ə-Lautes*, p. 44. Il y a pourtant sans doute une exception, un **dommus* en proclise devant les noms de personnes, qui donne l'a. fr. *danz*, acc. *dam* (*danz Alexis*, *Dampierre*, *Dammartin*), lequel, chez Grégoire de Tours, est toujours écrit *domnus*, tandis que *dominus*, au sens habituel, est toujours intact (Bonnet, *op. cit.*, p. 146); on peut comparer le doublet **seior senior*, produit dans les mêmes conditions : *sire*, *sendra* Serments. C'est sans doute au xe siècle que, dans le domaine français, *mn* est devenu *mm* (par égalisation de l'*n* à l'*m*), puis *m* [1]. Les Serments ont *damno*,

[1] *mm* tombe avec l'*m* double de mots comme *somme* < summa et se dédouble avec lui, p. 75.

qu'il faut considérer comme le représentant phonétique de damnu (retirer ce que j'ai dit p. 25)[1]; l'Eulalie a *domnizelle*, qui n'est pas du tout un mot savant, v. G. Paris, *Mots d'emprunt*, p. 8, n. 1; l'Alexis a toujours *m* simple. Je néglige le Saint Léger, qui a toujours *mn*, à cause de son caractère dialectal très accentué (ainsi que d'autres textes, tels que la Passion, naturellement).

53. J'ai déjà eu l'occasion de dire, au § 46, al. 1, que, règle générale, la sonorisation des sourdes intervocales était *postérieure* à la syncope de la voyelle contrefinale. Il convient de rechercher la date de ce phénomène de syncope.

On prétend généralement et les grammaires enseignent, se basant sur les exceptions à la règle, que la sonorisation a été *antérieure* : par exemple, Neumann, *Zs.* de Gröber, XIV, 560; Meyer-Lübke, *Gr. romane,* I, § 344; Schwan et Behrens, *Grammatik des Altfranzös.*, 5e éd., p. 77. C'est certainement une erreur : les exemples produits ne constituent qu'une part très minime des cas et d'ailleurs ils ont déjà trouvé ou bien doivent trouver leur explication particulière. Voici des listes d'exemples, destinées à montrer l'antériorité de la syncope, avec l'indication des exceptions et la discussion de celles-ci :

Commençons par les cas où la sourde qui suit la contrefinale est *t* :

Après liquide et nasale : *belté, crualté, soltain* < solitanu; *clarté, cherté, verté, amertume, Mortagne* < Mauritania; *bonté, santé, plenté, vanter, tentir, deintié, cointier*; *donter, emprunter*, *conté, sentier, ferté, enferté, dortoir, antain, linteau.* Dans ces conditions, il est clair que *andier* < *amitariu est une exception, qui a besoin d'une explication particulière et qui, rapproché du saintongeais *sendier,* fait l'impression d'être dialectal; pour le cas particulier de la combinaison *m-t,* M. Meyer-

[1] Je serais d'avis de supposer aussi un irrégulier **dammu* (proclitique ?) pour expliquer le français *dam* (*damz* déjà dans le Saint Léger) au lieu de *dame*. *Damz* du Saint Léger serait plutôt difficilement considéré comme mot savant.

Lübke est lui-même déjà venu, *Einführ.* § 26, à l'avis que la syncope est *antérieure*.

Après dentale : *matin*; *asseter*, *penture* < *penditura, *rature* < *raditura, *peter*; *costure*, *costume*, *mastin* < *mans(u)etinu. Exception : *visder* < uisitare, qui a dû être emprunté très peu de temps avant la sonorisation, puis syncopé peu après, ce qui l'a empêché de devenir (au VIIIe siècle ?) *viseḍar*, puis *viseër*.

Après palatale : *espleitier*, *amistié*, *mendistié* ; *soistié* ; *lointain*, *meitié*. Les exceptions sont *voidier*, *plaidier*, *coidier* et *aidier* : les deux premières s'expliqueront le mieux par des formes *uocidu, *placidu amenées par permutation de suffixe, cf. G. Paris, *Miscellanea Ascoli*, p. 56, n. 21 ; *voidier* détermine ensuite *coidier* ; quant à *aidier*, il doit avoir été tiré des formes *aiudo*, *aiudas*, *aiudat*, *aiuda*, postérieures à la sonorisation, avant qu'elles ne deviennent *aiuḍo*, etc. (dans *aidar* et formes semblables, le *d* ne put pas passer à *ḍ*, parce que là il n'était pas intervocal).

Après labiale : *ostel*, *chetel*, *enter*, *conter*, *reter*, *cester* < caespitare ; *cité*, *douter*, *detere* < *debitator, *detour* < debitore, *soutement* < subita mente. Les exceptions sont *chadel* < capitellu et capitale ; *soudain*, *soudement*, *jadel* < *gabatellu ; *ordière*, *bondir* < *bombitire. *Chadel* ne doit pas être entièrement populaire, c'est un mot de la langue des monastères et des écoles pour désigner la lettre capitale ornée ; quant à *chadel* (chef) < capitale, il n'est pas non plus entièrement populaire ou bien est, comme le français (provincial) *chédail* < *capitaliu, de la région méridionale. *Soudement* pourra s'expliquer par un lat. vulg. *subida mente, avec transposition de suffixe, qui déterminerait ensuite *subidanu. Dans *gabatellu, les conditions sont particulières : la contrefinale est un *a*, qui ne doit avoir été syncopé qu'après la sonorisation, quand il parvint à *e* féminin (VIe et VIIe siècles, §§ 42 et 18). Outre que pour *ordière*, on peut supposer un *orbida,

orbita présente comme *bombitire une consonne, et non pas une voyelle, devant le *b*, ce qui a pu déterminer un traitement différent : avec ces mots irait *andier* phonétiquement, dans le cas où ce serait *ambitariu, ainsi qu'*andain*, s'il se rattachait à ambitu.

Passons aux cas où la sourde qui suit la contrefinale est *c* :

Après liquide et nasale : *solcie* < sollicitat, *polcin*, *valcele*, *pulcele*, *filcele*, *polchier* < pollicare, *chevalchier*, *colchier*; *archal* < orichalcu; *dancel dancele* < *dommicellu proclitique § 52. Les exceptions, apparentes ou réelles, sont : *felgière*, *delgié*, *bolgier* < *bullicare, *cousin* < *culicinu; *chargier*, *clergié* avec ses dérivés, *forgier*, *escolorgier* < *excollubricare, *enfergier*, *esclargier*, *murgier* < *muricariu, *vergogne*; *escomengier*, *donzel donzele*, *clingier*. *Felgière* pourrait résulter d'une dissimilation d'une des deux sourdes; on trouve du reste le régulier *feuchière*, dans le domaine picard *feukière* et *feuguière* et en wallon toujours *fẹtšìr*; une forme lorraine sporadique *falẹjer faler* < *fale-eire* < *fili(g)aria indique le maintien, au moins local, tardif de la contrefinale, jusqu'après l'amuïssement de *g* intervocal (§ 48), à moins qu'il ne faille y voir un dérivé **fale-eire* d'un dialectal **félee* < *filica (supposition peu probable, la base française étant *filicaria). *Delgié* ne doit pas être un mot héréditaire, mais un *deligadu*, postérieur à la sonorisation, usité dans des milieux sociaux relevés; ce qui tend à le prouver, c'est qu'il a une forme seconde *delié*, où l'*i* provient de la contrefinale, qui existait donc encore quand le *g* intervocal a été amuï (§ 48). Pour *bolgier*, le picard moderne ne connaît pas un *bọgẹ* ou un *bọkẹ*, qui serait le descendant phonétique d'un plus ancien **baughier* ou **baukier*; il dit *bužẹ* (Tournai, Saint-Pol; manque dans Hécart, Vermesse et Corblet, ce qui veut dire que le mot est le même qu'en français); le plus ancien exemple de *bougier* du *Dict. général* est de *Perceval*; le mot pourrait bien venir au français du provençal *bojar*. *Cousin*, c'est l'explication qui en

est donnée, doit être emprunté à une région méridionale. *Chargier*, en picard *kęrkę* et en wallon (sporadiquement) *kęrtšī* (gloss. de Reich. *carcati* 436, *carcatus* 1017), est pour moi une dissimilation de deux sourdes identiques; ici aussi *rr* a pu contrarier la chute de la contrefinale dans une région donnée. *Clergié* avec ses dérivés et *escomengier* sont des mots d'église et de milieu lettré. *Forgier* et *escolorgier* sont dans des conditions spéciales : ici le groupe *br* a maintenu très tard la contrefinale, même après la chute de *g* intervocal, car ces mots doivent être ramenés à *fawri-are* et *escolowri-are*, le picard ne connaissant absolument pas un *fǫrgę* ou un *fǫrkę*, il dit *fǫrzę* (si le mot manque dans Hécart, Vermesse et Corblet, c'est pour la raison indiquée plus haut). M. Thomas a déjà dit que *enfergier* est *inferriare (*Romania*, XXVI, 425); de même il faut sans doute ramener *esclargier* à *exclariare, entré dans la langue populaire deux fois, à des époques différentes. Pour *vergogne*, toutes les langues romanes ayant *g*, et pour *murgier*, tous les patois français ayant *dz* (Horning, *Zs.* de Gröber, XIV, 387), il n'est peut-être pas téméraire de poser des formes vulgaires *ueregundia, *murigariu. *Donzel donzele* doit être pris au provençal comme l'ital. *donzella*. Enfin, malgré le wallon *klętšī* qui sort évidemment de *clinicare, *clingier* pourrait être un doublet de *clignier* (*cliniare), d'âge moins ancien, analogue à *esclargier*.

Après dentale : *moncel*, *parcele*, *poncel*, *corcele*, *laicel* < *lacticellu, *fuissel* < *fusticellu, *ancestre*, *harcele* < *harticella, *torchier*, *maschier*, *domeschier*, *flechier* < *flecticare, *reverchier*, *alechier*, *cachier*, *escorchier*, *faschier* < *fasticare; *racine*, *mecine*, *penchier*, *espanchier* < *expandicare, *nichier*; *entoschier* < intoxicare, *taschier*, si c'est *taxicare, *ossel* < *ossicellu, *oschier* < *ossicare, et picard (ancien et moderne) *naquer* flairer < *nasicare (Sigart a la forme en *ch*, (*er*)*nancher*). Les principales exceptions sont *fuisel*, *réseau*; *mangier*, *vengier*, *targier*, *jugier*, *nigier* (à côté de *nichier*),

pengier (à côté de *penchier*), *blangier* < *blandicare, *megier*, *segier*, *fogier*, *rongier* < *rodicare, *Angers*, *Anjou*. *Fuisel* est le résultat d'une influence de *fusel* < *fusellu, de sens très voisin. *Réseau* est un dérivé de retiu, quand celui-ci était à l'étape *redzju*, après la sonorisation (§ 43); il ne représente pas un *reticellu : *redzj(u)* + -ellu donna **redzjel*, d'où *reisel* et *resel*. Pour les verbes en *-gier*, il est singulier que, pour nombre d'entre eux, le picard moderne ne connaît pas de forme en *gẹ* ou en *kẹ* : c'est ainsi, par exemple, qu'il dit *mẽ̹žẹ*, *(ẹr)vẽ̹žẹ*, *(a)taržẹ*, *žüžẹ* (Corblet, Edmont, Vermesse, Hécart, Sigart), *nižẹ* (Hécart), tandis qu'il a *rõgẹ* par exemple (Saint-Pol). Je crois que l'on commet une erreur manifeste en pensant que des graphies telles que *mengai mengoie* ou *manghier jughement* des anciens textes picards doivent toujours se lire par l'explosive *g*, car l'on trouve dans ces mêmes textes des transcriptions telles que *gou* je, *kanga* changea, *deslogat*, *gut* iacuit, *cõngur*, *Gumeges* Gemmeticu, *g'oi*, *gonc* jonc, *guïs*, *aleganche*, *dongon* et même *logha* (Suchier, *Auc. et Nicol.*, 3ᵉ éd., p. 64); *bourgois*, *gung* à côté de *bourjois*, *jung* (Neumann, *Zur Laut u. Flexions-Lehre*, p. 75). Il est évident qu'ici, dans chaque cas particulier, ce sont les formes du picard moderne qui doivent faire loi; on ne fera croire à aucun romaniste que toutes les variétés du picard moderne ont été emprunter au francien leurs vocables pour dire *manger*, *s'attarder* ou *se revancher*. Du reste, le fait que les graphies en *j* se rencontrent (ainsi *venjasse* dans *Aucassin*, 32, 5) aurait déjà dû donner l'éveil. Pour ceux de ces verbes dont les correspondants en picard moderne sont en *žẹ*, je suis d'avis qu'il n'y a pas d'autre moyen de les expliquer que d'admettre la syncope à une époque assez tardive, lorsqu'ils étaient déjà parvenus à l'étape *manduγare*, *vendiγare*, etc.[1] : le groupe *d*γ aurait

[1] *Forgier* et *escolorgier* (p. 87) s'expliqueront peut-être aussi le mieux par *fawr'γare*, *escolowr'γare*.

donné lieu, tant en picard qu'en francien, à *dẓ*; pour ceux qui ont en picard, soit ancien, soit moderne, un correspondant en *-gẹ* (comme *rongier*), on admettra la syncope à l'étape immédiatement antérieure *ro(n)digare. Je relèverai en outre que le francien *nichier* possède un correspondant picard (*a*)*nišẹ* : je me demande si *nichier* ne serait pas un mot d'emprunt, issu d'un **nidechier*, à l'instar d'*empcchier*, *prechier* (pic. *ẹ̄pẽšẹ*, *prẽšẹ*). Pour *Angers* et *Anjou*, noms de ville et de contrée, on pourrait penser à des traitements du crû.

Après labiale : *clochier* < *cloppicare et non claudicare à cause du wall. *klẹpī* (pic. *klọkẹ*), *soschier* < *suspicare, *plonchier* < *plumbicare (pic. *plõkẹ*), *bercil* (dialectal *berchil*) < *berbicile, *nacele*[1]. Les exceptions sont *plongier*, *bergier* (*bẹrkẹ* à Saint-Pol), *bergeail* (le mod. *bercail* est picard, *Dict. gén.*, à Saint-Pol *bẹrkāl*), *berzil* : elles offrent exactement le cas de *bombitire et *orbitaria (p. 85-6), c'est-à-dire qu'elles contiennent devant le *b* une consonne qui a pu retarder, au moins dans une aire donnée, la syncope de la contrefinale. *Assoagier* n'est pas une exception, c'est *assuauiare. *Negier* n'est pas nécessairement *niuicare, comme le veut le *Dict. gén.* : on trouve en wallon (Namur) un *nivī* (*Z.* de Gröber, XXIV, 268), qui phonétiquement répond à *niueare. *Usine* < officina (il n'est pas nécessaire de partir d'oficina, v. p. 73), qui présente la sonore, est dialectal et provient de la région du Nord; plusieurs formes anciennes ont du reste la sourde (Thomas, *Rom.*, XXVI, 450).

Voici encore quelques cas pour finir :

La sourde qui suit est *s* : *percier* < *pertusiare.

La sourde est *q*(*u*), qui devrait se sonoriser (§ 39) : *alquant*.

La sourde est *tj* : *mincier*, *comencier*, *mençonge* < *menti-

[1] Si on n'a pas *noisele* comme *oisel*, c'est que dans *nauicella la contrefinale sera tombée un peu plus tard que dans auicellu, quand le *u* n'était plus *w*, mais était déjà *v* : *nav'cella*, *naf'cella*, *nacele*.

tione + suff., _parçon_, _vençon_ < *uenditione, _plançon_ < *plantitione, _foncier_ < *funditiare.

La sourde est _p_ : _polpiet_, _nerprun_ < ni(g)ru-prunu.

La sourde est _f_ : _chalfer_, _orfraie_ (_fr_ se sonoriserait comme _f_, de même que _pr_ comme _p_). Ceci n'appuie pas l'étymologie _malvais_ < malifatiu.

54. L'atone pénultième était aussi tombée, dans la majorité des cas, avant la sonorisation. Cela est du reste admis : il y a seulement de nombreuses exceptions qui font difficulté. Abstraction faite des formes fortes des verbes en -itare et -icare (qui ont été discutés déjà au paragraphe précédent, à propos de la syncope de la contrefinale), voici des exemples, qui prouvent (contre M. Meyer-Lübke) que la syncope ne fut pas postérieure à la sonorisation, quand le mot se terminait par une voyelle autre que _a_ :

D'abord, les cas où la sourde qui suit la pénultième est _t_ : _faute_; _Chartres_ < Carnutes, _Nantes_ < Namnetes, _cointe_ < cognitu et cognita; _sente_, _ante_, _fiente_, _linte_ (Godefroy) < limite, _friente_, _tertre_ < *termite, _conte_ < comite, _paute_ < palmite, _donte_ < domitu, _jante_ < *gammita plutôt que *gambita (wall. _tšamə_) — _mente_ < *mentita; _rente_, _fente_, _vente_, _pente_, _perte_, _assiette_, _lente_ < *lendite; _boiste_ < *buxita — _colte_ < culcita; _fuite_ < fugita — _oste_, _conte_ < computu; _dete_, _detre_ < debitor, _jate_ < gabata _boite_ < bibita, _coute_ < cubita, _muete_. Nous avons déjà vu au § précédent qu'un *uocidu est postulé par _vuit_, fém. _vuide_. Cette explication par une substitution de suffixe pourrait aussi s'appliquer à _malade_, à _soude_ < subitu et à _coude_ < cubitu. Pour _ourde_ < orbita et _coourde_, l'explication pourrait être ou bien dans la substitution de suffixe ou dans le fait que c'est une consonne qui précède le _b_, cp. ce qui est dit, p. 85 et 86, à propos de _bondir_ et _ordière_. Si _andain_ se rattache à ambitu (p. 86), l'a. picard _onde_, pas, serait cet ambitu même (car à _andain_ correspond en pic. moderne _ondaine_).

Prenons les cas où la sourde qui suit est *c* : *pouce*, *puce*, *arroche* (dialectal) < atriplice (wall. *arip'*), *alque* (*q* ici se serait sonorisé, § 39); *ronce*, *ponce* < pumice — *escorce*, *pance*, *quanque* (*q* ici se serait sonorisé, § 39) — *herce*, *force* < forfice. L'irrégulier *yeuse* est tiré du provençal *euse*. La série des cardinaux *onze* à *seize*, exceptionnelle, est due, selon moi, au *sentiment de la composition*, qui a retardé la syncope : quand celle-ci a commencé à s'effectuer, un Gallo-Romain comptait ainsi de 10 à 16 : *détsje*, *óndetsje*, *dódetsje*, etc.; il sentait 11, 12, 13, etc., comme étant : *un plus dix*, *deux plus dix*, *trois plus dix*, etc. Il y eut ici un facteur mental, psychique qui contraria l'action de la syncope et conserva la pénultième jusqu'après la sonorisation des sourdes : au VIe siècle, la finale *_'detsje* devint *_'dedzie* (§ 43), d'où en français *onze*, *douze*, *treze*, etc.

J'ai réservé un alinéa particulier aux noms dérivés en -icu -ica, parce que dans l'ensemble ils sont irréguliers et très difficiles à expliquer. Les cas après liquide et nasale ne paraissent pas, tout d'abord, bien compliqués, mais pour la plupart ce n'est qu'une apparence. *Basoche* < basilica est peut-être le seul régulier : il existe, comme nom de lieu, sous la forme *Basoque(s)*, dans la zone normano-picarde qui a *ka* < ca latin (dans l'Eure, l'Orne et le Calvados, v. *Dict. des Postes*); c'est sans doute que dans ce mot la finale -ica n'était pas sentie comme suffixe. *Gauge* < gallica a été syncopé à l'étape *galliga*, puisque le picard dit *gaugue* et *gauguier*, noyer, à moins qu'on n'y voie une assimilation *galga* de *galca* (et à la vérité on trouve *gauque gauquié* dans le domaine de *ka*, à Mons). *Barge* et *serge* sont tenus par M. Meyer-Lübke pour des emprunts provençaux (*Gram.*, I, § 336), mais *barge* est déjà dans le *Roland*, et, en réalité, ils ne sont pas plus surprenants que *grange* < *granica ou *fange*, expliqués plus loin. *Forge* et *tenerge* proviennent des étapes *fawria tenewriu* ou *fawrγa tenewrγu*, car la zone normano-picarde ne dit pas *forgue*,

mais bien *forze*, et parmi les *Forge(s)*, noms de lieux, de ce domaine, il n'y a qu'un seul *Forgue*, situé tout à l'extrémité occidentale, dans le Calvados, et indiquant vraisemblablement un traitement tout local (v. le *Dict. des Postes*). *Dimanche*, *manche* < manica et *manicu (par *manco*), *granche* (qu'on trouve à côté de *grange*) < *granica paraissent au premier abord réguliers, mais dans la zone normano-picarde on ne trouve pas *dimenke*, *manke*; il y a plus d'une dizaine d'années déjà qu'un romaniste suédois, M. Andersson, a cherché ces formes vainement, il n'a relevé que *manke* = manica dans le Renclus de Moilliens, lequel me paraît suspect, le picard moderne disant *dimẹ̃š* et *mãš* dans les deux sens : ce *manke* pourrait être le fait d'un copiste n'ayant qu'une connaissance imparfaite du picard ou de l'éditeur unifiant l'orthographe (je dois avouer que je n'ai pas d'explication pour le picard *dimẹ̃š*, *mãš*). *Grange*, de *granica et non de *grania, est plus facile : le *Dict. des Postes* mentionne un seul *Grangues* dans le Calvados, donc de l'extrémité occidentale de la zone, et différents *Grange(s)* dans le reste de la région, et, comme d'ailleurs le picard moderne dit *grãz grãzẹt*, il faut partir de *granγa* ou *grania*. Même explication sans doute pour *chanonge*, qui n'est malheureusement pas continué dans les parlers modernes. Quant à *fange*, le normand du Bessin *fangue*, l'a. fr. *fanc*, l'ital. *fango* plaident en faveur de *fanica (de racine germanique), lequel peut parfaitement produire *fagne* dans une région donnée, cf. *grègn*, *dimègn*. Prenons maintenant les cas après dentale, les noms en -ticu et -dicu, qui ne sont pas les moins difficiles. *Revanche* est peut-être seul régulier : il doit être *revindca*, car *revindia* ou *revindγa* aurait donné *revenge*, le pic. connaît du reste *ẹrvẽk* (Hécart). *Torche*, pic. *tọrk*, n'est pas *tortica, mais un déverbal *torca, *Dict. gén.* Pour *perche*, le picard connaît *perke pierke*, mais on trouve aussi bien *pẹrš pjẹrš* (Edmont, Hécart); il faudrait ici, pour lever la difficulté, rechercher quelle est la forme, de *pẹrk* ou *pẹrš*, qui

borde immédiatement le domaine francien, elle serait décisive. *Nache* < *natica paraît régulier à première vue, mais M. Andersson a cherché en vain un *nake*; dans *Eustache le Moine*, *nache* rime avec *escache*, échasse (Godefroy, s. v.); c'est donc un mot qui doit aller avec *dimanche*, *manche*; aussi fréquent que *nache* est *nage*, qui sera expliqué ci-après. Ce serait une erreur de croire que *porche*, *Perche* < Perticu, *Avenche*, *domesche*, *livêche* < *levisticu, *revesche* < *rubesticu?, *ferasche* < *foras-ticu ou bien *fera-sticu sont réguliers et proviennent de *portcu*, etc. (par *portcə*, etc.) : le picard n'a pas les formes en *-ke*; il dit, par exemple, *porchet* ou *porjet porget* (Godefroy), mod. *pǫržẹ*; ces mots sortent d'une étape antérieure en *-tiu*. De même les cas où l'on a *-ge*, tels que le suff. *-age*, *nage*, *herege*, *miège*, *siège*, *piège* < pedica, *juge* < *iudicu, *lige*, *fege* (Paris, *Miscell. Ascoli*, 57, n. 37) < *fiticu ou *fidicu par métathèse de *ficitu ou *fic-idu, s'expliqueront par une étape en *-diu* (*t* s'étant sonorisé au VI[e] siècle dans une partie d'entre eux). Je n'aime pas pour ces deux dernières catégories de mots proposer l'explication par *-tγu* et *-dγu*, parce qu'il me semble que *-tγu* donnerait plutôt *-ge* que *-che* (ainsi a. pic. *porj(et)* <*portγu*). L'explication par *-dgə* pour la deuxième de ces catégories (par ex. *-adgə*, puis *-aǧe*), qui est encore celle d'un certain nombre de romanistes, ne convient *absolument* pas, puisque la zone normano-picarde ne présente jamais le traitement *-ague*, *miegue*, *piegue*, *jugue*, *ligue*, etc. : c'est ce qu'on n'a pas encore fait remarquer, si je ne me trompe, et pourtant c'est une objection décisive. L'explication des grammaires de Meyer-Lübke et Schwan-Behrens est par *-tiu -diu*, ou plutôt par *-tiyu -diyu*, avec *y* provenant de *c*, mais j'aime mieux admettre l'amuïssement de celui-ci à l'étape γ, puis l'insertion d'un *j* à l'étape *-tiə -diə*, donc *-tijə -dijə*, puis syncope en *-t'jə -d'jə*, d'où *-che -ge*. Le dialecte wallon prouve la justesse de l'explication par *-tiu -diu* en disant *dumjẹs*, *lavăs*, *năt*, *mẹt*, *fẹt*, qui sortent évidemment de **domiestie*, **levestie*,

**nadie*, **medie*, **fedie*; si pour quelques-uns des cas, il a *-ge*, le traitement du francien (ainsi il dit *-aǧe*, *liǧe*, jamais *-ade*, *lide*), c'est peut être que l'intercalation de *j* n'a eu lieu que dans ces derniers. La conclusion à laquelle j'arrive, après toutes ces menues remarques, c'est que la finale -icu -ica était en général sentie comme suffixe et qu'on répugna très longtemps à la syncoper, afin de ne pas la défigurer. Comme pour *onze*, *douze*, etc., il y a ici un facteur psychologique qui entre en cause. Il faut probablement en dire autant du suffixe -idu, que je n'examine pas ici.

Pour finir, étudions brièvement la syncope de la pénultième par rapport à l'assibilation de *c*. Assez souvent l'assibilation a lieu avant la syncope : c'est le cas, notamment, quand la consonne qui suit la pénultième est *n* (*roisne* < *rucina, *aisne* < acinu, *cisne* < *cicinu, *Vendosme* < Vendocinu) ou *l* (*graisle*). Elle a lieu, règle générale, après la syncope, quand la consonne est *r* (*faire*, *dire*, *cuire*, *duire*, *despire*, *ceire* < cicere) ou *t* (*espleit*, *faites*, *dites*) ou *d* (*vuit*, *plait*) ou *m* (*faimes*, *dimes*, **dime* < decimu que postule la série ordinale *onzime* *-sezime* du français du XIe siècle). L'assibilation et la syncope sont donc deux phénomènes pour ainsi dire synchroniques : tantôt l'un, tantôt l'autre est en avance et saisit les mots le premier (selon la diversité des conditions phonétiques). Il ne faut pas tabler sur *flaistre* et *moiste*, parce que là le *c* est double, ce qui diversifie les conditions.

55. La syncope de la contrefinale et de la pénultième amena, dans quelques cas, des contacts de consonnes qui causèrent des épenthèses.

Entre *m* et *r* ou *l*, il y eut épenthèse de *b* : *membrer*, *chambre*; *sembler*, *comble*. Au § 29 fin, *embulare* de la Loi Salique a été expliqué par un vulg. *inbolare (d'après Densusianu, *Hist. de la l. roum.*, I, p. 99). Phonétiquement, ce peut être aussi involare, car *emvlare*, par *emlare* avec chute du *v*, doit don-

ner *emblare*, comme *polv(e)re solv(e)re*, par *polre solre*, donnent *poudre soudre*. Il y a lieu de remarquer que le domaine de *mbl* (*sembler*) est bien plus restreint que celui de *mbr* (*chambre*), puisqu'il n'embrasse pas le picard, le wallon, le lorrain.

Entre *s* et *r*, il y eut épenthèse de *t* ou de *d*, selon que *s* était sourde ou sonore : *estre*, *ancestre*, *escristrent*, *distrent*, *creistre* < *creis-re*, *paistre* < *pais-re*, *conoistre* < *conois-re* ; mais *cosdre*, *cisdre* < *cisera, *misdrent*, *prisdrent*, *quisdrent*. Les exemples en *d* prouvent que l'insertion n'eut lieu qu'après la sonorisation de *s* intervocale, donc après le VIe siècle ; la pénultième atone, dans ces mots, pour une raison qu'on ne voit pas clairement, ne fut pas syncopée avant la sonorisation, contrairement à la règle du § 54. Est-ce que la sonorisation de *s* intervocale (§ 43) remonterait plus haut que le VIe siècle ? L'examen du traitement de *s-r* en picard, wallon et lorrain soulèverait des questions délicates.

Entre *n* ou *ñ* et *r*, il y eut épenthèse de *d* : *cendre*, *vendredi*, *sendra* < senior des Serments. C'est dans ce cas que rentrent les verbes en *-ngere* comme cingere, plangere, pungere, iungere, devenus *cinyere*, etc., et où *ny* aboutit à *ñ* (tout comme le groupe orthographique *ndi* de grandiore, § 34) : *ceñ're*, *ceñdre*, puis *ceindre*. L'it. *cignere*, *giugnere*, prov. *cenher*, *jonher*, etc. démontrent l'étape en *ñ*. Avec ces verbes va sans doute *éteindre*, qui doit sortir d'un *extingere, le provençal ayant *estenher* (à côté duquel existe aussi *estendre*). Phénomène bizarre et digne de remarque, le picard, le wallon, le lorrain n'intercalent pas *d* entre *n* et *r*, mais ils l'intercalent entre *ñ* et *r*.

Entre *l* ou *ł* et *r*, il y eut épenthèse de *d* : *toldre*, *voldrai*, *mieldre* < melior. Dans la Gaule du Nord, pulu(e)re et solu(e)re réduisirent le groupe *lvr* à *lr* par la perte de la consonne médiale : ils sont donc traités absolument comme s'ils étaient *polre*, *solre*. La meilleure explication de *moudre* et *foudre* me paraît la suivante, qui fait pendant à celle de

ceindre, etc. : *mulyere*, **fulyere* d'un vulg. *fulgere (cp. prov. *folger*) > *mol're*, *fol're* > *moldre*, *foldre*, d'où *moldre*, *foldre* (avec disparition de la mouillure et non dégagement de yod, tout à fait comme dans *mieldre* < melior ou *mielz* < melius). A remarquer que le picard, le wallon et le lorrain n'insèrent pas *d* dans *l-r*, mais l'insèrent dans *ł-r*.

Il reste à expliquer quelques cas, qui ne sont, selon moi, que des pseudo-épenthèses. *Veintre* < uincere fait difficulté : en tout cas, il ne saurait provenir de *vin-re* avec épenthèse, puisqu'on aurait alors *vendre* ou *veindre* avec *d*. Je crois que l'explication la plus satisfaisante est d'admettre la syncope à l'étape *ventjere*, puis une métathèse en *venjtre*, d'où *veñtre*, puis *veintre* (comp. *ceindre* < *ceñdre*). Comme la syncope de la pénultième et l'étape *tj* sont toutes deux probablement des alentours de 400 (§§ 32 et 54), l'explication est congruente. Tandis qu'en admettant le passage de *ncr* à *ntr*, causé par la dentale *r*, la diphtongue *ei* ne s'explique pas, puisque l'*ę* est entravé. L'explication de *veintre* sera aussi naturellement celle que j'adopterai pour *tortre* et *chartre* ; seulement, ici, l'*r*, si elle a été mouillée, est revenue à *r* et il n'y a pas eu de dégagement de yod (comp. *ł* qui retourne à *l* sans dégager de yod). Et, enfin, cette explication sera aussi celle de *sourdre*, *espardre*, *terdre* et *aerdre* < *suryere*, etc. : la syncope a lieu un peu tardivement, à l'étape *dj* < *y*, *sordjre* se transpose en *sorjdre*, puis l'*r* se démouille sans dégager de yod. Si les dialectes du Nord disaient *sorre*, l'explication serait infirmée, mais justement c'est une forme qu'on ne trouve pas ; le fait qu'ils disent *sordre* ne fournit pas non plus, d'ailleurs, une preuve.

56. Dès les plus anciens textes, *nn*, *rn*, *mn*, *ł* et *ñ*, placés devant une *s* finale, déterminent le changement de celle-ci en *z* : l'Eulalie a *melz*. Lorsque s'accomplit l'amuïssement des voyelles finales (§ 18), des mots tels que annus diurnus domnus filius cuneus passèrent à *annz* *jornz* *domnz* *filz* *coñz* par l'épenthèse d'une dentale. Ensuite, après l'épenthèse,

dans les trois premiers cas *n* entre consonnes disparut et dans les deux derniers *l* et *ñ* devinrent *l* et *n* : a. fr. *anz jorz damz filz coinz*. Car, pour qu'il y ait passage de *s* à *z*, la condition de *nn*, *rn*, *mn*, *l* et *ñ* est nécessaire : il n'a pas lieu après *n* simple (*manos*) ou *l* simple (*filus*.). Ceci m'amène à rejeter l'hypothèse de vulgaires *dommus et *dammus, posés un peu hâtivement au § 52 pour expliquer l'a. fr. *damz* < dominus et damnum : pour que l'on ait *z*, la présence de *n* est nécessaire. Des *donnus et *dannus auraient donné *danz* : la raison pour laquelle on n'a pas le traitement régulier **dames* reste à trouver. Est-ce un traitement en proclise? Cp. *dancel* < *domnicellu.

ERRATA

---

§ 25, l. 6, remplacez « ancienne » par « récente ».

§ 29, l. 4 et 5, supprimez l'exemple *moruu* morve.

§ 32, l. 8, *gratale se rattache à crater. Même §, l. 11 ss., supprimez tout ce qui est dit de *glas*, *gourde*, *courge* : le premier se tire d'un *classu, sur les autres v. le *Dict. gén.*

p. 53, l. 3 ss., supprimez l'argument tiré d'un francique **tins*, l'all. *Zins Zirkel* pouvant avoir été emprunté du latin à l'étape *tsensus tsirclus* et voy. G. Paris, *Mots d'empr.*, p. 16, n. 1.

§ 39, l. 13, corr. **buga* en **buca*.

§ 47, le changement de *b* intervocal en *v* est placé vers 700 ; puisque *cabu*, *nabu* le subissent encore (*chef*, *nef*), il faut seulement placer la chute des voyelles finales (§ 18) dans le VIII[e] siècle.

§ 51, 2e al., l. 9, supprimez *fange*, que je rattache ailleurs à *fanica, et l. 12, dernier mot, lis. « un *i* » au lieu de « une ».

p. 85, l. 4, suppr. « *peter* », qui dérive de *pet*.

§ 55, la preuve de mon explication pour *veintre*, *tortre* et *chartre* est fournie par *ancre*, *chancre* et *mercre-di* (Montmartre = monte martyru).

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS



